



**GRIR – Groupe de recherche et
d'intervention régionales**

**RÉCITS DE PRATIQUES EN ACTION COMMUNAUTAIRE – UN REGARD
SUR LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET LA CÔTE-NORD**

Sous la direction de

**Sabrina Tremblay, Ph.D.
et
Isabelle Bouchard, M.A., T.S**

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
2020**

RÉCITS DE PRATIQUES EN ACTION COMMUNAUTAIRE – UN REGARD SUR LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET LA CÔTE-NORD

Coordination de l'édition : Suzanne TREMBLAY

Édition finale et mise en forme : Catherine TREMBLAY

Image de la couverture : Sabrina TREMBLAY

GRIR

© Université du Québec à Chicoutimi

555, boul. de l'Université

Chicoutimi (Québec)

G7H 2B1

Dépôt légal – 3^e trimestre 2020

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-923095-92-9



Publications
Groupe de recherche et
d'intervention régionales

Présentation du GRIR

La création du GRIR résulte de la rencontre de deux volontés : l'une, institutionnelle et l'autre, professorale. Sur le plan institutionnel, après un débat à la Commission des études sur l'opportunité d'un Centre d'études et d'intervention régionales (CEIR) à l'UQAC, les membres de la commission décidaient, le 4 avril 1981, de « différer la création d'un centre d'études et d'intervention régionales, de favoriser l'éclosion et la consolidation d'équipes en des groupes de recherche axés sur les études et intervention régionales ». Deux ans plus tard, la Commission des études acceptait et acheminait la requête d'accréditation, conformément à la nouvelle politique sur l'organisation de la recherche. Reconnu par l'UQAC depuis 1983, le GRIR s'intéresse aux problèmes de développement des collectivités locales et régionales d'un point de vue multidisciplinaire.

Les objectifs du GRIR

Le GRIR se définit comme un groupe interdisciplinaire visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de soutien à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans la perspective d'une prise en main des collectivités locales et régionales en général, et sagamiennes en particulier. Les collectivités locales et régionales, objet ou sujet de la recherche, renvoient ici à deux niveaux d'organisation de la réalité humaine. Le premier niveau renvoie à l'ensemble des personnes qui forment un groupe distinct par le partage d'objectifs communs et d'un même sentiment d'appartenance face à des conditions de vie, de travail ou de culture à l'intérieur d'un territoire. Le deuxième niveau est représenté par l'ensemble des groupes humains

réunis par une communauté d'appartenance à cette structure spatiale qu'est une région ou une localité, d'un quartier, etc.

En regard des problématiques du développement social, du développement durable et du développement local et régional, le GRIR définit des opérations spécifiques de recherche, d'intervention, d'édition et de diffusion afin de susciter et concevoir des recherches dans une perspective de prise en main des collectivités et des communautés locales et régionales; d'encourager un partenariat milieu/université; de favoriser l'interdisciplinarité entre les membres; d'intégrer les étudiants de 2^e et 3^e cycles; de produire, diffuser et transférer des connaissances.

Les activités du GRIR

À chaque année, le comité responsable de l'animation scientifique invite plusieurs conférenciers et conférencières du Québec et d'ailleurs à participer aux activités du GRIR. C'est ainsi que des conférences sont présentées rejoignant ainsi plus de 500 personnes issues non seulement de la communauté universitaire (étudiants, employés, professeurs, etc.), mais aussi du milieu régional. Le comité responsable de l'édition scientifique publie chaque année des publications de qualité. Ce volet du GRIR offre à la communauté universitaire et aux étudiants des études de cycles supérieurs l'occasion de publier des actes de colloque, des rapports de recherche ou de synthèse, des recherches individuelles ou collectives. Vous pouvez consulter la liste des publications sur notre site internet : <http://grir.uqac.ca/>

L'Équipe du GRIR

REMERCIEMENTS

Un tel ouvrage ne peut se réaliser seul, cela va sans dire. Il nous faut donc souligner d'abord la participation des acteurs et actrices sur le terrain qui ont accepté de nous donner de leur temps afin de réaliser un texte portant sur un projet collectif que leur groupe ou organisation a réalisé. Lorsque nous avons sollicité les milieux, la réponse a été excellente, au-delà de nos attentes même. Sans leur aide, il aurait été impossible d'y parvenir aussi rapidement et efficacement, voire de réaliser tout simplement le présent ouvrage. Un immense merci à vous tous !

Nous souhaitons également souligner l'aide précieuse et le professionnalisme de quatre étudiantes et étudiant qui ont travaillé sur les aspects techniques de cet ouvrage (recrutement des milieux, suivi avec les auteurs, édition des textes, révision, etc.). C'est ainsi que nous voulons remercier chaleureusement Kim Bergeron, Mireille Asselin Bouchard, Cloé Beaulieu et Christophe Lévesque.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence le soutien financier du Décanat de la recherche et de la création de l'Université du Québec à Chicoutimi. Cette aide a été décisive dans notre décision d'aller de l'avant avec notre projet.

Sabrina et Isabelle

PRÉFACE

Ce livre est une invitation à découvrir le travail social sous l'angle de l'intervention collective dont j'apprécie les différentes facettes et les multiples définitions, dont celle-ci :

L'intervention collective exprime l'impérieux besoin que nous ressentons d'être les acteurs, les artisans de notre vie sociale et des structures qui en déterminent la qualité; elle engage notre responsabilité dans la solution des problèmes qui affligen la communauté à laquelle on s'identifie (Lamoureux, Mayer, Panet-Raymond, 1984, p. 13)

J'ai été pendant plus de trente ans, une organisatrice communautaire en CLSC, ce qui m'a permis de mettre en action divers projets et interventions associés à la méthodologie de l'intervention collective. Les valeurs de justice sociale, de respect de l'humain et de ses droits ainsi que la croyance en la capacité humaine d'évoluer et de résoudre les problèmes qui l'environnent ont été des moteurs pour et dans mon travail.

L'intervention collective m'a permis de travailler avec toutes sortes de communautés. Ces communautés pouvaient être géographiques, c'est-à-dire associées à un territoire comme la municipalité de Saint-Fulgence, d'intérêts comme les travailleurs accidentés ou les personnes appauvries qui, pour chacune des situations, partagent des conditions socioéconomiques communes ou encore, une communauté d'identité comme les femmes et les jeunes familles traversées par des caractéristiques sociales ou culturelles similaires.

J'ai côtoyé des individus aux prises avec des situations difficiles ou des besoins non répondus et qui cherchaient, seuls d'abord et avec d'autres ensuite, à trouver une réponse pour soulager leur situation. Je pense à

Marie-Claire qui voulait tellement rendre accessibles de bons aliments à toutes les personnes appauvries. Je pense également à Jean-Guy, accidenté du travail, qui cherchait de l'aide pour faire face à la CSST et du soutien pour vivre sa situation. Il y a aussi à Gina qui, par son travail, était en contact avec des proches aidants qu'elle voyait déปรir, isolés et souvent démunis.

Toutes ces personnes, et beaucoup d'autres, en se regroupant avec d'autres vivant une situation similaire et en allant chercher des partenaires et des ressources, ont été le moteur d'interventions collectives qui ont permis d'ouvrir une épicerie communautaire, de soutenir pendant quelques années un regroupement de travailleurs accidentés ou de participer à une table de concertation pour proches aidants.

Ces gens se sont découvert une force, dans l'appartenance à un mouvement qui leur a permis de se mettre en action et d'exercer leur *empowerment* individuel et collectif. Ils sont devenus les acteurs de leur propre réalité en compagnie d'autres individus comme eux, en partageant leurs problèmes ou leurs besoins et en développant toutes sortes de moyens pour reprendre du pouvoir sur leur situation.

Travailler en collectif, c'est aussi être en lien avec divers partenaires, dont les organismes communautaires du territoire d'intervention, et de le faire de bien des façons. On peut donner un coup de main dans la recherche de financement ou le recrutement de bénévoles, on peut les soutenir dans une période de réorganisation ou leur offrir une médiation lors d'un conflit au sein de leur organisation. C'est aussi travailler en concertation et en partenariat avec toute cette richesse sociale pour le maintien et l'amélioration du filet social. Le travail avec ces partenaires est précieux, car ceux-ci sont souvent les yeux et les oreilles des besoins de la communauté qu'ils desservent en plus d'être des acteurs du changement social pour une plus grande justice et une diminution des inégalités. Pour terminer, je dirais que le travail social est pour moi un moyen d'aider au changement social. On ne peut en parler ni le pratiquer sans parler de

politique, de rapports de pouvoir, d'exclusion et d'inégalités. On ne peut en parler ni le pratiquer sans s'intéresser aux autres, à notre environnement et aux communautés auxquelles nous appartenons tous et toutes :

Si nous ne nous attaquons pas à ces grands enjeux du travail social d'un point de vue politique, nous allons très certainement tomber dans l'erreur qui consiste à blâmer les sujets sociaux avec lesquels nous interagissons. Nos pratiques professionnelles seront certainement réduites à la simple aide, au soutien individuel dans l'isolement. Si nous nous limitons uniquement à ce type de pratique, aussi noble qu'il puisse être, nous cachons la réalité plutôt que de la révéler. Nous agissons alors seulement sur la surface d'un ordre social absolument cruel et inégal. Nous ne pourrons pas exposer la nature politique des inégalités sociales et, par conséquent, le caractère politique du travail social (Martinez, 2016).

Bonne lecture et bonne inspiration !

Sylvie Dubord, M.S.S., organisatrice communautaire, retraitée du Réseau de la santé

TABLES DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	v
PRÉFACE	vii
LISTE DES FIGURES	xiv
LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES	xv
INTRODUCTION	1
Quelques mots sur les principaux concepts et approches associés à l'intervention collective	5
CHAPITRE 1 –LES RÉCITS D'INTERVENTIONS SOCIOPOLITIQUES	11
Chez nous, c'est NON au saccage de l'assurance-emploi	11
Comité de citoyens pour un Vaudreuil durable	17
Les 28 électriques : l'éducation populaire autonome au cœur de l'intervention collective	27
Projet de Coopérative d'habitation La Solidarité.....	35
Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome - une programmation locale.....	43
CHAPITRE 2 –LES RÉCITS D'INTERVENTIONS SOCIOCOLUMNAUTAIRES	49
Le collectif Coexister au Saguenay-Lac-Saint-Jean.....	49
Carrefour communautaire Saint-Paul : Une maison d'animation et de projets au service des citoyens d'un quartier populaire de Chicoutimi	57

Le Centre d'amitié autochtone du Saguenay : Un lieu d'appartenance, de soutien et de partage culturel	65
Programme d'intégration sociale en santé mentale de l'ÉNAM	71
Le Jardin des maraîchers urbains	79
L'Univers des mini-magiciens.....	85
L'Espace vert du Cégep de Chicoutimi.....	89
Jardin communautaire Pousse-Pousse	93
Projet d'habitation communautaire	99
CHAPITRE 3 – LES RÉCITS D'INTERVENTIONS SOCIOÉCONOMIQUES .	105
La Coop de solidarité Lac Kéno	105
Le SEL Saguenay	111
Les comptoirs solidaires du Garde Manger	121
CHAPITRE 4 – LES RÉCITS DE PRATIQUES SOCIO-INSTITUTIONNELLES	125
L'accès au transport, un outil essentiel pour contrer l'exclusion sociale	125
Capsules promotionnelles et préventives	133
S'allier avec les acteurs de la communauté pour favoriser la conciliation études-travail : Le cas du CRÉPAS au Saguenay-Lac-Saint-Jean	137
Regards croisés	145

La semaine de l'emploi et de l'immigration – MRC Maria-Chapdelaine.....	151
Programme d'accueil de la clientèle internationale du Cégep de Chicoutimi	157
Projet jeunesse fête familiale	163
Initiative de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV) à Saint-Fulgence	169
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	173
ANNEXE 1 – TYPOLOGIE DES APPROCHES EN INTERVENTION COLLECTIVE	189
ANNEXE 2 – MODÈLE DE PLAN D'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE.....	190
ANNEXE 3 – MODÈLE DE PLAN DE COMMUNICATION	191
ANNEXE 4 – MOYENS D'ACTION MIS EN OEUVRE PAR L.A.S.T.U.S.E POUR DÉFENDRE LES DROITS DES TRAVAILLEURS DANS LE PROJET DE LOI C-38	192
ANNEXE 5 - STRATÉGIES UTILISÉES PAR LE CRÉPAS POUR AMENER LES ACTEURS (DÉCIDEURS ET INTERVENANTS) À S'ENGAGER.....	195
ANNEXE 6 - APERÇU DES STRATÉGIES ET MOYENS UTILISÉS PAR LE CRÉPAS POUR MOBILISER LES ACTEURS CIBLÉS	196
ANNEXE 7 – PLAN D'ACTION POUR LE PROJET ITMAV À SAINT-FULGENCE	199

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Le processus global d'empowerment et ses dimensions.....7

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACA	Action communautaire autonome
ACFAS	Association francophone pour le savoir
AFEAS	Association féminine d'éducation et d'action sociale
AGA	Assemblée générale annuelle
AGEECC	Association générale des étudiantes et étudiants du Collège de Chicoutimi
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
CA	Conseil d'administration
CAA	Centre d'amitié autochtone
CABC	Centre d'action bénévole de Chicoutimi
CACECC	Comité d'action et de concertation en environnement du Cégep de Chicoutimi
CACI	Centre d'accès communautaire à Internet
CADUS	Centre alternatif de déplacement urbain du Saguenay
CALACS	Centre d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel
CAQ	Coalition avenir Québec
CDC	Corporation de développement communautaire
CET	Conciliation études-travail
CFGÀ	Centre de formation générale des adultes
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CJE	Carrefour jeunesse-emploi
CLD	Centre local de développement
CLSC	Centre local de santé communautaire
CMQ	Commission municipale du Québec
CPE	Centre de la petite enfance
CPS	Centre de prévention du suicide
CRÉPAS	Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire
CSRS	Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
CSSS	Centre de santé et de services sociaux – aujourd'hui CISSS ou CIUSSS

CVD	Comité de citoyens pour un Vaudreuil durable
CVQ	Comité de valorisation de quartier
DRHC	Direction des ressources humaines Canada
ECOBES	Centre d'étude des conditions de vie et des besoins de la population
ÉNAM	École nationale d'apprentissage par la marionnette
FADOQ	Fédération de l'âge d'or du Québec
FEC	Fonds d'entraide communautaire
FQIS	Fonds québécois d'initiatives sociales
FRAPRU	Front d'action populaire en réaménagement urbain
FRTJ	Fonds régional d'investissement jeunesse
GRIR	Groupe de recherche et d'intervention régionales
GSPN	Groupe de soutien des Premières Nations
ITMAV	Initiative de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité
LASTUSE	Lieu d'actions et de services travaillant dans l'unité avec les sans-emploi
LQE	Loi sur la qualité de l'environnement
MAGE UQAC	Mouvement des associations générales étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi
MASSE	Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi
MDELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MEPAC	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire
MRC	Municipalité régionale de comté
NMS	Nouveaux mouvements sociaux
OBNL	Organisation à but non lucratif
PAL	Plan d'action local
RCAAQ	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
RISQ	Réseau d'investissement social du Québec
RMR	Région métropolitaine de recensement

ROLK	Réseau des organismes de Lac Kénogami
RQ-ACA	Réseau québécois de l'action communautaire autonome
RQIAC	Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CSSS
RUTACS	Regroupement des usagers de transport alternatif adapté collectif du Saguenay
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SDRB	Site de disposition des résidus de bauxite
SEL	Système d'échange local
SEMO	Service externe de main-d'œuvre
STS	Société de transport du Saguenay
TOC	Table des organismes communautaires
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi

INTRODUCTION

L'intervention collective est probablement l'un des plus beaux métiers du monde. D'une richesse et d'une créativité sans fin, elle a pourtant parfois de la difficulté à se mettre en avant. Par pudeur ou par modestie peut-être, les intervenants communautaires ont rarement l'occasion de clamer haut et fort : « hé ! regardez, c'est nous qui avons fait ça ! » Et pour cause, car le NOUS l'emporte généralement sur le JE dans les projets collectifs. En effet, nul ne peut ignorer que ceux-ci sont d'abord et avant tout une mobilisation d'individus et d'organisations qui œuvrent ensemble pour le bien-être collectif. Dans ces circonstances, s'attribuer la paternité ou la maternité d'une initiative communautaire peut parfois être délicat. Tellement d'acteurs peuvent contribuer au succès qu'on a souvent peur d'oublier – et donc de froisser – quelqu'un.

Tout cela est certainement compréhensible, mais cette situation pose problème quand vient le temps d'enseigner cette méthodologie d'intervention à des étudiants complètement néophytes en la matière. Certains diront qu'on se mobilise moins qu'avant, point sur lequel il faudrait débattre davantage. En fait, c'est probablement plutôt la forme qu'empruntent ces mobilisations qui évolue avec le temps, mais c'est un sujet qui ne sera pas abordé ici... du moins, pas directement. Toujours est-il que pour montrer aux étudiants ce qu'est l'essence du travail social collectif et comment celle-ci se concrétise sur le terrain, il faut des exemples. Une pléthora d'exemples démontre que l'intervention collective, ce n'est pas seulement de sortir dans la rue pour dénoncer une situation à grand coup de pancartes exhibant des slogans irrévérencieux et de casseroles qui s'entrechoquent violemment.

Or, à notre connaissance, un répertoire de pratiques en intervention collective est pour ainsi dire inexistant, du moins dans la langue de Molière. Il existe bien des exemples épars dans des ouvrages ou sur le Web, mais selon nos recherches, aucun de ceux-ci n'est capable de présenter de façon schématisée une multitude d'exemples afin d'en faciliter l'analyse et la comparaison. Puis, est parvenu jusqu'à nous tout

à fait par hasard le livre de Lee, Todd (2006), *A Casebook of Community Practice: Problems & Strategies*. Le déclic s'est alors fait : un recueil de récits de pratiques en intervention collective, synthétique et accessible à tous, était exactement ce dont nous avions besoin pour l'enseignement.

Quelque temps plus tard, cette première version de récits de pratiques a été produite et sera peut-être bonifiée au cours des prochaines années. Ces textes touchent une variété de thématiques, de problématiques ou de populations : environnement, inclusion sociale, sécurité alimentaire, groupes de femmes, développement socioéconomique, santé mentale, communautés autochtones, pour ne nommer que celles-ci. Devant ce bref échantillon de l'intervention collective, nul ne pourra affirmer qu'elle est ennuyeuse et convenue !

Tous les textes sont présentés sous le même format, même si le style a été laissé libre aux auteurs. Certains sont rédigés de façon plus technique et sont généralement l'œuvre d'intervenants sociaux ou d'agents de développement. D'autres ont un style plus informel, car ils témoignent de l'action de groupes citoyens autonomes qui n'ont pas nécessairement une formation en intervention. Le contenu n'en est pas moins intéressant et ne fait que refléter, à nouveau, les mille et une façons d'agir dans nos collectivités. Pour le reste, tous les textes se présentent ainsi : d'abord, un résumé synthèse de l'action collective est présenté. Puis, une description du milieu d'intervention est réalisée. Ensuite, c'est au tour des acteurs et actrices du projet d'être mis en scène. On peut ensuite y lire le déroulement global du projet et, finalement, l'évaluation qui en a été faite par les personnes impliquées. Dans la plupart des textes, les auteurs ont également suggéré des lectures complémentaires afin de faciliter ou peaufiner la compréhension du texte. Pour notre part, et ce, dans un souci de maximiser les apprentissages, nous avons ajouté quelques questions pour pousser la réflexion plus loin sur les projets présentés.

Le lecteur notera que tous les textes sont classés selon les quatre approches d'intervention reconnues en travail social collectif :

socioéconomique, sociocommunautaire, socio-institutionnelle et sociopolitique. Cela, nous le pensons, pourra faciliter la compréhension des objectifs et des moyens d'intervention. Or, les auteurs – et les lecteurs! – des textes voudront bien nous excuser d'avoir dû faire quelques choix déchirants dans ce classement. On sait très bien qu'une typologie n'est qu'une façon artificielle de présenter la réalité et, de fait, elle se soucie rarement des subtilités. C'est le cas de certaines des actions relatées dans ce livre, qui répondent à plus d'une approche d'intervention à la fois. Nous avons donc classé les textes en fonction de ce que nous avons perçu comme l'approche dominante d'intervention.

QUELQUES MOTS SUR LES PRINCIPAUX CONCEPTS ET APPROCHES ASSOCIÉS À L'INTERVENTION COLLECTIVE

Deux constats de base sont à faire lorsque l'on s'intéresse à l'action collective. D'abord, la plupart des individus évoluent au sein de regroupements humains que l'on nomme collectivité ou communauté, termes sur lesquels nous allons revenir plus loin. En ce sens, en travail social, on considère que **les individus et leur milieu de vie sont en constante interaction**. Cela nous mène immédiatement au deuxième constat : **les problèmes sociaux sont de nature collective**. Pour intervenir efficacement, il faut donc une réponse collective!

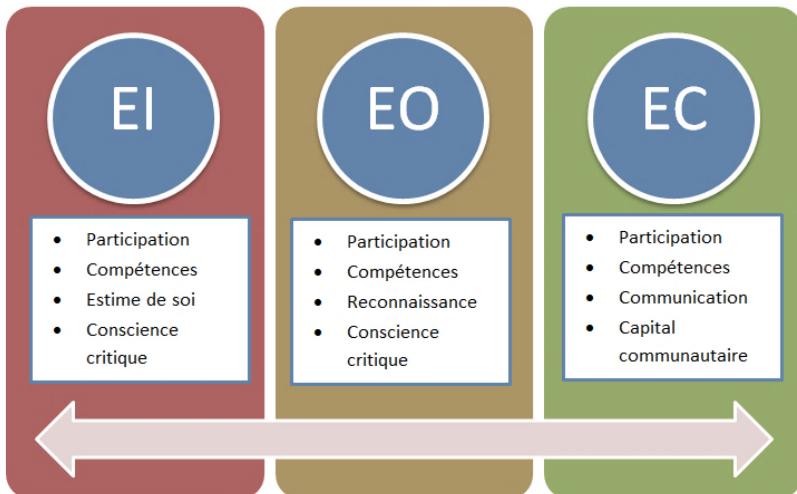
Ceci étant posé, il faut revenir sur les termes de **collectivité et de communauté**. Dans ce livre, ils sont utilisés de façon interchangeable, mais nous ne sommes pas sans savoir que le deuxième est un terme sociologique très contesté qui a suscité de nombreux débats intellectuels dans la deuxième moitié du 20^e siècle (Sommerville, 2011). Pour notre part, nous nous rattacherons à la perspective de l'organisation communautaire qui considère qu'une communauté est un regroupement d'individus qui vivent ensemble afin de répondre à certaines exigences de la vie quotidienne et qui partagent surtout quelque chose en commun (Lavoie et Panet-Raymond, 2014). Ce quelque chose est variable d'une situation à une autre, mais on se retrouve généralement devant trois grandes catégories qui nous mènent à des types de communautés différents. D'abord, nous avons la **communauté géographique** qui concerne, comme son nom l'indique, des personnes qui vivent sur un territoire connu et délimité. Nous avons ensuite des personnes qui s'associent sur la base d'une appartenance à un groupe social ou une culture particulière, c'est-à-dire une **communauté d'appartenance**. Puis, nous avons les gens qui se regroupent au sein de **communauté d'intérêts** puisqu'elles partagent un problème ou une préoccupation commune. Ces trois types de communautés ne sont pas mutuellement exclusifs et la plupart d'entre nous appartiennent à plusieurs à la fois (Lavoie et Panet-Raymond, 2014). Cela dit, il est important de noter que ce qui distingue une communauté d'un simple regroupement d'individus, c'est la

solidarité, au sens durkheimien¹ du terme (Bhattacharyya, 2004) et le sentiment d'appartenance. Ce sentiment peut être variable chez les membres d'une collectivité, tant dans le temps que dans son intensité (Bradshaw, 2013).

L'action collective se réalise sur la base de valeurs fondamentales : **justice sociale, solidarité, autonomie, respect et démocratie** (Lavoie et Panet-Raymond, 2014). Ces valeurs doivent s'incarner concrètement dans les interventions des intervenants et l'approche centrée sur le développement de l'**empowerment** peut être utile en ce sens. Qu'entendons-nous par *empowerment*? Il désigne la « succession d'étapes par lesquelles un individu ou une collectivité s'approprie le pouvoir ainsi que sa capacité de l'exercer de façon autonome » (Ninacs, 2008, p. 14). Le processus se réalise tout autant au niveau individuel (EI), organisationnel (EO) et communautaire (EC). Bien que le lecteur pourra se référer à l'ouvrage de Bill Ninacs (2008) pour en savoir davantage, on pourrait ici résumer grossièrement le processus global en soulignant que le tout se met en branle quand des personnes vivant une situation individuelle difficile ou incapacitante décident de s'impliquer en s'associant au sein d'organisations afin d'agir collectivement sur le problème ou le besoin. Quant à elles, les organisations, en plus de développer leur propre compétence et légitimité d'action, doivent apprendre à travailler en réseau avec les autres forces en présence, ce qui permet finalement à la communauté de devenir un milieu favorisant davantage le bien-être et la qualité de vie de ses membres (Figure 1).

¹ Ce type de solidarité, dite « mécanique », est issu de la proximité entre les personnes. Puisqu'elles vivent ensemble, elles sont réputées pour partager des valeurs et croyances similaires. Les liens familiaux sont généralement très présents et importants dans le maintien de la cohésion sociale de la communauté. Évidemment, cela a pour effet de rendre les écarts de la norme plus difficilement acceptables et donc, de légitimer l'exclusion sociale (Durkheim, 1967).

Figure 1 Le processus global d'empowerment et ses dimensions



Source : Adapté de Ninacs (2008)

S'attarder au processus *d'empowerment*, c'est évidemment s'interroger au sujet de la notion de **pouvoir**. De façon très générale, on peut définir le pouvoir comme une capacité d'agir ou d'influencer la capacité des autres à agir...ou de choisir l'inaction (Brennan et Israël, 2013). Partant du principe selon lequel une communauté est un endroit où les gens vivent ensemble afin de répondre à certains de leurs besoins quotidiens et que ceux-ci sont alors répondus à travers des interactions entre les membres, on considère le pouvoir communautaire comme un élément qui permet de faciliter ou de supprimer ces interactions (Brennan et Israël, 2013; Wilkinson, 1991). C'est ainsi que, quand une perte de pouvoir communautaire (*disempowerment*) survient, c'est que les différents acteurs en présence ne sont pas capables d'interagir adéquatement ensemble ou de se coordonner et donc de s'engager dans des actions qui visent le développement du milieu. Souvent, l'organisation communautaire va précisément agir sur ce problème, en

« organisant » les parties prenantes et en servant d’intermédiaire entre eux et le reste de la collectivité (Lee, 2011).

Soulignons les quatre approches habituellement reconnues en intervention collective : sociopolitique, sociocommunautaire, socioéconomique et socio-institutionnelle. Ces quatre approches sont issues de la typologie de Rothman (2001), mais adaptées au contexte québécois par Doucet et Favreau en 1991 et peaufinées par Bourque et coll. en 2007. L’approche **sociopolitique** (action sociale) est basée sur le postulat des conflits entre les classes sociales (conflit social). Elle cherche généralement l’affirmation et l’institutionnalisation des droits des groupes vulnérables ou exclus. L’approche **sociocommunautaire** voit plutôt les problèmes communautaires comme le résultat de liens sociaux faibles et de trajectoires d’exclusion. Elle mise pour sa part sur l’entraide et les services locaux pour les familles ou les groupes vulnérables. L’approche **socioéconomique** (développement local) croit quant à elle que le développement doit se faire pour et par les acteurs du milieu. Les projets de développement local vont s’attarder, selon le cas, aux conditions de vie et services de proximité des populations, au renforcement des capacités locales et au développement durable ou encore, à des projets de revitalisation économique mettant en scène des entreprises d’économie sociale (ex : une coopérative de solidarité). Enfin, l’approche **socio-institutionnelle** croit que bon nombre de problèmes sociaux peuvent être résolus par une réorientation des ressources publiques et l’appropriation des projets en santé publique par les populations visées. On mise beaucoup sur la participation publique et citoyenne, de même que sur le partenariat public-communautaire, voire sur l’intersectorialité. Afin d’avoir une idée plus précise des buts, des stratégies et des techniques d’intervention pour chacune de ces approches, le lecteur est invité à consulter l’annexe 1². Pour compléter cette partie plus théorique, précisons que nous avons placé un modèle

² Pour une vision encore plus détaillée, ce tableau existe également dans l’ouvrage du Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CSSS (RQIAC, 2010), mais avec des variables de pratique encore plus nombreuses.

de plan d'intervention communautaire ainsi qu'un plan de communication qui pourront être utiles à l'élaboration d'un projet d'action collective (annexes 2 et 3). Les lecteurs pourront ainsi facilement s'y référer au besoin.

CHAPITRE 1

LES RÉCITS D'INTERVENTIONS SOCIOPOLITIQUES

CHEZ NOUS, C'EST NON AU SACCAGE DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Par Sylvain Bergeron¹

Résumé synthèse du projet

Juin 2012, le projet de loi C-38 sur l'exécution du budget est venu concrétiser le retour au travail forcé et la fin de ce qu'il restait de liberté de travail. Cette réforme était complètement inacceptable, non seulement parce qu'elle vient une fois de plus restreindre le droit à l'assurance-emploi, mais plus grave encore, parce qu'elle contrevient aux droits fondamentaux des travailleurs et travailleuses et qu'elle aurait nui à l'économie des régions-ressources où le travail saisonnier occupe une place prépondérante.

Ainsi s'organisa une résistance importante dans la région et dans tout l'est du Canada. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous avons été un catalyseur pour la campagne qui porta le nom de « Chez nous, c'est NON au saccage de l'assurance-emploi ». Nous avons assisté à une des grandes mobilisations régionales qui s'est étendue sur une période de plus d'un an. Cette campagne porta ses fruits puisque le gouvernement finit par reculer.

Description du milieu d'intervention

L.A.S.T.U.S.E. du Saguenay (Lieu d'Actions et de Services travaillant dans l'Unité avec les Sans-Emploi) est un organisme de défense des droits des sans-emploi, d'entraide et de lutte à la pauvreté couvrant la sous-région du Saguenay. Notre organisme veut maintenir un lieu communautaire accessible aux personnes sans emploi en mettant sur pied des ressources

¹ Coordonnateur, L.A.S.T.U.C.E.

liées à leurs besoins, en plus d'offrir des services d'accueil, d'accompagnement, de défense des droits (individuels et collectifs), de promotion, de sensibilisation, d'écoute, de référence et d'orientation vers les organismes communautaires ou gouvernementaux appropriés. Les personnes visées sont des personnes assistées sociales, chômeuses, accidentées du travail, employées non syndiquées ou sans chèque. L.A.S.T.U.S.E. permet à ces personnes de s'informer pour bien connaître leurs droits, de se mobiliser pour que les choses changent et d'apprendre pour mieux comprendre!

Le territoire couvert par notre organisme s'étend sur une vaste zone (de Petit-Saguenay à Larouche, incluant Saguenay et les petites municipalités environnantes) de plus de 190 000 habitants. Ce territoire est divisé en deux régions par la direction des ressources humaines Canada (DRHC), soit la région Chicoutimi-Jonquière et la région Bas-Saint-Laurent-Côte-Nord.

Acteurs/actrices

Dans une région de 277 000 habitants, le taux de chômage régional était de 9,4 % en mai 2013, comparativement à 7,7 % pour l'ensemble du Québec à la même période. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean se classe au troisième rang du palmarès des régions ayant le plus haut taux de chômage au Québec. Les secteurs d'activités économiques les plus actifs dans notre région sont la fabrication et le commerce.

La situation des jeunes (15 à 29 ans) au Saguenay–Lac-Saint-Jean semble s'être détériorée entre 2011 et 2012, alors que le taux de chômage s'est légèrement élevé pour atteindre 13,4%. Dans l'ensemble du Québec, la situation des jeunes demeure stable. Chez les personnes âgées de 30 ans et plus de la région, la situation est bien moins difficile que chez les 15 à 29 ans. On observe une amélioration des indicateurs. Au Québec, le taux de chômage est en baisse et les taux d'activité et d'emploi sont plutôt en augmentation (Institut de la statistique du Québec, 2017).

Les acteurs de cette campagne furent d'abord les groupes de défense des droits des chômeurs qui se sont alliés aux centrales syndicales. En formant cette coalition, on a vu s'y ajouter le milieu communautaire et les associations étudiantes. Bref, la société civile y était entièrement représentée.

Déroulement du projet

Communément appelées la « réforme Harper », les modifications suggérées à l'assurance-emploi auraient eu des effets importants puisque les analyses démontraient que, pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, cette réforme impliquait une perte minimale de 264 millions de dollars dans l'économie régionale. Imaginez à l'échelle provinciale!

En plus d'obliger les prestataires à accepter des emplois à 90 %, 80 %, voire 70 % de leur salaire habituel, en tenant compte des dépenses encourues pour occuper l'emploi (transport, frais de garde, etc.), si la différence entre le salaire et les dépenses encourues demeure au-dessus du taux de prestation, c'est-à-dire du montant de votre chèque de chômage, cela devenait un emploi convenable. Le règlement nous disait que l'on tiendrait compte du salaire de l'emploi que le prestataire avait occupé durant le plus grand nombre d'heures pendant les 52 dernières semaines.

Dans le résumé de l'étude d'impact de la règlementation du projet de loi, nous pouvions notamment lire que le gouvernement s'attendait à ce que les nouvelles règles entraînent l'interruption des prestations d'environ 8000 prestataires supplémentaires et qu'elles généreraient des économies au régime d'environ 12,5 millions de dollars en prestations d'assurance-emploi en 2012-2013 ainsi que de 33 millions de dollars en 2013-2014 et années subséquentes. Pourtant, le régime d'assurance-emploi a été conçu pour permettre un moyen de subsistance aux travailleurs se retrouvant involontairement au chômage jusqu'à ce qu'ils trouvent un autre emploi.

Le nouveau Tribunal de la sécurité sociale serait encombré de « procédurites » qui décourageraient de plus en plus les prestataires à prendre les mesures pour se défendre, car le processus serait trop lourd. Comment peut-on exiger d'un tribunal arbitral qu'il se comporte de façon plus complexe que la Cour d'appel fédérale de par ses règles de procédure? Bref, il nous a semblé que le véritable enjeu de cette modification était de faire des économies sur le dos des chômeurs et chômeuses.

Bien entendu, nous ne pouvions passer sous silence cette attaque aux droits et à un système d'assurance pour les travailleurs qui y cotisent. Il devenait essentiel de lancer une campagne de contestation pour protéger le régime d'assurance-emploi. Pour y arriver, nous nous étions donné des objectifs de sensibilisation et d'éducation auprès de la population afin de mobiliser le plus de personnes possible contre cette réforme et ainsi faire reculer le gouvernement.

Concrètement, pour la mobilisation, nous avons d'abord suscité des questionnements par une sortie médiatique rapide. Nous sommes ensuite passés à la création d'une coalition régionale. Enfin, l'éducation populaire a également été un élément fort pour mobiliser les gens. Les courriels, la diffusion d'analyses, les médias et les rencontres individuelles avec des personnalités ciblées ont été des moyens stratégiques utilitaires (voir annexe 4).

Évaluation du projet

Nos objectifs ont été pleinement réalisés. Nous avons rencontré plus de 4000 personnes par les sessions d'éducation populaire et assemblées publiques (plus de 5000 par les blocages routiers). Il y a longtemps que nous avions vu une aussi grande mobilisation dans la région.

Au niveau politique, plus d'une dizaine de municipalités ont pris des résolutions contre la réforme de l'assurance-emploi. Même la Conférence régionale des élus (CRÉ) s'est prononcée contre celle-ci, tout

comme le gouvernement du Québec qui s'y est opposé par une motion unanime.

Notre victoire a finalement été confirmée par une directive donnée au personnel de Service Canada et du Développement des ressources humaines et du développement social du Canada de mettre la pédale douce sur l'application des points controversés de la réforme.

Pour tout dire, nous agirions de la même façon si c'était à recommencer demain, en améliorant cependant quelques aspects logistiques pour faciliter le travail.

Questions

1. Identifiez le type de communauté touché par le problème et relevez au moins une difficulté à travailler avec ce type de communauté en tant qu'intervenant.
2. Selon votre analyse, quels seraient les points forts de la stratégie d'action de L.A.S.T.U.S.E. dans ce projet?

Lectures suggérées

Campeau, G. (2001). *De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi, l'histoire du régime canadien et de son détournement*: Éditions Boréale.

Campeau, G. (2003). L'Assurance-Emploi: Les Enjeux constitutionnels du Détournement du Régime d'Assurance-Chômage. *Journal of Law and Social Policy*, 14, 91-106.

L.A.S.T.U.S.E. Saguenay. (2013). *Assurance-emploi: propriété des cotisant-e-s* Mémoire présenté à la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi.

Sous-comité sur les fonds de l'assurance-emploi. (2005). Rétablir la bonne gestion financière et l'accessibilité du régime d'assurance-emploi.

Ottawa: Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

COMITÉ DE CITOYENS POUR UN VAUDREUIL DURABLE

Par Chantal Goupi¹

Résumé synthèse du projet

Pour assurer la continuité des opérations de l'Usine Vaudreuil jusqu'en 2047, Rio Tinto a annoncé le rehaussement de son site actuel de disposition de résidus de bauxite (SDRB) et la mise en place d'un troisième SDRB en plein cœur du Boisé Panoramique. Indignés par ce projet de dépotoir industriel à proximité de leur résidence et inquiets des impacts sur leur qualité de vie, leur santé, la valeur de leur propriété et l'environnement, des citoyens ont décidé de fonder le Comité de citoyens pour un Vaudreuil durable (CVD) au mois de novembre 2015. En un an, grâce à l'implication bénévole de ses membres et aux dons de la communauté, le CVD a multiplié les actions pour amener Rio Tinto à développer un projet qui protégerait à la fois les emplois, la population et l'environnement.

Description du milieu d'intervention

Le territoire touché comprend le quartier St-Antoine (aussi appelé Côte de la Réserve) et Panoramique à Chicoutimi. À Jonquière, ce sont les quartiers Saint-Jean-Eudes, Arvida et Dubose qui sont les plus directement touchés. Il y a près de 8000 résidences (locatives ou propriétaires) à proximité du SDRB actuel et futur de l'Usine Vaudreuil. Cela représente environ 18 585 personnes. Le revenu moyen des ménages se situe entre 29 565 \$ et 32 849 \$ et la proportion de personnes à revenu faible par secteur se situe entre 6 % et 15 %. Enfin, notons que dans un rayon de 20 km² (zone utilisée dans l'étude d'impact sur la santé), il y a 12 écoles, 15 garderies, 2 hôpitaux et 7 résidences pour personnes âgées (CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2011).

¹ Secrétaire du conseil d'administration, Comité de citoyens pour un Vaudreuil durable.

Acteurs/actrices

Au sein du CVD, une dizaine de membres réguliers se sont impliqués dans les actions générales, et quelques membres ont offert de leur temps ponctuellement. Réunis autour d'une cause commune à laquelle ils croyaient, une dynamique de groupe s'est rapidement développée. Le CVD a réussi à mobiliser plusieurs citoyens, qui ont participé à ses activités publiques (assemblées générales, souper spaghetti). En moyenne, 77 personnes ont participé à leurs activités.

Le CVD a tenté d'établir des partenariats avec différents acteurs (Direction de la santé publique, organismes environnementaux, Centre de recherche sur le développement territorial de l'UQAC, élus, conseillers municipaux), mais aucun n'a voulu appuyer publiquement notre cause et nous aider dans nos démarches. Les membres du CVD sont les seuls à oser se tenir debout face à Rio Tinto. Le CVD n'a eu aucun appui officiel, aucun groupe ne s'est joint à ses actions. Les partenaires du CVD sont les citoyens et les usagers du boisé Le Panoramique. Quelques organisations ont appuyé le CVD pendant sa campagne de financement, comme les commerces de vélo qui désirent que le Boisé Panoramique demeure intact en raison de la présence de pistes de vélo de montagne.

Déroulement du projet

Une première étape pour les citoyens était de se regrouper et de créer une instance qui permettrait au CVD d'être reconnu aux yeux de Rio Tinto, de la Ville de Saguenay et des médias, comme un interlocuteur incontournable représentant les intérêts des citoyens. C'est pourquoi les membres fondateurs, qui s'étaient rencontrés lors des assemblées publiques de Rio Tinto à l'automne 2015, ont décidé d'incorporer le CVD comme un organisme sans but lucratif. Un conseil d'administration a été élu démocratiquement lors d'une assemblée de fondation à laquelle 75 citoyens ont participé. Dès le départ, 300 personnes ont signé une lettre d'appui au CVD.

Le CVD a rencontré Rio Tinto dès le mois de novembre 2015 afin d'assurer sa représentation sur le groupe de travail portant sur le projet. Il a lancé une pétition en ligne au mois de mai, qui a récolté 1000 signatures. Elle a été déposée au maire lors de la séance du conseil municipal du 6 juin 2015. Le CDV a aussi lancé une campagne de financement, par des sollicitations de dons en porte à porte et en ligne, ainsi qu'un souper spaghetti. Nous avons ainsi réussi à récolter près de 15 000 \$ pour la réalisation des actions du comité.

Pour empêcher que le Boisé Panoramique devienne un dépotoir industriel, le CVD a d'abord réalisé des actions au niveau municipal. En effet, Rio Tinto a demandé à la Ville de Saguenay, le 19 novembre 2015, de modifier ses règlements d'urbanisme pour autoriser l agrandissement de son site de résidus de bauxite sur son terrain situé dans la zone 85390.

Cette activité industrielle était interdite, car tant dans le plan d'urbanisme que dans le règlement de zonage, la seule classe d'usage prévu et autorisé pour cette zone était « Parcs, terrains de jeux et espaces naturels ». Rien ne laissait présumer qu'un dépotoir industriel y serait un jour aménagé. Avant le zonage « parcs et espaces verts » en 2011, cette zone était « résidentielle ».

Ce changement de zonage, jugé inacceptable par les citoyens, a été dénoncé par le CVD, notamment lors de la consultation publique à ce sujet, lors de rencontres avec le Comité consultatif d'urbanisme de Saguenay, des séances publiques du conseil municipal et auprès des élus municipaux (maire et conseillers). Il a demandé que la Ville attende les résultats des études d'impacts avant de prendre leur décision.

Finalement, le projet de règlement autorisant l agrandissement du SDRB à l intérieur du Boisé Panoramique a été adopté à l unanimité par le conseil municipal le 2 mai 2016, avant même que les études d'impacts du projet ne soient complétées.

Très déçu par cette décision de la Ville, le CVD s'est adjoint des services d'un avocat spécialisé en environnement afin de se prévaloir de son droit de demander l'avis de la Commission municipale du Québec (CMQ) au sujet de la conformité des règlements d'application de la Ville de Saguenay au Schéma d'aménagement et de développement et au Plan d'urbanisme. La CMQ a rendu son jugement au mois de juillet 2016, affirmant que les règlements étaient conformes, car une clause spécifique dans le Schéma d'aménagement prévoit que les usages industriels peuvent être autorisés dans les espaces récréatifs et les espaces verts sous certaines conditions. Nous avons appris que, comme le Boisé Panoramique, le parc Price (Kénogami) et les sentiers du Manoir (Arvida) étaient également à risque de devenir une zone industrielle si le propriétaire du terrain, Rio Tinto, en faisait la demande.

Dès le début, les impacts sociaux, environnementaux et de santé publique du projet ont été peu discutés et considérés. D'abord, le choix de Rio Tinto « d'agrandir » son SDRB dans le Boisé Panoramique était avant tout basé sur des considérations économiques. Ensuite, la Ville a adopté les règlements d'application autorisant un zonage industriel dans le Boisé Panoramique, sans attendre qu'une étude d'impact ne soit réalisée. D'emblée, le projet a été présenté à la population dans un contexte de fermeture et de pertes d'emplois. Pour le CVD, il était primordial de ramener sur la place publique les préoccupations des citoyens au sujet des impacts qu'aurait le projet dans leur vie.

D'autre part, dans son processus de consultation, Rio Tinto a commandé des études d'impact. Toutefois, l'entreprise n'est aucunement obligée de respecter les recommandations issues de la consultation. Nous en avons eu la preuve lorsque Rio Tinto a déposé une demande de certificat d'autorisation pour débuter la phase 2 de son projet dans le Boisé Panoramique, et ce, un mois après la publication du rapport qui recommandait de recommencer l'exercice de choix d'un site de résidus de bauxite avec les parties concernées.

Or, le CVD croit toujours qu'une étude sur les impacts aurait été indispensable, même si le projet n'était pas visé par l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et donc, qu'il n'est pas assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement au Québec méridional – en d'autres mots : des audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Cela nous apparaissait comme d'autant plus vrai que lors de la dernière audience publique du projet de construction de l'Usine AP50 par le BAPE, tenue en 2011, le Boisé Panoramique était justement considéré comme une zone tampon à protéger les citoyens des activités industrielles du Complexe de Jonquière de Rio Tinto (BAPE 2011). Nous avons fait plusieurs demandes et représentations pour que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDELCC) utilise son pouvoir discrétionnaire et exige la tenue du BAPE pour ce projet.

Bref, la sensibilisation aux impacts sociaux, environnementaux et sur la santé s'est réalisée par de nombreuses représentations auprès des élus, de Rio Tinto et de partenaires (organismes, syndicats). Au niveau de la population, nous avons donné de nombreuses entrevues à la radio, à la télévision, dans le journal. Plusieurs lettres dans le courrier des lecteurs ont été publiées. Nous avons rédigé deux mémoires. Nous avons une infolettre (près de 250 personnes inscrites) et une page Facebook (suivie par 546 personnes).

Il existe des alternatives viables et durables pour que l'Usine Vaudreuil puisse poursuivre ses activités et conserver les emplois. C'est ce que le CVD a tenté de démontrer et de revendiquer dès le début de son implication. Nous avons identifié deux pistes de solutions alternatives. La première, c'était de s'attaquer au problème à la source. Les résidus de bauxite s'accumulent depuis plus de 90 ans dans la région. Déjà deux SDRB arrivent à leur pleine capacité. Lorsque l'usine fermera définitivement, tel qu'annoncée par Rio Tinto, elle laissera des cicatrices importantes dans le paysage de la région. Une première avenue est donc de trouver des moyens pour valoriser les résidus de bauxite. Pour cela, il faut investir dans la recherche et le développement. Une deuxième

solution, à court terme, est de trouver un autre SDRB, où les impacts seraient moins importants pour la population. Par exemple, un site qui serait facilement accessible par voie ferroviaire.

Afin de promouvoir l'option de la valorisation des résidus de bauxites, nous avons collaboré au Forum « Pacte social aluminium » du Centre de recherche sur le développement territorial au mois de septembre 2016. Nous avons participé à la préparation et l'animation de l'activité « La bauxite et ses résidus » dans le cadre de ce forum. Nous avons aussi contribué à l'organisation d'un panel régional portant sur la valorisation des déchets industriels dans une perspective de développement durable, dans le cadre du congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), qui a eu lieu à l'UQAC au mois de mai 2017.

Évaluation du projet

Après un an, le CVD a eu la satisfaction d'avoir fait tout ce qui était possible pour protéger le Boisé Panoramique. Le comité a réussi à être suffisamment connu et reconnu par les élus, les médias et la population. Il a réussi à amener le débat au-delà du « chantage à l'emploi », en sensibilisant les acteurs concernés aux impacts sociaux, environnementaux et de santé publique du projet. Il a utilisé toutes les tribunes possibles pour demander que le projet ne soit pas réalisé dans le Boisé Panoramique (consultation municipale, consultation de Rio Tinto, groupe de travail de Rio Tinto, Commission municipale, représentations auprès des élus...).

Le CVD suit attentivement la démarche de demande de certificat d'autorisation pour la phase 2 du projet par Rio Tinto auprès du MDELCC. Peu importe la réponse, les membres du CVD ne baisseront pas les bras et vont continuer à revendiquer que Rio Tinto choisisse de développer un projet alternatif viable et durable pour protéger les emplois et la population des impacts à très long terme de son projet. De plus, les élections municipales de 2017 représentaient une opportunité pour faire

de ce projet un enjeu prioritaire pour les candidats et amener le nouveau conseil municipal à renégocier les paramètres du projet avec Rio Tinto.

Le CVD a été déçu de sa participation au groupe de travail de Rio Tinto, car ce n'était pas une véritable consultation, ni même un véritable dialogue. Comme le site du Boisé Panoramique avait déjà été choisi avant même de commencer les consultations publiques, Rio Tinto n'avait aucune ouverture aux solutions alternatives, comme celles que le CVD proposait (le transport par train vers un site externe à la zone urbaine et la valorisation des résidus de bauxite).

Les discussions étaient à sens unique et le dialogue entre les 20 représentants du groupe de travail n'était pas réellement au rendez-vous. Ceci permettait un contrôle de l'information puisque nous étions soumis à un processus de « questions – réponses ». En effet, les rencontres se déroulaient avec un ordre du jour serré, avec des périodes de 10 minutes allouées à chaque sujet. Les membres ne pouvaient donc pas développer ni bonifier, mais simplement poser des questions et demander de l'information alors que les réponses arrivaient à une séance postérieure, quand elles arrivaient.

Si c'était à refaire, le CVD demanderait dès le départ que des conditions soient mises en place pour un réel travail de partenariat entre Rio Tinto et les représentants de la communauté.

Questions

1. Selon vous, quel est l'enjeu social central des actions réalisées par le CVD ?
2. Les dynamiques à l'œuvre dans ce récit démontrent très clairement comment le processus d'*empowerment* peut être mis en marche par un comité de citoyen. Explicitez ce processus en prenant bien soin de distinguer chaque niveau d'*empowerment* ainsi que leurs différentes dimensions.

3. Au travers de ce récit, on voit que la notion de pouvoir est centrale. Définissez comment se matérialise ce pouvoir chez chacun des acteurs en scène tout en spécifiant les enjeux de lutte de pouvoir qui y sont reliés.

Lectures suggérées

Beaulieu, C. (2002). *Revue de la littérature portant sur les boues rouges*. Montréal: École Polytechnique de Montréal. Repéré à <http://www.polymtl.ca/enviro-geremi/pdf/articles/Projet1-4-1-BouRoug-CBeaulieuMA1.pdf>

Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine. (2016). L'acceptabilité sociale, une définition à revoir, des principes fondamentaux à respecter. Repéré le 26 novembre, à <http://quebecmeilleuremine.org/sites/default/files/M%C3%A9moire%20-%20Acceptabilit%C3%A9sociale%20-%20QMM.pdf>

Comité de citoyens pour un Vaudreuil durable. (2016). *Protéger la zone tampon au cœur de Saguenay - Mémoire présenté à la Ville de Saguenay dans le cadre du projet "Projet Vaudreuil au-delà de 2022 de Rio Tinto"*. Chicoutimi: CVD. Repéré à <https://www.consultationsvaudreuil.com/1001/documents/4286>

Comité de citoyens pour un Vaudreuil durable. (2016). *Un projet socialement inacceptable - Mémoire présenté dans le cadre de la démarche de consultation de Rio Tinto sur le projet Vaudreuil au-delà de 2022 et son étude d'impact*. Chicoutimi: CVD. Repéré à <https://www.consultationsvaudreuil.com/1001/documents/4285>

Proulx, M.-U. (2016). Rapport exécutif du Forum « Pacte social aluminium », Centre de recherche en développement territorial. Repéré le 26 novembre, à <http://www.uqac.ca/vision2050/wp-content/uploads/2016/11/Rapport-Alu-final.pdf>

Site web : Rio Tinto. (s.d.). Projet Vaudreuil au-delà de 2022. Repéré le 26 novembre, à <https://www.consultationsvaudreuil.com/avenir-vaudreuil>.

LES 28 ÉLECTRIQUES : L'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME AU CŒUR DE L'INTERVENTION COLLECTIVE

Par Caroline Jean¹

Résumé synthèse du projet

Les 28 électriques a été une campagne d'éducation populaire autonome qui s'inscrivait dans la foulée des revendications contre les mesures d'austérité des différents gouvernements qui se sont succédés à la tête du Québec depuis les 20 dernières années. En s'attardant principalement à la revendication de la hausse des tarifs d'électricité, *les 28 électriques* est partie prenante du mouvement contre le néolibéralisme, pour une plus grande justice sociale et une meilleure répartition des richesses. Cette campagne a été réalisée de septembre 2013 à juin 2014 principalement au Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais également dans d'autres régions du Québec, dont la Capitale-Nationale, le Centre-du-Québec et l'Estrie. Dans le cadre des *28 électriques*, nous avons eu à identifier plus d'un espace d'intervention. Tout d'abord, la population était le groupe cible, alors que le gouvernement était le groupe à convaincre. Plusieurs vecteurs ont été utilisés afin de rejoindre la population, ceux-ci ayant également dicté les lieux des interventions. Dans un premier temps, la rue a été utilisée comme espace public et lien direct avec la population. En deuxième lieu, les groupes communautaires ont été ciblés comme lieux privilégiés de conscientisation sociale avec des groupes de personnes plus localisées et/ou conscientisées par leur implication dans les organismes communautaires. Troisièmement, les médias sociaux et le cyberspace ont été identifiés comme espace virtuel, donc lieu public, mais dans l'atteinte de la population dans la sphère privée. Finalement, les médias conventionnels ont été occupés comme espace grand public et dépersonnalisé. Quant au gouvernement, il a été principalement

¹ Coordonnatrice, Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean Chibougamau-Chapais (MÉPAC-SLSJ-CC)

interpellé par la réappropriation de l'espace public que représentent les manifestations et les mobilisations à grand déploiement.

Acteurs/actrices

Nous identifions plusieurs actrices et acteurs ayant pris part aux 28 *électriques* à différents niveaux d'implication. Premièrement, les groupes communautaires de base de la région, soit le MEPAC Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougameau-Chapais (MEPAC-SLSJ-CC), seul regroupement d'organismes communautaires en éducation populaire autonome dans la région, les autres regroupements en éducation populaire autonome au Québec (11 au total), le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ) et la Coalition Main rouge.

Déroulement du projet

Nous sommes en septembre 2013, sous un gouvernement minoritaire péquiste dirigé par Pauline Marois. Malgré leurs promesses plutôt progressistes à la suite du printemps érable, on annonce un dégel du tarif patrimonial d'électricité prévu pour avril 2014. Le tarif du bloc patrimonial d'électricité est un tarif préférentiel offert aux consommateurs et consommatrices de la province par Hydro-Québec et qui, avant 2014, était protégé par la loi. Une hausse des tarifs du bloc patrimonial d'hydroélectricité s'ajoute à celles soumises annuellement à la Régie de l'énergie. Ces hausses concernent l'ensemble de la population, mais touchent particulièrement les ménages à faible et modeste revenu.

Rappelons que, quelques années auparavant, en 2011, Hydro-Québec a engendré des profits de 2,6 milliards de dollars alors que, pendant ce temps, plus de 50 000 familles étaient débranchées, faute de pouvoir payer leur facture (Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, 2013). La mission première de la société d'État s'est pervertie. Au fil des ans, les gouvernements ont demandé à Hydro-Québec de faire le plus de profit possible pour s'en accaparer une part

toujours plus grande. Dans cette foulée, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation de services publics² lance une campagne contre le dégel des tarifs d'hydroélectricité : le courant avant le profit ! Le 28 septembre 2013, une manifestation nationale organisée par la Coalition bat son plein à Montréal. Réunies en rencontre nationale la semaine suivante à Québec, les tables régionales membres du MEPACQ votent pour une campagne de sensibilisation et de mobilisation mensuelle qui s'étalerait jusqu'en juin 2014, en lien avec les actions de la Coalition Main rouge. C'est la naissance de la campagne *Les 28 électriques*. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le MEPAC-SLSJ-CC lance le bal en invitant les gens de la région à s'afficher contre la hausse : « *En vous inspirant du logo de la campagne, nous vous invitons à le rendre électriquement visible et à surveiller les activités festives et créatives annoncées dans notre région qui se produiront les 28 de chaque mois* ». Une série de huit 28 électriques s'en suivra.

Dans ce contexte sociopolitique, les différents acteurs et actrices des paliers nationaux, régionaux et locaux, principalement en défense collective des droits, mais également d'autres secteurs, ont allié leur force afin d'atteindre deux objectifs généraux :

1. Empêcher le dégel du tarif d'électricité patrimonial
2. Faire reculer le gouvernement sur les hausses de tarifs d'électricité à Hydro-Québec

Les objectifs secondaires étaient :

1. Informer la population des hausses de tarifs d'électricité et des changements survenus à Hydro-Québec depuis sa création;
2. Sensibiliser la population aux impacts des hausses de tarifs d'électricité sur les ménages québécois;

² Depuis l'assemblée générale de la Coalition le 2 mars 2017, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics se nomme dorénavant Coalition Main rouge.

3. Permettre une meilleure compréhension des inégalités sociales et des impacts des mesures gouvernementales sur la population et les personnes vulnérables.

Pour le MEPAC-SLSJ-CC, les stratégies d'action se sont tout d'abord développées afin de pouvoir s'inscrire dans l'élaboration de sensibilisation et de mobilisation de la campagne nationale. Dans un second temps, créer une série d'actions pour permettre un continuum de luttes sur le thème de la hausse des tarifs d'électricité. Finalement, permettre la diffusion d'images à travers des médiums présents dans la vie quotidienne et à travers les médias conventionnels. Afin de mettre en application ces stratégies, il y a eu, tout d'abord et en collaboration avec les autres tables régionales en éducation populaire autonome, le MEPACQ et la Coalition Main rouge, la réalisation du matériel visuel facile à reprendre pour les groupes de base et la population. Le MEPAC s'est également réapproprié la formation *Le courant avant le profit* développée par la Coalition Main rouge, l'a publicisée et l'a donnée au moins cinq fois pendant l'année. Il a produit sur ses propres bases un communiqué de presse à chaque 28 du mois sur une période de huit mois. Finalement, il a réalisé diverses actions, décrites ci-dessous, qui ont été l'essence même de cette campagne.

Pendant la période du 1^{er} octobre au 30 décembre 2013, la population et les groupes communautaires ont, dans un premier temps, été invités à rendre visible les hausses de tarifs d'hydroélectricité par différentes activités créatives. En octobre, novembre et décembre, les gens ont été invités aux bureaux du MEPAC-SLSJ-CC pour confectionner des citrouilles, des tires de Sainte-Catherine et des couronnes de noël contre la hausse ou, à l'aide d'un didacticiel disponible en ligne, à réaliser l'activité dans leur groupe ou à la maison. Les gens ont également été invités à accrocher les affiches thématiques (Halloween, Noël, etc.) dans une fenêtre de leur maison.

À partir de janvier, la campagne prend une tangente davantage orientée vers la conscientisation. Le 28 janvier, un visionnement collectif du film

Chercher le courant, qui aborde le sujet de l'énergie renouvelable au Québec, est organisé à Alma. En février, la population est invitée à participer à un concours en répondant à la question : « *Quelle est votre meilleure astuce pour diminuer votre consommation d'énergie et du même coup, le montant de votre facture d'électricité?* » pour gagner des boucles d'oreilles et épinglettes contre la hausse créée par une artiste régionale. S'en suivent, la participation à l'organisation de transport pour une manifestation contre l'austérité à Québec, séance de sensibilisation dans des lieux publics de Jonquière et de Chicoutimi, formation publique sur l'histoire d'Hydro-Québec et de la tarification au Québec et finalement, un concours pour gagner des sacs écolos faits par une artiste saguenéenne en faisant l'exercice de réflexion suivant : « *Quelle action concrète pouvez-vous initier ou réaliser en tant que citoyenne, citoyen ou groupe afin d'exprimer votre opposition à la privatisation d'Hydro-Québec et aux mesures d'austérité du gouvernement libéral?* »

Évaluation du projet

Ce projet a toutes les qualités requises pour s'inscrire dans la culture d'éducation populaire autonome et des pratiques d'intervention collective : il a une portée de changement social, une étape de sensibilisation, de formation, de reprise de pouvoir d'agir individuel et collectif et de mobilisation. C'est une campagne qui a été marquée par sa grande créativité et l'implication des porteuses et porteurs. Cependant, le gouvernement de l'époque n'a pas reculé dans ses engagements en faveur du dégel du tarif patrimonial et des tarifs d'électricité. Il est difficile de mesurer l'impact réel des interventions collectives. Il est possible de compter combien de gens ont été présents aux formations, à combien de gens de l'information a été distribuée, etc. Mais combien de ces personnes ont parlé de ce qu'elles venaient de recevoir comme information? Combien de personnes sont passées devant les maisons où il y avait une pancarte contre la hausse et se sont questionnées ou ont cherché davantage d'information sur le sujet? Sans doute plus qu'on peut l'imaginer!

Le Parti québécois, au pouvoir pendant la campagne, a perdu les élections peu de temps après. Il est démesuré de présenter comme unique facteur la perte des élections d'un gouvernement qui n'a pas entendu les revendications des *28 électriques*, ce qui n'était d'ailleurs pas l'objectif. Cependant, les mécontentements exprimés ont pu mener des citoyennes et citoyens à faire ce lien et ce qui démontrerait, de manière hypothétique, l'impact de la campagne sur les réflexions d'ordre politique de la population. Autrement, une certaine autocritique envers cette campagne doit se diriger vers l'absence d'une organisation médiatique d'envergure. Bien que les médias aient couvert certaines actions réalisées, il est permis de croire qu'une campagne médiatique mieux articulée et planifiée aurait permis de faire des gains importants sur un plus grand bassin de la population et de peut-être toucher davantage d'élus. Beaucoup d'efforts ont également été exclusivement dirigés vers la population. Des rencontres avec les élus pour présenter les arguments portés par *Les 28 électriques* auraient pu être envisagées, ce qui aurait peut-être permis de porter le message à l'Assemblée nationale. Ceci dit, le constat fait en rétrospective est que des centaines de personnes en région, et des milliers sur le plan national, ont été rejoints par *Les 28 électriques*. En 2017, plus de trois ans après la campagne, des autocollants *Contre la hausse* se font toujours voir sur certaines voitures et sur certains poteaux. En conclusion, si les pratiques d'éducation populaire autonome, telles qu'elles ont été vécues dans la campagne *Les 28 électriques*, redeviennent pratique courante au cœur des organismes communautaires et de l'intervention collective, il nous sera à nouveau permis de croire en une réelle atteinte de la justice sociale. Collectivement, nous avons tout ce qu'il faut pour réaliser cet objectif!

Questions

1. Quelle serait la plus grande qualité de la campagne *les 28 électriques*? Pourquoi?
2. L'éducation populaire est l'un des piliers de l'action collective. En quoi cela intervient-il dans le processus *d'empowerment*?
- 3.

Lectures suggérées

Site web : Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec. (s.d.). Repéré le 27 novembre, 2018, à <http://www.mepacq.qc.ca/>

Site web : Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Chibougameau-Chapais. (s.d.). Repéré le 27 novembre, 2018, à <http://www.mepac.qc.ca/>

PROJET DE COOPÉRATIVE D'HABITATION LA SOLIDARITÉ

Par Sonia Côté¹

Résumé synthèse du projet

Loge m'entraide est né le 13 avril 1998 en ayant pour mission la défense des droits des personnes locataires à faible revenu et la promotion du logement social (Habitation à loyer modique, Coopérative d'habitation et Organisme sans but lucratif voué au logement) pour combattre la pauvreté. Au 1er décembre 2018, plus de 16 000 locataires à faible revenu ont recouru aux services individuels de l'organisme et 116 actions collectives ont été tenues en faveur du droit au logement.

Afin d'amener vers une vision collective les locataires à faible revenu ayant recours aux services d'intervention individuelle en raison de leur problème de logement (piètre qualité des loyers et/ou pourcentage trop élevé de leur revenu au logement), ils sont invités à se mobiliser autour d'un but commun pour améliorer à la fois leurs conditions de vie, mais aussi celles des autres locataires vivant la même problématique. De ce besoin devait naître une Coopérative d'habitation dans l'arrondissement Jonquière en 2013.

Description du milieu d'intervention

Loge m'entraide dessert Saguenay et les environs. Selon le recensement de 2016, 7475 ménages locataires à la Ville de Saguenay consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement, dont 1065 plus de 80 % et 660 plus de 100 %. Les locataires de Saguenay sont parmi les plus pauvres des régions administratives du Québec (Statistique Canada, 2017b).

En effet, c'est à Saguenay que la hausse de leur revenu médian entre les deux derniers recensements (2011 et 2016) a été la plus faible. Alors que

¹ Coordonnatrice, Loge m'entraide

le revenu médian des ménages locataires augmentait de 16,4% au Québec (32 118 \$ - 37 391 \$), il augmentait de 9,4% à Saguenay (30 068 \$ - 32 906 \$) et le coût médian des loyers augmentait quant à lui de 10,3% (532 \$ - 587 \$). Concrètement, cela veut dire qu'à Saguenay, une fois le loyer payé, les locataires se sont appauvris plus qu'ailleurs, malgré le coût des loyers moins élevés que dans l'ensemble de la province (Statistique Canada, 2017b).

Enfin, certains types de ménages éprouvent plus de difficultés que d'autres. Les personnes seules, les personnes âgées et les jeunes sont les plus nombreux à payer un pourcentage trop élevé de leur revenu pour se loger. Les personnes seules représentent 42 % des ménages locataires consacrant plus de 30 % de leur revenu en loyer, alors que c'est le cas de 36 % des ménages locataires âgés de plus de 65 ans. Enfin, la proportion de locataires qui déclarent habiter un logement nécessitant des réparations majeures est trois fois plus élevée à Saguenay qu'à l'échelle du Québec (Statistique Canada, 2017b).

- Acteurs/actrices
- 40-50 militants de Loge m'entraide
- 5600 citoyens signataires d'une pétition
- 165 donatrices et donateurs (140 000 \$)
- 800 membres de Loge m'entraide

Déroulement du projet

Lors de l'assemblée générale annuelle de Loge m'entraide en mai 2013, les membres adoptaient une résolution pour fonder la Coopérative d'habitation La Persévérance dans l'arrondissement de Jonquière, secteur Kénogami (24 logements sociaux), face au besoin criant des locataires appauvris du secteur. À la suite d'une récolte de 72 000 \$ en dons grâce à 243 donatrices et donateurs, une contribution manquante du milieu a été demandée à la Ville de Saguenay pour fonder ce projet (940 000 \$ étagés sur 10 ans, une réduction de taxes pendant 25 ans et la cession d'un terrain municipal).

Un terrain municipal ayant été offert en décembre 2013, une étude des sols révélait une contamination majeure d'hydrocarbures. S'en est suivie une lutte collective pour aider à payer les frais de décontamination, dont une campagne de dons de 5000 \$. Cette mobilisation soutenue a incité la Ville à offrir, en mai 2015, un nouveau terrain municipal à Chicoutimi-Nord, situé à plus de 30 kilomètres du terrain initial, permettant tout de même de fonder la Coopérative d'habitation La Persévérance.

Toutefois, les locataires appauvris de Jonquière, impliqués depuis 2013 dans la fondation d'une Coopérative d'habitation dans leur arrondissement, se sont alors retrouvé le bec à l'eau. Déménager à plus de 30 kilomètres et être ainsi déracinés de leur milieu de vie et, par le fait même, privés de leurs réseaux d'entraide familiale et communautaire était hors de question.

Ainsi, une mobilisation s'est enclenchée pour trouver un terrain privé à vendre dans le secteur Kénogami, où devait initialement naître le projet de coopérative d'habitation. Celui-ci a finalement été trouvé le 1er octobre 2015. Une contribution du milieu a alors été demandée à la Ville de Saguenay (825 000 \$ étalés sur 10 ans et une réduction de taxes pendant 25 ans) afin de fonder cette fois, 12 logements sociaux sur le nouveau terrain. Ce projet portera désormais le nom de Coopérative d'habitation La Solidarité.

Afin de diminuer la participation financière de la Ville, une campagne de dons tenue entre le 1er octobre et le 1er décembre 2015 a permis de récolter 70 000 \$ (neuf donatrices et donateurs). Devant le second refus de la Ville d'offrir l'aide manquante au projet (755 000 \$ et une réduction de taxes pendant 25 ans), une deuxième campagne de dons a été tenue de mai à juin 2016, permettant ainsi d'augmenter les dons à 80 000 \$.

Afin de mobiliser la population et de convaincre la Ville de Saguenay d'apporter leur aide à ce projet dans l'arrondissement de Jonquière, deux actions collectives ont alors été mises de l'avant. Une pétition a circulé du 1er décembre 2015 au 25 mars 2016, celle-ci recevant l'appui de 5600

signataires. De plus, en moyenne 40 militants ont tenu, tout au long de l'année 2016, un total de neuf sit-in silencieux (un par mois, excepté en janvier et en août 2016) dans les escaliers du hall d'entrée de l'hôtel de ville.

Devant la fermeture insistante du maire de l'époque, monsieur Jean Tremblay, deux autres actions collectives ont alors été alors mises en branle : une campagne de lettres adressées au premier magistrat en avril 2016 et une troisième campagne de dons du 21 septembre au 31 octobre 2016. 32 000 \$ ont alors été récoltés, haussant ainsi les dons à 112 000 \$ (69 donatrices et donateurs).

Devant le refus répété du maire de répondre positivement à l'appel des locataires appauvris de Jonquière, il a été décidé, lors d'une réunion militante tenue le 30 janvier 2017, de diriger nos efforts collectifs en fonction de la campagne électorale municipale de l'automne 2017. Le but devenait dorénavant l'obtention, avant l'élection du 5 novembre 2017, d'un engagement ferme à aider la naissance de la Coopérative d'habitation La Solidarité de la part des candidats à la mairie de Ville de Saguenay.

Puisqu'aucun des candidats rencontrés au printemps ne s'était engagé, si ce n'est du bout des lèvres, à en discuter une fois élu, la survie du projet était alors sérieusement menacée. Les militantes et militants ont alors décidé, sous la mouvance d'un ultime cri du cœur, d'interpeller une toute dernière fois le maire sortant. Une action tintamarre a été organisée en juin 2017 et une deuxième en septembre 2017, qui auront malgré tout laissé les locataires appauvris sur leur faim.

En date du 1er décembre 2018, un an après l'élection de la nouvelle administration municipale, le projet n'avait toujours pas avancé. La Ville étant toujours en consultation, réflexion, analyse et interrogation, trois autres obstacles sont venus s'ajouter en 2018 :

- Hausse des coûts de construction depuis 2013, faisant passer de 940 000 \$ à 985 000 \$ la contribution du milieu à recueillir;
- Élection d'un nouveau gouvernement provincial, qui, lors de la campagne électorale de l'automne 2018, ne s'est pas engagé à offrir de nouvelles subventions en matière de logement social;
- Abolition de la réduction de taxes municipales pendant 25 ans aux nouveaux projets de logements sociaux, dont celui de la Coopérative d'habitation La Solidarité (gain qui avait été acquis par les locataires appauvris en 2005 pour diminuer la contribution du milieu requise à recueillir), faisant passer la contribution du milieu de 985 000 \$ à 1 231 000 \$.

Une manifestation a alors été tenue le 26 septembre 2018, lors de la visite à Saguenay du chef de la Coalition Avenir Québec (CAQ), François Legault, devenu premier ministre du Québec en 2018, afin de réclamer un engagement électoral quant à l'octroi de nouvelles subventions en matière de logements sociaux, ce qu'il a refusé de vive voix.

Une action collective telle une « Campagne de Téléphone Rouge » a aussi été tenue du 26 octobre 2018 au 2 novembre 2018 au cabinet de la mairie où plus d'une centaine de citoyens ont appelé pour réclamer le retour du rabais de taxes municipales de 25 ans au projet de logements sociaux, mais en vain.

Entre le 1er octobre 2015 et le 1er décembre 2018, pas moins de 21 actions collectives ont été tenues, le plus grand nombre de l'histoire de Loge m'entraide pour arriver à fonder un seul projet de logements sociaux :

- 1 recherche d'un terrain (2015)
- 1 manifestation (2015)
- 9 sit-in silencieux mensuels (2016 sauf en janvier-juillet et août)
- 1 pétition de 5600 signataires (2016)
- 1 campagne de 63 lettres d'appui (2016)
- 2 actions Tintamarre (2017)

- 4 campagnes de dons - 165 donateurs et donatrices / 140 000 \$ (2015-2016-2017-2018)
- 1 manifestation (2018)
- 1 campagne de Téléphone Rouge (2018)

Plusieurs stratégies ont été utilisées afin de susciter et de maintenir la mobilisation de la population et des militantes et militants. Parmi celles-ci :

- Distribuer des tracts d'information envoyés par courriel ou les réseaux sociaux, mais le contact humain reste toutefois le moyen, et de loin, le plus mobilisateur dans nos actions collectives.
- Prendre le temps d'expliquer chaque action collective (le but, le déroulement et la durée).
- Sensibiliser, informer, éduquer sur les besoins en matière de logements sociaux,
- Amener la personne locataire à s'impliquer dans un combat collectif afin de dépasser son intérêt personnel vers un objectif commun, collectif qui va répondre à l'ensemble de la population locataire appauvrie touchée par la même problématique du logement.
- Donner de l'importance à chaque militant et militante qui participe à une action collective : accueillir, écouter, discuter, répondre aux questions, créer des liens afin que chacun et chacune se sente partie prenante du combat mené collectivement.
- Sorties médiatiques pour informer de l'avancement du projet;
- Actions collectives pour faire entendre le besoin des ménages locataires appauvris.

Évaluation du projet

L'objectif n'est pas encore atteint en date du 21 février 2020, faute d'un manque de volonté politique municipale, mais aussi de subventions

anémiques pour de tels projets de la part des gouvernements supérieurs en matière de logement social. Toutefois, d'autres objectifs ont été atteints sur le plan humain notamment la fierté des militantes et militants de s'être mobilisés sans relâche contre vents et marrées, avec « Persévérence, Espérance et Solidarité » afin de faire avancer le droit au logement et reculer la pauvreté à Saguenay.

Questions

1. Ce texte révèle à quel point il est important de déployer des stratégies de mobilisation auprès de chaque personne impliquée. Développez sur cette question en insistant sur le rôle de ces stratégies dans celle plus large qu'est le projet d'intervention collective.
2. Quel est le type de stratégie (conflictuelle, consensuelle, négociation) Loge m'entraide a dû utiliser afin de faire avancer son projet de coopérative d'habitation. Expliquez.

Lectures suggérées

Loge m'entraide. (2018). *Loge m'entraide : 20 ans de combat pour le droit au logement et la lutte à la pauvreté*. Saguenay: Jim & Jane production en collaboration avec Loge m'entraide.

Front d'action populaire en réaménagement urbain - FRAPRU. (s.d.). Besoin d'un logement social. Repéré le 5 décembre, à <http://www.frapru.qc.ca/besoin-dun-logement-social/>

Site web : Loge m'entraide. (s.d.). Repéré le 5 décembre, à <http://www.logementraide.com/>

SEMAINE NATIONALE DE VISIBILITÉ DE L’ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME - UNE PROGRAMMATION LOCALE

Par Georgette (Géo) Pelletier¹ et Karen Myles²

Résumé synthèse du projet

Le principal mandat du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) est de défendre et promouvoir les intérêts des 4000 organismes et regroupements d'ACA présents partout au Québec. Pour ce faire, il orchestre chaque année la Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome (SNV-ACA).

En 2012, la Corporation de développement communautaire (CDC) du Roc et le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais (MÉPAC SLSJ-CC) ont voulu mettre davantage d'énergie dans la promotion de l'action communautaire sur le territoire de Chicoutimi. En ce sens, une semaine d'activités s'est déroulée deux années de suite. La CDC du Roc a collaboré avec des acteurs du milieu communautaire et universitaire afin d'offrir une première semaine de programmation. L'expérience, sous cette forme, s'est répétée en 2013, alors que le MÉPAC SLSJ-CC a étendu le territoire visé et que le comité a également collaboré avec deux artistes/artisans.

Description du milieu d'intervention

La reconnaissance de l'action communautaire autonome est toujours un enjeu de taille : « Cette reconnaissance est essentielle au milieu communautaire. Elle influence toutes les sphères de notre travail : le financement, l'autonomie, la relève, etc. Ces volets sont tous interdépendants » (Myles et Pelletier, 2016, p. 29).

¹ Agente de développement, CDC du Roc

² Directrice, CDC du Roc

Lors de la dernière consultation sur un mandat de grève, 263 organismes communautaires et 15 regroupements ont été dénombrés par les membres de la Table des regroupements du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sans compter ceux ne faisant partie d'aucun regroupement. Selon le Portrait de la contribution sociale et économique des organismes communautaires de Saguenay (Boivin, Siméon et Tremblay, 2008), il y aurait autour de 110 organismes communautaires sur le territoire de Chicoutimi³.

Acteurs/Actrices

Le MÉPAC SLSJ-CC et la CDC du Roc ont agi à titre de co-porteurs. Le comité porteur de la première édition était formé d'une professeure et d'une employée de l'Unité d'enseignement en travail social de l'UQAC, de la coordonnatrice du MÉPAC SLSJ-CC, de l'agente de développement de la CDC du Roc, de la coordonnatrice de la Maison des jeunes de St-Honoré et d'une intervenante du Café-Jeunesse de Chicoutimi. La deuxième année, certaines ont quitté, mais se sont joint un intervenant de l'organisme Le MIENS et l'agente de liaison de la Table de lutte contre la pauvreté de Chicoutimi. Mentionnons également la participation de nombreux organismes communautaires dans les différentes activités à titre de « vedettes ».

Déroulement du projet

La Semaine nationale de visibilité de l'ACA vise à rendre visible le travail exceptionnel des 4000 regroupements et organismes d'action communautaire autonome (ACA) présents partout au Québec. Ces organismes visent, entre autres, la transformation sociale, la justice sociale, la participation citoyenne et le respect des droits humains. Ils interviennent dans divers secteurs comme la santé et les services sociaux,

³ Le territoire de Chicoutimi correspond à celui de l'ancien CSSS de Chicoutimi, soit les arrondissements de Chicoutimi, Canton-Tremblay et Laterrière, ainsi que les municipalités de St-David-de-Falardeau, St-Honoré, Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord

les limitations fonctionnelles, l'action bénévole, la communication, l'environnement, le logement, le loisir, la solidarité internationale, la formation, la famille, l'immigration et bien d'autres encore!

Pourquoi cette fameuse reconnaissance? Pourquoi rendre visible le travail des 4 000 regroupements et organismes d'action communautaire autonome (ACA) présents partout au Québec? Nous demeurons convaincues que sans ce travail, de nombreuses personnes vivraient dans des situations indécentes. C'est aussi pour briser les idées préconçues selon lesquelles le milieu communautaire c'est broche à foin, désorganisé, crasseux et juste bon à chialer. Non. Ça construit, à partir des besoins et priorités du milieu. Ça autonomise les personnes. Ça soutient les efforts des individus pour améliorer leur situation. Ça prévient des problématiques avec les jeunes, les familles, les adultes, les aînés! Ça outille les personnes dans des situations difficiles, mais aussi les travailleurs et travailleuses du milieu par les formations et le transfert d'information. (Myles et Pelletier, 2016, p. 30)

En 2012, la CDC du Roc et le MÉPAC SLSJ-CC ont voulu investir plus d'énergie dans la promotion de l'action communautaire. En ce sens, une semaine d'activités s'est déroulée. La planification de la programmation s'est faite sous forme d'auto-programmation : les membres du comité ont exprimé leurs attentes et leurs intentions concernant les activités à tenir dans le cadre de cette semaine, ce qui a mené aux programmations. Les activités qui ont été inscrites au calendrier ont été portées par les organismes eux-mêmes, parfois en partenariat entre eux.

Pour ce faire, les co-porteurs ont collaboré avec des acteurs du milieu communautaire et universitaire afin d'offrir une première semaine de programmation. Le bilan de la première édition nous a permis de

maintenir les éléments de succès et de consolider ce qui a moins bien fonctionné. Une collaboration fructueuse entre les co-porteurs a de tout de même permis d'ajouter un événement : un photoreportage *Les visages de l'action communautaire autonome* en collaboration avec deux artistes-artisans.

Les activités organisées au cours des deux éditions étaient variées et s'adressaient à différents publics cibles. Nous voulions informer les membres de la collectivité sur l'action communautaire. Pour ce faire, l'UQAC et la CDC du Roc ont organisé, pour les deux éditions, un parcours d'autobus qui visait à faire connaître les organismes communautaires sur le territoire de Chicoutimi à la collectivité, aux médias et aux étudiants. Puisque nous voulions susciter l'intérêt des étudiants en travail social envers le milieu communautaire, un départ spécial a été organisé pour les étudiants et étudiantes du baccalauréat en travail social dans le cadre du cours *Intervention collective en travail social*. De plus, les places restantes à la formation de la Table des regroupements ont été offertes aux étudiants.

Nous voulions également collaborer avec les autres membres de l'action communautaire autonome. Nous avons publicisé les activités des autres groupes et avons porté attention à ne pas faire deux activités en même temps puisque cette semaine appartient à l'ensemble du mouvement. Ensuite, la tournée d'autobus a permis à plusieurs organismes communautaires de se faire connaître. Nous avons dû prendre contact avec eux afin d'expliquer le projet et recueillir les informations à diffuser. Il a même été prévu dans les trajets d'en visiter certains. Deux 5 à 7 ouverts à tous ont également été organisés. Ceux-ci portaient sur l'éducation populaire dans les organismes communautaires autonomes, où ces derniers ont aussi été sollicités pour présenter leur action.

Finalement, l'exposition du photoreportage à la bibliothèque publique a permis d'informer une partie de la population au sujet de l'action communautaire autonome. Les photos ont été exposées dans quelques lieux publics, dont l'UQAC. À la suite de cette exposition, le Groupe de

recherche et d'interventions régionales (GRIR) nous a contactées pour que le projet devienne une publication⁴. Pour le MÉPAC SLSJ-CC et la CDC du Roc, c'était une occasion à ne pas manquer afin de rendre ce projet durable et permettre une plus grande diffusion.

Évaluation du projet

Nous avons rejoint tout près de 100 personnes dans le cadre de chacune des éditions de la SNV-ACA sur le territoire de Chicoutimi. Bien que nous ne soyons pas en mesure de chiffrer le nombre de personnes atteintes dans les sorties médiatiques, l'exposition et le lancement du livre ont été couverts par certains médias. C'est ainsi que quelques citoyens de plus en ont appris davantage sur le milieu communautaire. La Tournée communautaire, qui s'est caractérisée par une visite en autobus au cœur du mouvement communautaire de la ville de Saguenay, avait comme objectifs principaux de rendre visible le travail des regroupements et des organismes d'action communautaire autonome (ACA), de créer des liens entre les organismes communautaires, les différents milieux et les citoyennes et citoyens de notre localité, de discuter des enjeux qui nous touchent et finalement, de faire la promotion du développement social de notre collectivité. C'est 60 étudiants et étudiantes en travail social de l'UQAC et une dizaine de citoyens et citoyennes qui ont participé aux différents trajets. Cette expérience communautaire a été grandement appréciée par les participantes et les participants ainsi que les organismes communautaires qui y ont participé. Nous avons constaté une difficulté à mobiliser les citoyens et les citoyennes pour une activité de ce genre. Si c'était à refaire, notre mode de recrutement serait à évaluer et à modifier.

⁴ Maltais, D., Tremblay, S., Jean, C., Bonneau, J.-A., Pelletier, G. G. (dir.). (2016). *Les visages de l'action communautaire autonome*. Chicoutimi: CDC du ROC, MEPAC, GRIR-UQAC.

En ce qui concerne les 5 à 7, la difficulté à mobiliser des citoyens et citoyennes s'est aussi observée. Comment intéresser des personnes à un sujet qui leur semble flou? Ou plutôt, en quoi un 5 à 7 thématique où on discute d'un sujet qu'ils ne connaissent pas peut-il les mobiliser?

Finalement, en ce qui concerne le photoreportage, notre bilan est plus que positif. Nous avons eu de la visibilité dans des lieux où nous sommes absents habituellement. De plus, l'issue qu'est la publication permet de pérenniser le projet.

Questions

1. La SNV-ACA vise d'abord et avant tout à faire connaître les organismes de l'ACA auprès de la population en général. Pourtant, cette action sous-tend une stratégie politique plus large. Quelle est cette stratégie ?
2. À quel niveau d'*empowerment* les activités de la SNV-ACA et, de façon plus large, celles du RQ-ACA, se placent-elles ? Justifiez.

Lectures suggérées

Maltais, D., Tremblay, S., Jean, C., Bonneau, J.-A., Pelletier, G. G. (dir.). (2016). *Les visages de l'action communautaire autonome*. Chicoutimi: CDC du ROC, MEPAC, GRIR-UQAC.

Site web : CDC du ROC. (s.d.). Repéré le 7 décembre, à
<https://www.cdcduroc.com/>

Site web : Réseau québécois de l'Action communautaire autonome - RQ-ACA. (s.d.). Repéré le 7 décembre, à <http://www.rq-aca.org/>

CHAPITRE 2

LES RÉCITS D'INTERVENTIONS SOCIOCOLUMNAUTAIRES

LE COLLECTIF COEXISTE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Par Jocelyn Girard¹

Résumé synthèse du projet

Le Collectif Coexister au Saguenay-Lac-Saint-Jean est un regroupement de personnes appartenant à diverses religions et sans religion. Sa mission s'organise en deux volets :

- Tenir des activités dites « réflexives » et d'autres plus familiales et conviviales pour contribuer à développer un vivre-ensemble harmonieux ;
- Demeurer vigilant face à l'actualité pour ne pas manquer d'y réagir en vue d'apporter un discours et des actions qui visent à rassembler et à favoriser les rapprochements plutôt que d'entretenir une forme quelconque d'exclusion, voire de xénophobie.

En ce sens, le Collectif organise depuis quelques années diverses activités de rapprochement. Ces dernières visent notamment à lutter contre l'islamophobie de plus en plus présente dans les sociétés occidentales. Le Collectif cherche à devenir pluriculturel par sa composition en incitant des représentants des différentes minorités à s'y impliquer.

Description du milieu d'intervention

Le Collectif s'adresse à toute la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean, cette dernière étant caractérisée par une relative homogénéité. Jusqu'à présent, les actions du Collectif se sont déroulées à Chicoutimi, Jonquière

¹ Fondateur, Collectif Coexister au Saguenay-Lac-Saint-Jean

et Alma. Ces milieux représentent les secteurs les plus urbanisés de la région. On y retrouve également une plus grande diversité de croyances religieuses chez ses citoyens. La majorité des familles musulmanes ont établi leur domicile dans le secteur Chicoutimi. Immigrant principalement pour des raisons éducatives ou pour occuper un emploi en éducation supérieure ou dans le milieu de la santé, ces familles musulmanes ont opté pour Chicoutimi comme ville d'accueil. Depuis 1980, plusieurs immigrants en provenance du Maghreb ont été accueillis au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En effet, plusieurs étudiants internationaux fréquentant l'Université du Québec à Chicoutimi se sont établis en région et y ont élevé leur famille. D'autres personnes immigrantes d'origine maghrébine ont pour leur part établi domicile hors des milieux urbains de la région (Roberval, Saint-Félicien, Dolbeau-Mistassini, etc.). Ces familles, contrairement à celles fondées par les immigrants initialement arrivés dans un contexte d'études, apportent un bagage important de sens culturel et d'attentes quant à leur possibilité d'épanouissement dans leur milieu d'accueil. Elles vivent inévitablement un choc culturel, mais également un choc face aux préjugés raciaux qui persistent en région, plus particulièrement face à leur culture que plusieurs associent à des événements dramatiques ayant eu lieu à travers le monde. Le Collectif centre ainsi ses actions sur l'amélioration des conditions de vie des immigrants de religion musulmane au Saguenay. Il considère que ces personnes ont des besoins encore plus grands que ceux d'autres minorités religieuses, dont la sécurité et l'appartenance. Il souhaite, par ses actions favorisant le vivre-ensemble, permettre à ces familles de jouir de leur nouveau milieu de vie dans le respect du droit de conscience et de religion. Il désire mieux comprendre leur réalité et leurs questionnements identitaires. De cette manière, le Collectif pense être en mesure de favoriser l'intégration d'autres groupes minoritaires tels que les Premières Nations.

Acteurs/Actrices

Le Collectif est composé d'une quinzaine de membres actifs, dont un noyau de huit personnes jouant un rôle plus direct dans l'organisation

des activités. Certaines confessions religieuses y sont représentées telles que le christianisme, l'islam et le bahaïe. On y retrouve également des personnes s'identifiant à l'agnosticisme et à l'athéisme. Le Collectif, par le biais de ses activités, a travaillé avec certains partenaires tels que l'Institut de formation théologique et pastorale, Fjord Jeunesse, l'Association islamique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Assemblée spirituelle bahaïe de Chicoutimi et l'Église catholique (équipe diocésaine de pastorale). Le financement pour ses activités provient tout particulièrement de Fjord Jeunesse et de conseillers municipaux.

Déroulement du projet

Le projet du Collectif Coexister au Saguenay-Lac-Saint-Jean a commencé à prendre forme le 31 août 2013, en réaction à un événement survenu ce jour-là à la mosquée de Chicoutimi. Celle-ci venait d'être vandalisée. Un message à caractère haineux accompagné de sang de porc ou d'un produit similaire avait été laissé sur les lieux. Cet événement, assez important pour nécessiter un lieu de partage et de recueillement, a permis à la population saguenéenne de prendre conscience de la présence de la communauté musulmane sur le territoire.

Le 6 septembre de cette même année, avec la collaboration du député fédéral de l'époque, M. Dany Morin, quelques personnes se sont rassemblées devant la mosquée de Chicoutimi pour dénoncer les discours et les gestes haineux dirigés vers une communauté religieuse de la région. Ce qui se voulait une action unique s'est alors transformé en un désir partagé de créer des liens avec les citoyens issus de l'immigration. Rapidement, quelques personnes se sont donné rendez-vous afin d'envisager collectivement les suites pouvant être données à l'action initiale du 6 septembre 2013. Sans nécessairement y voir la création d'un organisme ou d'un mouvement, les personnes impliquées ont décidé d'entrer en contact avec des familles musulmanes du milieu pour leur exprimer leur désir de les connaître et de tisser des liens avec elles. Le premier contact s'est effectué par le biais des réseaux sociaux. Le réseau de contacts d'une personne impliquée dans ce regroupement a facilité

l'organisation d'une rencontre entre celui-ci et sept femmes musulmanes majoritairement d'origine maghrébine. Cette rencontre s'est soldée par l'expression d'une volonté de collaboration chez les sept femmes rencontrées. C'est ainsi que se sont ajoutées aux personnes déjà présentes dans le regroupement trois de ces sept femmes ainsi qu'un étudiant algérien de leur connaissance.

Le Collectif s'est tout d'abord penché sur la rédaction d'un manifeste exprimant le sens et le message qu'il souhaitait porter. À la suite de cette rédaction, les membres du Collectif ont travaillé à organiser une soirée intitulée « D'un voile à l'autre ». Cette soirée, tenue le 10 décembre 2013, a permis à cinq femmes, trois musulmanes et deux catholiques, dont trois d'entre elles portant le voile, de témoigner de leur vécu. Afin de s'assurer de la participation du plus grand nombre de personnes à cette soirée, le Collectif avait pris soin de diffuser l'information à ce sujet sur les médias sociaux et traditionnels. C'est donc une soixantaine de personnes qui ont participé à cette première activité. Or, elle ne s'est pas déroulée comme prévu. En effet, la soirée a été marquée par l'expression, par certains participants, d'un niveau d'hostilité particulièrement incommodant à l'égard des femmes musulmanes témoignant de leur réalité. Dérangées par cette expérience, ces femmes ont exprimé être indisposées à reproduire cette soirée au Lac-Saint-Jean comme le Collectif l'avait prévu. À travers ces difficultés, le Collectif a pu déterminer ses objectifs de manière plus claire. Il a réalisé à quel point il était important de travailler à favoriser le partage d'information et le respect des différences. Pour ce faire, il a décidé d'inaugurer la Fête de la lumière. La Fête de la lumière et de la chaleur humaine exprime la réalité d'une cohabitation interculturelle et interreligieuse grandissante dans notre région. Il s'agit d'une activité familiale et ludique où les gens de la région sont réunis, des gens de toute origine et de toute religion (ou sans religion). Ils s'y réunissent pour favoriser la rencontre et l'appriboiement des uns et des autres, chacun et chacune étant porteur de ressemblances et de différences. La première édition de cette fête a eu lieu en février 2015 à Chicoutimi. Au même moment, le Collectif s'est mobilisé en réaction à l'attentat survenu dans les bureaux de Charlie Hebdo en France. Pour ce

faire, il a organisé une veille silencieuse au lendemain de l'événement, y convoquant toute la population saguenéenne par le biais des médias sociaux. Plus de 70 personnes y ont participé et ont ainsi manifesté leur compassion à l'égard des victimes et de leur famille.

En septembre 2015, le Collectif a réalisé une exposition de photos intitulée « Québécois(e)s, Musulman(e)s... et après ? » en collaboration avec le Centre Justice et Foi de Montréal et les organisateurs d'une expérience de livres humains, une bibliothèque vivante, d'Alma. Malgré l'intérêt qu'a suscité le concept chez les personnes ayant visité l'exposition, le lieu choisi pour l'exposition étant insuffisamment fréquenté, l'activité a eu peu de portée.

En février 2016, le Collectif a organisé la deuxième édition de la Fête de la lumière. Cette édition a été marquée par une augmentation importante de la participation de la population (plus de 120 personnes). C'est également à ce moment que la communauté bahá'ie a rejoint le Collectif. La présence de familles africaines et autochtones lors de cette activité a comblé l'aspiration des membres à ouvrir ses portes à d'autres réalités que celle de la communauté musulmane.

Enfin, le Collectif s'efforce de faire le plus de sensibilisation possible auprès de la population. Il a notamment organisé une rencontre avec une quinzaine de femmes qui exprimaient ouvertement avoir peur de l'invasion islamique en région. Cette rencontre leur a permis de déconstruire quelques mythes et préjugés à cet égard.

Évaluation du projet

Après près de trois années de rencontres, de réflexion et surtout, d'actions posées dans plusieurs directions, le Collectif considère pouvoir dresser un bilan assez positif de ses activités. Il est satisfait du chemin parcouru, tout en étant réaliste sur les défis à relever.

Ainsi, en ce qui a trait à son objectif de favoriser l'intégration des familles musulmanes par la création de liens de solidarité lors d'activités

spécialement organisées à cet effet, le Collectif constate deux choses : la population saguenéenne s'ouvre tranquillement à de nouvelles réalités et les femmes musulmanes, dérangées par l'agressivité exprimée par certains lors d'activités, se sont isolées. Ces dernières vivent plus d'insécurité et de peur que par le passé. Le Collectif a donc à améliorer son approche afin de renverser cette tendance. Pour ce faire, il propose, dans un avenir rapproché, d'organiser des rencontres multiculturelles de type « *speed dating* » amical afin de permettre à des femmes immigrantes et des femmes d'origine québécoise de mieux se connaître et de développer des liens durables. Il a également entrepris de tenir des « *Mardis du vivre-ensemble* » dans des lieux publics (cafés, salles de quartier) pour favoriser la connaissance mutuelle.

Avec du recul, le Collectif se questionne quant au rôle de chacun dans la survie du regroupement. En effet, à travers l'organisation de diverses actions, malgré la présence indubitable de motivation et d'intérêt chez les membres, le Collectif a observé un essoufflement des troupes, une tendance à se déresponsabiliser, à avoir besoin d'un leader. Le Collectif implique que chacun s'investisse équitablement dans la prise de décisions collectives et dans l'appropriation d'un niveau acceptable de responsabilités pour chacun. Or, ce n'est pas ce qui se passe. Les membres semblent souhaiter être guidés dans ce processus de revendication et d'action. Le regroupement devra donc se pencher sur cette question dans les années à venir.

Le Collectif est une instance informelle et peu structurée. Jusqu'à ce jour, il a réussi à bien mener certaines actions et à avancer sur le chemin de l'atteinte de certains objectifs. Cependant, il a besoin de se recentrer pour pouvoir perdurer et augmenter son impact sur la population de son territoire. Les membres du Collectif changent constamment. Les gens sont impliqués sporadiquement dépendamment de leurs autres engagements. Le Collectif se questionne sur la meilleure formule à adopter pour assurer la continuité de sa mission. Doit-il demeurer un collectif ou aspirer à plus? Un collectif est-il la forme la plus appropriée lorsqu'il s'agit de prendre parole, de participer à des forums ou à des

actions ? Comment devrait-il gérer le *membership*? À quel type d'engagement peut-il s'attendre de ses membres? Que peut-il exiger d'eux?

Questions

1. Lors de l'activité « D'un voile à l'autre », certains participants ont exprimé des sentiments hostiles envers les femmes musulmanes présentes. À votre avis, est-ce que cet incident aurait pu être évité? Si oui, comment?
2. Selon votre analyse, quel est l'enjeu principal que vit le Collectif Coexister au Saguenay-Lac-Saint-Jean? Développez.

Lecture suggérée

Site web : Collectif Coexister au Saguenay-Lac-Saint-Jean. (s.d). Repéré à <https://coexister.quebec/>

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE SAINT-PAUL : UNE MAISON D'ANIMATION ET DE PROJETS AU SERVICE DES CITOYENS D'UN QUARTIER POPULAIRE DE CHICOUTIMI

Par Françoise Gagnon¹ et Lise Leclerc²

Résumé synthèse du projet :

À l'automne 1997, à l'initiative de Mme Françoise Gagnon, religieuse de la Congrégation Notre-Dame-du-Bon-Conseil, appuyée par Carol Bélanger, diacre, deux personnes apparentées au quartier Saint-Paul, un comité d'action sociale regroupant des citoyennes et des citoyens du quartier est mis sur pied. Ce comité entreprend une démarche d'observation, de réflexion et de conscientisation sur les situations vécues par les gens du quartier. Constatant des besoins non répondus du côté des jeunes et de la population adulte ainsi qu'un manque de vie communautaire, le comité a élaboré le projet suivant :

À partir d'un lieu commun, favoriser le développement du milieu afin d'augmenter la prise en charge des actions susceptibles d'améliorer les conditions de vie de la population. Pour ce faire, l'organisme privilégie l'approche de quartier qui tient compte du territoire, des besoins et des capacités des gens, de la concertation avec les institutions et la population.

En janvier 1998, la direction de l'école de la Pulperie (école Sainte-Thérèse) apprend l'existence du comité d'action. Une rencontre entre ces deux acteurs est organisée. Elle a pour objectif de mettre en commun leurs visions des problématiques identifiées. Cette première rencontre est marquée par une importante volonté d'agir. Plusieurs intervenants de différents services publics (pastorale scolaire, comité d'école, commission scolaire, échevin, Corporation les Adolescents et la Vie de

¹ Co-fondatrice, Carrefour communautaire Saint-Paul

² Présidente du conseil d'administration, Carrefour communautaire Saint-Paul

Quartier) se joignent au comité à la suite de cette réunion. C'est le point de départ d'une aventure collective de concertation.

Description du milieu d'intervention

Le quartier Saint-Paul compte environ 5 000 habitants. Or, le secteur visé par le projet, secteur du bas Saint-Paul, compte environ 2 000 habitants. Le niveau socioéconomique de ce secteur est bas. Les critères de défavorisation établis par la commission scolaire et l'enquête du groupe ÉCOBES nous confirment la présence, dans ce milieu, des facteurs de risque suivants :

- La méconnaissance et la rareté, voire l'absence, d'infrastructures sociales de services dans le secteur;
- Le manque de concertation du milieu à l'égard de la vie de quartier;
- La mobilité des habitants en lien avec la recherche de logements à prix modique;
- La grande proportion de locataires;
- Le faible sentiment d'appartenance;
- La population vieillissante et la présence de ménages avec de jeunes enfants;
- Le revenu modeste des familles et le taux élevé d'inoccupation;
- Le peu de possibilités pour les jeunes de participer à des expériences nouvelles et enrichissantes.

Toutes ces caractéristiques affectent la qualité du tissu social et freinent l'acquisition et le développement des sentiments de compétence personnelle et sociale ainsi que d'appartenance à une communauté.

Acteurs/Actrices

Au départ, se sont joints aux citoyens et citoyennes du quartier les personnes ou les représentants des milieux suivants : La Corporation les Adolescents et la Vie de Quartier de Chicoutimi, l'Association féminine

d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), l'École de la Pulperie, le Cégep de Jonquière, l'échevin M. Marcel Jean, M. Jacques Cleary du milieu municipal ainsi que le CLSC du grand Chicoutimi. Plus tard, l'Unité d'enseignement en travail social de l'UQAC et l'Unité d'enseignement en adaptation scolaire et sociale de ce même établissement se sont jointes au projet.

Déroulement du projet

Un premier volet d'intervention, inspiré de l'approche de quartier, voit le jour à l'automne 1998. Ce premier volet, nommé Centre de soir-enfants, est réalisé en partenariat avec l'école de la Pulperie et l'appui financier de cinq communautés religieuses. Les parents sont les premiers partenaires puisque l'on souhaite leur apporter un soutien afin de prévenir les troubles d'apprentissage, de décrochage ainsi que la délinquance chez leurs enfants. Dans une approche novatrice pour l'époque, un lieu d'accueil, d'écoute et d'expression est créé pour les enfants, où des adultes significatifs les accompagnent dans leur cheminement et le développement de leur estime personnelle en leur faisant vivre des expériences de réussite. Ainsi, le projet se situe dans l'orientation gouvernementale « Un Québec fou de ses enfants » et dans l'approche en milieu scolaire « École-Famille-Communauté » où le Carrefour communautaire Saint-Paul exerce un leadership reconnu.

Le volet Animation de quartier se développe avec l'engagement, en 2000, d'une intervenante qui utilise l'approche de quartier et l'*empowerment* au profit des individus et des groupes. Pour susciter l'intérêt et la mobilisation des gens, des fêtes de quartier sont organisées périodiquement : la Fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste qui est célébrée annuellement grâce à l'engagement d'une centaine de bénévoles, de même que la parade et le dîner de Noël et la fête des récoltes en alliance avec le comité du jardin communautaire. C'est en mode « concertation avec le milieu » que le Carrefour choisit de développer des projets répondant aux besoins du milieu avec et par les gens du quartier. Par exemple, des activités régulières telles que des

cuisines collectives, le journal La Briquade, le Centre d'accès communautaire à Internet (CACI), le jardin communautaire des Deux Roches, le groupe des Parents du quartier, le groupe d'adolescents Acti-Jeunes, le projet Le Facteur avec les enfants du Centre de soir-Enfants³ et même un programme de médecine sociale pédiatrique en 2012.

La structure organisationnelle de l'organisme favorise la mise sur pied des comités, les uns pour supporter les personnes intervenant dans chacun des volets, les autres pour mettre de l'avant des projets concrets à la couleur des gens du quartier. Citons à titre d'exemple le Comité de valorisation de quartier (CVQ) avec des réalisations novatrices, dont la forêt nourricière, le four à pain, l'embellissement du quartier et la production de 10 panneaux historiques installés dans différents espaces du quartier. De plus, des activités d'échange sur les enjeux sociaux ont lieu périodiquement pour éveiller des prises de conscience sociale. L'arrivée des nouveaux résidents du quartier suscite des visites d'accueil visant à leur remettre le guide d'accueil de l'organisme ainsi qu'un pot de nourriture produit par les groupes de cuisines collectives.

De plus, le comité poursuit des représentations au sein de divers regroupements. L'implication sur des tables et des comités de travail est indispensable et correspond à leurs valeurs de concertation avec le milieu local, régional et même national.

Évaluation du projet

Tous les cinq ans, l'organisme, avec les personnes employées, les bénévoles et des gens du quartier, évalue et relance les actions. Depuis les premières années, trois orientations ont guidé les actions : « Aller vers

³ C'est un projet de correspondance entre les enfants de l'école de la Pulperie et le Facteur. Ce sont des bénévoles dûment formés qui assurent le rôle du facteur. La correspondance consiste à fournir aux jeunes une écoute, un soutien et de l'aide à l'intérieur d'une relation littéraire dénuée de jugement.

les gens », « Vivre ensemble » et « L’implication citoyenne et la conscience sociale ».

Constatant des changements dans le quartier, le Carrefour cherche à bien saisir la réalité et à adapter ses actions aux besoins des gens. Pour ce faire, l’organisme s’est doté d’un nouveau portrait de quartier au cours de l’année 2013-2014. La démarche d’évaluation de 2014, avec l’apport des groupes qui gravitent autour du Carrefour, a permis de dégager les orientations suivantes :

- Augmenter la visibilité du Carrefour dans le quartier et en dehors du quartier;
- Rejoindre les personnes moins présentes dans les activités de l’organisme;
- Augmenter la conscience sociale des résidents du quartier;
- Faire face aux différentes difficultés (financières) avec les personnes du quartier.

Une évaluation sur les impacts du Centre de soir-enfants a été réalisée avec l’appui du CRÉPAS sous l’angle école-famille-communauté. Celle-ci s’est avérée très positive.

En rétrospective, les objectifs visés initialement ont été atteints. En effet, le lieu commun, dont le Carrefour Saint-Paul est propriétaire depuis 2010, a été mis sur pied, le sentiment d’appartenance des résidents à leur milieu a été amélioré (implication de nombreuses personnes bénévoles), les initiatives citoyennes ont augmenté, les gens du quartier expriment leur fierté de vivre dans ce milieu et d’y participer et la sécurité est plus grande qu’auparavant dans le quartier. Finalement, la poursuite, depuis près de vingt ans de ce projet collectif fait l’envie d’autres quartiers de la ville et témoigne de sa réussite.

Questions

1. Identifier les facteurs de succès du Comité d'action sociale du quartier Saint-Paul.
2. À partir d'une approche *d'empowerment* globale (individu, organisation, communauté), identifiez le rôle du Comité d'action sociale dans le processus.
3. Quel est l'ancrage des actions collectives réalisées par le comité? Pour vous guider dans votre réponse, vous pouvez vous référer aux trois grands types de communautés généralement reconnus dans la littérature portant sur l'action collective en travail social.

Lectures suggérées

Bédard, J. (2002). *Familles en détresse sociale : repères d'action*. Sillery: Anne Sigier.

Bouchard, C., et Groupe de travail pour les jeunes. (1991). *Un Québec fou de ses enfants: Rapport du groupe de travail pour les jeunes*. Québec: Direction des communications - ministère de la Santé et des Services sociaux. Repéré à <https://www.aqcpe.com/content/uploads/2016/06/1991-un-quebec-fou-de-ses-enfants.pdf>

Deslandes, R. (1999). Une visée partenariale dans les relations entre l'école et les familles: complémentarité de trois cadres conceptuels. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 3(1-2), 30-47.

Deslandes, R., et Potvin, P. (1998). Les comportements des parents et les aspirations scolaires des adolescents. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2(1), 9-24.

Deslandes, R., Rousseau, N., et Royer, N. (2002). Collaboration école-famille-communauté: Étude sur la perception des connaissances et le sentiment de compétence des étudiants inscrits en formation initiale en enseignement. *The Journal of Educational Thought (JET) / Revue de la Pensée éducative*, 36(1), 27-52.

Perron, M., Richard, L., et Veillette, S. (1997). Structure sociorésidentielle et conditions de vie au Saguenay. *Cahiers de géographie du Québec*, 41(112), 31-48.

Potvin, P., Deslandes, R., Beaulieu, P., Marcotte, D., Fortin, L., Royer, É., et Leclerc, D. (1999). Risque d'abandon scolaire, style parental et participation parentale au suivi scolaire. *Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation*, 24(4), 441-453.

Quiviger, A. (1983). *Au coin de la quarante-septième*. Montréal: Leméac.

LE CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DU SAGUENAY : UN LIEU D'APPARTENANCE, DE SOUTIEN ET DE PARTAGE CULTUREL

Par Michèle Martin¹

Résumé synthèse du projet

Au début des années 2000, de jeunes familles autochtones, principalement des nations innue et attikamek, emménagent dans le centre-ville de Chicoutimi. Ce secteur, en raison de l'accessibilité de ses logements familiaux et de ses nombreux établissements scolaires, est prisé par la population autochtone de l'époque. La grande majorité de ces familles quittent leur communauté et intègrent un milieu urbain pour la première fois. Motivées, soit par un désir d'obtention d'un diplôme de formation spécialisée, soit par une envie d'amélioration de leur qualité de vie ou encore par un besoin de fuir les problèmes socioéconomiques de leur communauté, ces familles se déracinent. Confrontées à un mode vie différent, coupées de leur réseau social et de leurs repères, elles vivent un choc culturel important. Elles sont isolées du reste de la communauté et discriminées par plusieurs citoyens de ce milieu d'accueil. Ces conditions de vie engendrent chez les membres de ces familles un niveau important de détresse.

En 2007, en réponse aux résultats obtenus par une analyse des besoins réalisée auprès de la population autochtone du centre-ville de Chicoutimi, un regroupement d'individus s'organise : le groupe de soutien aux Premières Nations (GSPN). Les membres de ce groupe ainsi que les représentants d'institutions d'enseignement, d'organismes communautaires et de communautés autochtones se rencontrent au Café Jeunesse de Chicoutimi. Ils y réalisent un sondage auprès des personnes concernées afin de cibler leurs priorités d'action. Trois objectifs ont été ainsi déterminés :

¹ Conseillère en services adaptés, Cégep de Chicoutimi

- La mise sur pied d'un lieu rassembleur afin de favoriser l'appartenance et l'expression culturelle de la population autochtone du Saguenay;
- L'offre d'un service de garde d'enfants afin que les parents de ces familles autochtones puissent retourner aux études;
- La réalisation d'actions de sensibilisation aux réalités autochtones auprès d'intervenants scolaires.

En février 2010, l'organisme à but non lucratif (OBNL) Le Centre d'amitié autochtone du Saguenay (CAAS) est né.

Description du milieu d'intervention

Le CAAS dessert la population autochtone de tout le territoire saguenéen. À l'époque de sa création, il y avait sur ce territoire environ 1 700 personnes d'origine autochtone. Approximativement 500 de ces personnes étaient âgées de moins de 35 ans. Aujourd'hui, le nombre de personnes autochtones sur le territoire est de 2 300. Dans un mémoire sur l'itinérance rédigé par le Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec, il est indiqué que 37 % des autochtones au Québec vivent en ville. Statistique Canada révèle pour sa part que 16 % des autochtones vivant en milieu urbain habitaient, en 2006, dans un logement surpeuplé. L'analyse des besoins évoquée précédemment a permis aux membres du GSPN de dresser un portrait de la population autochtone vivant en ville. En général, ces personnes s'y installent avec leur famille. Elles doivent faire face à diverses problématiques : difficulté à trouver ou à conserver un logement, difficulté d'intégration, isolement, pauvreté, exclusion, détresse psychologique, etc. Cette accumulation de problèmes les prédispose à des difficultés toujours plus grandes. Ce faisant, certaines familles vont rebrousser chemin et ainsi retourner dans une réalité parfois, voire souvent, plus complexe que celle vécue en milieu urbain.

Acteurs/Actrices

Les acteurs suivants ont été impliqués dans le Groupe de soutien aux Premières Nations :

- La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay – École Laure-Conan et École secondaire Lafontaine;
- Le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean par le biais du CLSC de Chicoutimi – Travailleuse sociale;
- Le Cégep de Chicoutimi – Conseillère en services adaptés et responsable du programme autochtone du cégep;
- Le Centre des enfants – Coordonnatrice;
- Le Centre des Premières Nations de l'UQAC – Agente de projet;
- Des membres des Premières Nations habitant en milieu urbain, dont plusieurs étudiants.

Ces représentants, d'abord impliqués personnellement pour la plupart, ont favorisé l'implication de leur établissement d'attaché dans le projet. Le GSPN a également profité de l'aide d'un organisateur communautaire octroyé par le CLSC de Chicoutimi afin de soutenir techniquement la création de cet OBNL. De plus, il a reçu l'aide et l'accord du Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec (RCAAQ). Quant au financement, le GSPN a su faire les demandes appropriées auprès de programmes et d'acteurs spécifiques tels que le Fonds régional d'investissement jeunesse, dans le but de répondre aux besoins des jeunes autochtones de 12 à 25 ans, les décideurs de la Ville de Saguenay et les commissions scolaires. Finalement, il est essentiel de souligner le travail acharné de tous les bénévoles du Centre d'amitié autochtone du Saguenay, sans qui le Centre ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Déroulement du projet

Constatant l'urgence de développer des ressources et des services pour les membres des Premières Nations du Saguenay, le Centre d'amitié autochtone du Saguenay a été créé. Il s'est donné pour mission de :

- Regrouper les autochtones sur le territoire du Saguenay dans un lieu communautaire pour briser leur isolement et favoriser leur intégration;
- Offrir des ressources et des activités sociales, communautaires et culturelles dans le respect des valeurs, croyances et pratiques autochtones;
- Améliorer la qualité de vie des autochtones qui vivent sur le territoire saguenéen.

Après avoir été incorporé, le CAAS a d'abord fait la location d'un grand logement servant de lieu de rassemblement pour la population autochtone du Saguenay. Il a également, au cours de sa première année, mis sur pied des activités « enfance-famille » grâce à l'obtention d'une subvention à cet effet et a entrepris ses premières démarches pour la constitution d'un CPE au sein de l'organisme. Au cours de cette même année, le comité MAMU (le mot MAMU signifie « ensemble » en langue innue) a été créé. Ce comité a permis aux jeunes autochtones de s'engager pour la cause de l'environnement, de se réapproprier les activités traditionnelles propres à leur culture et de vivre l'expérience de l'exercice démocratique. En 2013, lors de la planification stratégique, les membres ont réitéré l'importance qu'avait pour eux le fait de partager ensemble leur culture et de se rassembler. Ils ont décidé que ceci devrait être leur priorité numéro 1. Ils ont par la suite fait de la santé et des services sociaux leur priorité numéro 2. Finalement, ils ont énoncé leur désir de partager et de faire connaître leur réalité et leur culture à la population du Saguenay. Cette planification stratégique a mené dans les années suivantes à :

- La création du CPE Mikueniss offrant 45 places pour les enfants autochtones du milieu;
- L'achat et la rénovation d'une maison sur la rue Jacques-Cartier permettant à tous de vivre leur culture et de la partager;
- La priorisation de l'accueil et de la vie communautaire par la mise en place d'un calendrier mensuel d'activités culturelles, familiales et spirituelles;

- Le développement d'activités pour les jeunes visant l'acquisition de compétences en employabilité, notamment par le biais de formations traitant d'économie sociale;
- L'ouverture de la clinique de santé Miro Mitsiwin pour le suivi médical, l'intervention d'urgence et l'accompagnement psychosocial de la population autochtone;
- Le soutien aux devoirs et aux leçons pour les enfants autochtones du primaire;
- L'offre d'accompagnement pour les personnes impliquées dans un processus juridique;
- L'ouverture de l'école TSHIUELEN, où les enfants du primaire font leurs apprentissages dans la langue traditionnelle innue ou attikamek;
- L'offre d'activités interculturelles entre allochtones et autochtones afin de favoriser le partage dans un esprit d'ouverture à la différence;
- L'offre d'activités de sensibilisation ou de sessions de formation aux intervenants, employés, décideurs et éducateurs allochtones sur la réalité, l'expérience et la culture autochtone.

Dans les dernières années, le CAAS a dénoté une augmentation des problèmes entourant le logement pour les personnes autochtones. En effet, la rareté des logements familiaux rend leur quotidien très difficile. Il est très probable qu'au cours des prochaines années, ce dossier soit prioritaire pour le CAAS. Il en sera possiblement de même pour la sensibilisation de la population saguenéenne à l'histoire et aux différences entourant la réalité des peuples autochtones dans le but de contrer le racisme et la discrimination systémique encore très présente à ce jour.

Évaluation du projet

Le CAAS a su, jusqu'à ce jour, répondre aux besoins identifiés par la population autochtone du Saguenay. Il a également su mettre en valeur et partager avec la population allochtone les réalités et la culture des membres des Premières Nations. L'équipe du CAAS et ses partenaires sont très fiers de ce qui a été accompli. Ce projet a contribué à

l'expression et à la sécurité culturelle des autochtones vivant en milieu urbain. Il a également favorisé la persévérence scolaire des personnes autochtones.

En effet, les parents ayant l'esprit tranquille de savoir leurs enfants au CPE du CAAS ou à l'école Tshueten vivent moins d'inquiétude et peuvent ainsi étudier plus efficacement. Les personnes autochtones ont maintenant l'opportunité d'avoir une meilleure qualité de vie par le biais du CAAS et des partages culturels et sociaux qu'il leur permet de vivre. Finalement, les services sociaux offerts au CAAS représentent un facteur de protection pour cette communauté puisqu'ils sont mieux adaptés à leur réalité et à leur culture.

Questions

1. À quel type de communauté le CAAS s'adresse-t-il?
2. Identifiez tous les facteurs de réussite du projet en justifiant leur apport concret.
3. Le CAAS est certainement très utile pour la population autochtone du Saguenay, mais il sous-tend une problématique sociale plus grande que les besoins locaux ressentis. Quel serait ce problème? Prenez le temps de bien justifier votre réponse.

Lectures suggérées

Site web : Centre d'amitié autochtone du Saguenay. (s.d.). Repéré à <http://caasaguenay.ca>

Site web : Regroupement des Centres d'amitié autochtone du Québec. (s.d.). Repéré à <https://www.rcaaq.info/fr/>

Site web : Projet Tshueten. (s.d.) Repéré à : <http://tshueten.caasaguenay.ca/>

PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIALE EN SANTÉ MENTALE DE L'ÉNAM

Par Richard Bouchard¹

« Quand nous prendrons conscience de notre rôle, même le plus effacé,
alors seulement nous serons heureux, alors seulement nous pourrons
vivre en paix et mourir en paix, car ce qui donne du sens à la vie donne
du sens à la mort. »

St-Exupéry, Terre des hommes, 1939

Résumé synthèse du projet

Organisme sans but lucratif fondé en 1990, l'École nationale d'apprentissage par la marionnette (ÉNAM) a mis sur pied, en 1992, un programme d'intégration sociale qui s'adresse à des personnes adultes vivant avec des problèmes de santé mentale. La mise sur pied de ce programme s'est faite naturellement. Motivés par l'enseignement de l'utilisation du médium de la marionnette à des personnes intervenant auprès d'une clientèle en santé mentale, les cinq membres fondateurs de l'ENAM ont, après deux années d'activité, décidé de centrer leurs actions sur l'intégration sociale de personnes vivant avec des problèmes de santé mentale. En effet, constatant les nombreux bienfaits de ce médium à la fois éducatif et thérapeutique sur les personnes ayant des difficultés de santé mentale, l'ÉNAM est passé de l'enseignement à la pratique. Ce programme utilise les arts de la scène et, plus spécifiquement, les arts de la marionnette afin de développer la créativité chez ses élèves participants. L'efficacité de ce programme repose sur des projets pédagogiques en co-création collective. L'ÉNAM est un organisme innovateur et alternatif qui vise, par un « savoir-faire » créatif, à outiller la personne d'un « savoir dire » lui permettant de mieux communiquer et de mieux vivre dans sa communauté. Cette « parole qui agit » favorise

¹ Directeur général et artistique, École nationale d'apprentissage par la marionnette (ÉNAM)

une autonomisation, une « reprise en main », une remise en mouvement : être l'auteur de sa propre histoire et s'inscrire comme acteur/actrice au sein de sa collectivité. Le programme se veut un arbre plein de fruits pour que les élèves qui y participent s'en nourrissent. Il donne un rôle à chacun. Il leur redonne également une réelle reconnaissance et un accès à leur propre dignité.

Description du milieu d'intervention

L'ÉNAM reçoit des élèves participants en provenance du Saguenay principalement, des arrondissements de Jonquière, Chicoutimi et La Baie. Les difficultés de santé mentale sont très fréquentes au Saguenay, comme à la grandeur de la province, c'est près d'une personne sur cinq qui souffrira un jour d'une maladie mentale. L'absentéisme au travail observé à la grandeur du territoire québécois serait causé en grande partie par les difficultés de santé mentale. La dépression fait actuellement un plus grand nombre de victimes que les accidents de la route. L'ÉNAM souhaite, à sa façon et sur son territoire, intervenir sur un problème présent à la grandeur de la province.

Acteurs/Actrices

L'équipe de l'ÉNAM est composée de professionnels issus de diverses disciplines. Elle regroupe des marionnettistes, des professeurs en éducation spécialisée et un responsable des communications. Il y a une agente d'administration, un technicien de la scène et une travailleuse sociale. L'ÉNAM a partagé, pendant dix années, un partenariat avec la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. Elle bénéficie du soutien financier du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Ville de Saguenay, de Service Québec, de la Fondation Mgr Léonce Bouchard inc., du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et de partenaires financiers issus du milieu privé.

Déroulement du projet

Les membres fondateurs de l'ÉNAM ont d'abord expérimenté le médium de la marionnette en milieu scolaire auprès de jeunes en difficultés. Constatant les effets bénéfiques de cette approche sur ces jeunes et étant conscientisés sur l'état de la situation provinciale quant à la santé mentale, ces membres fondateurs ont décidé de créer eux-mêmes un programme dans le but de favoriser l'autonomisation, le mieux-être et la remise en mouvement de personnes aux prises avec des difficultés de santé mentale. Pour ce faire, ils ont travaillé avec ce que l'on appelait à l'époque la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS) et leur programme d'insertion sociale (INSO). Pour convaincre le secrétariat d'État de ces années, l'équipe de l'ÉNAM a créé un spectacle nommé « Métamorphose », intégrant quatre élèves participants vivant avec des contraintes sévères à l'emploi. À l'image de leurs expériences passées en milieu scolaire, de nombreux phénomènes thérapeutiques ont été remarqués chez les quatre participants. C'est ainsi que le programme de l'ÉNAM a pu voir le jour. À la suite de cette expérience riche d'impacts positifs avec la RRSSS, l'ÉNAM est passée de 4 à 10 élèves participants. En 2005, de 10 élèves participants, ils sont passés à 17. C'est à cette époque que le programme de la RRSSS est passé sous la responsabilité d'Emploi Québec et s'est modifié. Il est passé d'une visée d'insertion sociale à une visée d'insertion à l'emploi. En 2007, Emploi Québec a créé le programme « Interagir » pour les personnes éloignées du marché du travail. Contrairement au programme qui vise l'intégration sociale par le travail, « Interagir » était un programme d'aide et d'accompagnement social. Ce programme s'adressait à des personnes qui ne sont pas aptes à intégrer le marché du travail à court et à moyen terme. L'objectif de ce dernier est d'encourager ces personnes à s'engager dans une démarche les amenant à travailler sur elles-mêmes et à devenir des citoyens à part entière, actifs dans leur communauté. En somme, ce programme se voulait une aide aux personnes victimes des circonstances de la vie, un moyen de briser leur isolement. Dans le cadre de ce programme, l'ÉNAM a signé, en 2009, une entente avec Emploi-Québec pour permettre à 55 personnes de devenir ses élèves participants. Simultanément, l'ÉNAM a développé un

partenariat avec la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay (CSRS). Cette dernière a directement participé au programme en inscrivant les élèves participants de l'ÉNAM au Centre de formation générale d'éducation aux adultes (CFGa). Il a pu, de cette manière, héberger l'ÉNAM gratuitement et lui fournir une partie des ressources humaines et matérielles dont elle avait besoin. Trois ans plus tard, le gouvernement du Québec a décidé d'abolir le programme « Interagir » pour créer le programme actuel « PAAS Action ». Ce programme ne soutient pas d'objectif de santé et de retour à un équilibre en santé mentale, contrairement au programme « Interagir ». Or, l'ÉNAM conçoit ces objectifs comme un préalable à toute réintégration sociale ou réinsertion à l'emploi. Ainsi, le programme « PAAS Action » ne s'adresse plus, contrairement au programme précédent, aux personnes trop éloignées du marché du travail comme le sont la majorité des élèves participants de l'ÉNAM. C'est ainsi qu'à ce jour, cette clientèle trop éloignée du marché du travail et ayant de trop grandes contraintes à l'emploi n'est plus admissible aux programmes d'insertion à l'emploi gouvernementaux. Les inscriptions actuelles à l'ÉNAM n'ont donc plus d'intermédiaire. Les personnes intéressées doivent communiquer directement avec l'organisme.

Le programme de l'ÉNAM aspire à ce que ses participants (re)deviennent des acteurs de leur vie et de la collectivité. Être un participant du programme de l'ÉNAM, c'est co-créer des spectacles de marionnettes et jouer devant public. C'est être partie prenante du projet et influencer le cours des choses. La création collective met de l'avant une prise de parole artistique étroitement liée aux expériences, intérêts et connaissances des personnes participantes. Ce projet est plus qu'un programme, c'est un milieu de vie. Il préconise une approche globale et alternative pour répondre au morcellement des services de santé. Il offre un soutien personnalisé visant le mieux-être médical, psychologique et social des élèves participants. Il propose un cheminement principalement de groupe, à l'exception des rencontres avec une travailleuse sociale. En plus de sa mission d'insertion, ce programme a pour objectif de conscientiser les gens aux expériences et besoins des personnes vivant avec des

problèmes de santé mentale. Il contribue ainsi à lutter contre la stigmatisation sociale de ces personnes. Il se porte à la défense de leurs droits.

Au quotidien, le programme se déroule comme suit. Les élèves participants sont divisés en deux groupes. Ces groupes se rencontrent à l'ÉNAM à raison de trois jours par semaine. Diverses activités leur sont proposées (écriture, français, informatique, ateliers saines habitudes de vie, visites culturelles, chant choral), mais la plus importante est la réalisation d'un spectacle de marionnettes. La première année, chacun des groupes crée un spectacle qui sera joué au mois de mai ou juin. L'année suivante, ce même spectacle sera perfectionné et rejoué. Chaque spectacle est composé d'environ quatre ou cinq sketchs. Cette formule permet une participation importante de tous. Pour jouer un sketch, il faut entre deux et cinq participants. Ces participants sont constamment encadrés par les membres de l'équipe.

La création des spectacles n'est pas linéaire et plusieurs des phases se chevauchent entre les mois de septembre et de mai. Le travail débute par une période d'idéation de la thématique du sketch grâce à des remue-méninges. Vient ensuite l'élaboration d'un canevas de l'histoire et des personnages, suivie de l'écriture des dialogues et de leur transcription sur support informatique. Les participants font ensuite le choix des types de marionnettes. Ils s'engagent dans la confection des marionnettes, des accessoires et des décors. Puis, c'est l'exploration du jeu, un travail sur la voix et la manipulation des marionnettes. Les participants utilisent la vidéo pour se voir en action, pour faire des apprentissages et se perfectionner et pour renforcer leur estime d'eux-mêmes. Après cette étape vient l'enregistrement des voix pour protéger les élèves participants des blancs de mémoire et leur permettre de se concentrer sur leur jeu. Cet enregistrement favorise également l'amélioration de leur élocution. Quand tous les éléments sont réunis, c'est la période de la mise en scène, les répétitions générales et enfin, les représentations des spectacles.

La marionnette représente un moyen complet puisqu'elle mobilise simultanément les dimensions physique, intellectuelle et émotive. Elle est à la fois un peu soi et un peu l'autre, ce qui permet de dévoiler et de transmettre mots, douleur, questionnements, incompréhension. Elle offre la possibilité de se projeter dans un personnage physiquement et psychologiquement unifié, contrant ainsi le morcellement et la fragmentation présents dans l'univers émotif et dans la représentation des personnes.

Évaluation

Le programme d'intégration sociale en santé mentale de l'ÉNAM est un succès. Les personnes ayant participé à ce programme démontrent une connaissance de soi et un niveau de réalisation personnelle plus élevé qu'à leur arrivée. Elles ont une vie sociale plus développée qu'avant et ont adopté de meilleures habitudes de vie. Elles utilisent moins les ressources du réseau de la santé et elles ont, la plupart du temps, enclenché un processus de rétablissement. Ces personnes ont également développé un sentiment d'appartenance envers leur communauté, voire même envers la société, qu'elles n'avaient pas ou plus auparavant. Elles ont quitté le programme avec une meilleure connaissance de la langue, de l'informatique et avec des capacités nouvelles (capacité de mémorisation, de coordination, habiletés motrices fines, etc.). Ces nouvelles compétences ont généré plusieurs petites réussites pour ces personnes. Ce programme a permis aux participants de se distancier de leurs problèmes, de faire un pas de côté pour mieux voir la vie, leur vie. Il leur a montré comment retrouver leur liberté d'être et de créer. Les représentations devant public viennent concrétiser et cimenter le succès de l'entreprise et apportent une reconnaissance et une fierté à tous.

Questions

1. Dans les débuts de l'ÉNAM, le passage du projet en réinsertion sociale (INSO) vers un programme d'insertion à l'emploi (Interagir) en 2007 est révélateur de l'évolution des pratiques en travail social, tout comme dans l'ensemble de la province et son « modèle québécois ». Expliquez.
2. Démontrez les effets et les dynamiques du projet d'intégration sociale de l'ÉNAM à l'aide de la théorie sur le processus global de l'*empowerment*.

Lectures suggérées

Dubé, M., et Lamoureux, È. (2015). *L'École nationale d'apprentissage par la marionnette : un théâtre vivant*. Chicoutimi: GRIR/UQAC.

Site web : École nationale des arts de la marionnette. (s.d). Repéré à <http://www.enamsaguenay.ca/>

LE JARDIN DES MARAÎCHERS URBAINS

Par Félicia Pivin¹

Résumé synthèse du projet

Depuis 2009, l'Éco-Kartier du centre-ville de Chicoutimi propose différentes voies à tous les citoyens et citoyennes qui souhaitent s'impliquer pour bâtir un milieu de vie agréable. Le Jardin des maraîchers urbains est l'un de ses projets porteurs. Il est né d'un besoin des citoyens du centre-ville de voir leur milieu se reverdir et devenir, petit à petit, un lieu de production alimentaire. Ce jardin se veut un espace autogéré où les citoyens se retrouvent pour jardiner, échanger et apprendre. C'est un lieu accueillant qui favorise la création de rapports sociaux de solidarité et l'apprentissage de saines habitudes alimentaires dans une perspective de développement durable. Il propose une pratique simple et reproductible à échelle humaine de l'agriculture urbaine. Contrairement au jardin communautaire, où une grande parcelle est morcelée en espaces individuels, le jardin collectif est cultivé en groupe et demande un suivi régulier afin de communiquer ce qui est fait.

Le premier jardin a été cultivé en 2011 sur le terrain situé devant le 129, rue Jacques-Cartier Est, bâtiment abritant plusieurs organismes. En 2016, ce jardin a été déménagé sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, face au poste de police.

Description du milieu d'intervention

Le Jardin des maraîchers urbains prend racine dans le centre-ville de Chicoutimi. Ce secteur est un milieu où se côtoient des professionnels de la santé et des affaires, des boutiques, des restaurants et des organismes culturels (Centres-ville de Saguenay, s.d.) Selon l'Association des centres-villes de Chicoutimi, plus de 600 entreprises s'y trouvent sur les deux rives

¹ Porte-parole, Éco-Kartier

de la rivière Saguenay. Le secteur sud bénéficie d'un fort achalandage grâce à la présence de l'hôpital régional, du CLSC, du cégep et des services professionnels. L'artère principale, la rue Racine, est un secteur urbain multifonctionnel. Le Jardin des maraîchers urbains se trouve, quant à lui à proximité, sur la rue de l'Hôtel de Ville. Ce jardin est né de la volonté de citoyens de verdir leur environnement et de créer un milieu de vie agréable. Une grande partie des résidents du centre-ville de Chicoutimi habite un logement, vit dans un contexte défavorisé, vit seule et possède un niveau de scolarisation moyen (CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2018). La vie en logement ainsi que la précarité ne permettent habituellement pas suffisamment d'espace et de moyens pour jardiner chez soi.

Acteurs/Actrices

Les maraîchers urbains forment un groupe non fixe d'une vingtaine de citoyens de l'arrondissement Chicoutimi qui se partagent les tâches reliées au Jardin. Les décisions relatives aux finances sont prises en comité de coordination, une structure de gestion démocratique et horizontale dans laquelle tous les membres sont sur le même pied d'égalité. Sachant que les champs d'intérêt des personnes varient selon leurs habiletés et leurs disponibilités, la composition du comité est appelée à changer au fil des mois. Le groupe est ouvert à toutes les personnes désirant participer tant à la conception du jardin qu'à sa culture. Pour assurer la constance des activités, l'obtention de subventions est primordiale. À cet effet, des aides financières sont versées au groupe de maraîchers urbains par la Ville de Saguenay, le district 11 et d'Emploi d'été Canada. Cette dernière subvention leur permet d'embaucher une personne pour soutenir la coordination du jardin à raison d'une dizaine d'heures par semaine. Les maraîchers urbains ont profité, par le passé, de programmes comme le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) et le Plan d'action local (PAL) financé par le CLSC de Chicoutimi. Plusieurs citoyens et citoyennes contribuent également à la réalisation du jardin par l'entremise de dons matériels, de prêts

d'équipements et d'infrastructures. Outre les aides financières de la Ville de Saguenay et du district 11 (secteur voirie), les maraîchers urbains doivent aussi user de créativité pour conclure des ententes de partenariats et obtenir des commandites.

Déroulement du projet

Le projet a débuté par une ou deux rencontres de remue-ménages permettant au groupe d'établir certaines balises quant au territoire cultivable, à l'ameublement à construire, aux tâches à réaliser et à la manière de coordonner la réalisation de ces tâches. L'étape suivante a été de veiller à la conception des semis puis à leur entretien jusqu'à leur mise en terre. À la mise en terre, un lancement a été organisé pour souligner les efforts fournis par les participants et le début de la période estivale. En moyenne, les maraîchers urbains se rencontrent une fois par semaine pour la planification du jardin et des semis entre les mois d'avril et juin et au moins deux fois par semaine de juin à la fin septembre pour les récoltes collectives.

La mobilisation citoyenne est essentielle à la réalisation d'un projet collectif de ce genre. Pour joindre les résidents du quartier, les membres du comité de coordination ont opté pour différentes stratégies : publications sur le site Web du collectif Éco-Kartier du centre-ville de Chicoutimi, création de diverses pages publiques et privées via Facebook et envois massifs de courriels sur une liste de diffusion. Ils ont également demandé à d'autres organismes communautaires tels VIRAGE et MEPAC de relayer l'information relative au projet. Par les valeurs dont il est porteur (solidarité, environnement, saines habitudes de vie, développement durable), ce projet a fait couler beaucoup d'encre dans les journaux locaux (Mauvaise Herbe, Le Réveil et Le Quotidien). Par sa participation à divers événements sur le développement durable, l'Éco-Kartier a fait la promotion du projet. Finalement, dans une perspective d'augmentation de l'achalandage et de la participation citoyenne au jardin, le groupe a organisé des 5 à 7 de type pédagogique tout au long de l'été.

Pour joindre le plus possible les résidents du secteur, diverses activités ont été organisées par l'Éco-Kartier, de concert avec les maraîchers urbains. En voici quelques exemples :

- Création d'huiles et beurres de fines herbes;
- Information sur les insectes et les maladies;
- Conception d'insecticide naturel et de purin;
- Cuisine avec les fleurs;
- 5 à 7 causeries (discussion et planification);
- Cueillette de pommes et de têtes de violon.

Évaluation du projet

Depuis ses débuts en 2011, le projet est une réussite. En effet, le Jardin des maraîchers urbains est devenu un lieu de rassemblement important pour les résidents du centre-ville de Chicoutimi, qui éprouvent un sentiment d'appartenance à leur communauté grâce à ce projet.

L'excellent travail de sollicitation accompli par les maraîchers urbains ainsi que l'obtention d'une subvention d'Emploi d'été Canada pour l'embauche d'une personne dédiée à la coordination et à l'achat de matériel ont été des facteurs de réussite importants dans ce projet, tout comme l'a été le capital humain et financier. Enfin, le réseautage du collectif Éco-Kartier du centre-ville de Chicoutimi a permis aux maraîchers urbains de non seulement réaliser ce projet et mobiliser des membres, mais également de s'implanter dans le milieu, de rayonner et de trouver une reconnaissance et une légitimité qu'il doit s'assurer de préserver. Par la réussite de ce projet, les maraîchers urbains démontrent que leur communauté est bel et bien vivante et que la solidarité est à l'ordre du jour.

Les maraîchers urbains se sont penchés sérieusement sur la possibilité et l'importance d'utiliser la surface disponible (1 400 pi²) de l'autogare du centre-ville de Chicoutimi, où se trouve le local du collectif l'Éco-Kartier, pour implanter un deuxième jardin collectif afin d'offrir un espace de vie

sociale sécuritaire qui puisse plaire à différents groupes d'âge. Les principaux défis à relever pour voir ce projet se réaliser sont l'aménagement d'un espace accueillant et productif, la création de partenariats et la mobilisation des citoyens.

Questions

1. Quelle préoccupation ou problématique macrosociale sous-tendent les projets d'agriculture urbaine comme le projet présenté ici?
2. La stratégie de communication de l'Éco-Kartier dans la mise en place des jardins maraîchers a été très efficace. Sur quel principe central des communications en intervention collective repose-t-elle ? Selon vous, cette stratégie aurait-elle pu être bonifiée ? Si oui, comment ?

Lectures suggérées

Boulianne, M., Olivier-d'Avignon, G., et Galarneau, V. (2010). Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec. *Vertigo*, 10(2). Repéré à <http://journals.openedition.org/vertigo/9930>

Duchemin, E., Wegmuller, F., et Legault, A.-M. (2010). Agriculture urbaine: un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers,. 10(2). Repéré à <http://journals.openedition.org/vertigo/10436> ; DOI : 10.4000/vertigo.10436

Lanarc-Golder, H. (2013). *The urban farming guidebook: planning for the business of growing food in BC's towns and cities*. Repéré à <http://www.refbc.com/sites/default/files/Urban-Farming-Guidebook-2013.pdf>

Massé, B., et Beaudry, M. (2007). *Les jardins collectifs et l'agriculture urbaine, formes de renouvellement de la solidarité.*, Cahier de l'ARUC-ÉS, no C-01-2008 Montréal: Collectif d'études sur les pratiques solidaires.

Site web : Éco-Kartier du centre-ville de Chicoutimi. (s.d). Repéré à <https://www.eco-kartier.org/>

Site web : Les Urbainculteurs. (s.d). Repéré à <https://urbainculteurs.org/>

Site web: Regroupement des jardins collectifs du Québec. (s.d). Repéré à <http://www.rjrq.ca/>

Site web : Regroupement des éco-quartiers. (s.d). Repéré à <https://www.eco-quartiers.org/>

L'UNIVERS DES MINI-MAGICIENS

Par Frédéric Simard¹

Résumé synthèse du projet

Le projet « Univers des mini-magiciens » est le fruit d'une co-construction entre l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et le Mouvement des Associations Générales Étudiantes de l'UQAC (MAGE-UQAC). Il prend sa source, tour à tour, dans le différend (pour ne pas dire le conflit), dans l'affirmation de soi et dans la créativité, avec un objectif en tête, obtenir le plus d'avantages possible pour les parents-étudiants et les employés de l'UQAC. Ce projet consiste à implanter un service de garde sur le campus universitaire afin de favoriser la réussite des parents-étudiants et de faciliter l'organisation travail-famille des employés en répondant à un besoin qu'ils expriment depuis déjà fort longtemps.

Description du milieu d'intervention

La cible de l'intervention est la communauté universitaire du campus de l'Université du Québec à Chicoutimi, principalement les étudiants, mais également les employés de l'UQAC. À l'image de la majorité des universités québécoises, l'UQAC présente une forte proportion d'étudiants de première génération universitaire (Bonin, Duchaine et Gaudreault, 2015). L'université mentionne que les parents-étudiants représentent près de 25 % de ces communautés étudiantes. Les informations découlant de l'Aide financière aux études pour le campus ainsi que pour l'ensemble du Québec (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018) concourent dans ce sens également.

¹ Attaché à l'exécutif, MAGE-UQAC

Acteurs

Considérant les sommes financières concernées et l'aspect sensible du « conflit » initial, les membres du rectorat de l'UQAC ont été impliqués initialement. Le mouvement étudiant a pris part à cette question par l'entremise de la présidente et du vice-président aux affaires institutionnelles de l'exécutif du MAGE-UQAC.

Déroulement du projet

Depuis 2010, le MAGE-UQAC tient annuellement une journée parents-enfants. Cette activité s'inscrit dans un processus traditionnel d'influence et de pressions « syndicales ». Le message que le mouvement étudiant souhaite envoyer à l'institution d'enseignement à laquelle il est rattaché en est un d'information et de sensibilisation. Il souhaite faire reconnaître la problématique vécue par plusieurs étudiants de l'UQAC. Cette demande de reconnaissance s'adresse tant aux autres étudiants qu'à l'université et ses dirigeants et qu'aux décideurs sociopolitiques de ce territoire. Le mouvement étudiant désire mettre en place un service de garde sur le campus universitaire depuis très longtemps déjà. Ce projet a été mis en veille et réactivé, au fil des années, selon les volontés étudiantes et les contextes politiques. En 2007, l'UQAC et ses partenaires ont reçu un prix « concertation » pour l'offre d'un service de garde en milieu scolaire accordant deux endroits aux étudiants de l'UQAC. L'institution offre également, depuis le milieu des années 90, l'opportunité pour le CPE *Les Minimousses* d'occuper un emplacement sur ses terrains en échange d'une priorisation des enfants des employés et des étudiants de l'UQAC au sein de sa liste d'attente. En 2013, le MAGE-UQAC a présenté un projet de CPE à part entière (construction d'un bâtiment - 50 places minimum) lors d'un appel de projet du gouvernement, mais il a été rejeté. En 2015, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a communiqué avec l'UQAC pour aviser ses dirigeants que les étudiants avaient été surfacturés d'environ 30 \$ depuis deux ans. Ce faisant, le MEES a informé l'UQAC qu'il allait retirer un montant de quelque 215 000 \$ des subventions

gouvernementales à venir à moins qu'une entente ne soit faite avec le MAGE-UQAC. À la suite de discussions entre les deux parties et après consultation auprès des instances étudiantes, une décision a été prise. Cet argent, sous la responsabilité de l'UQAC, allait servir de mise de fonds à un projet de pavillon servant à accueillir principalement un service de garde pour accueillir les enfants des parents-étudiants et des employés de l'UQAC.

Évaluation du projet

Après avoir été retardée à plusieurs reprises, la halte-garderie a finalement ouvert ses portes en mars 2019. Elle est localisée au sous-sol du Pavillon de la culture autochtone. Bien que son ouverture demeure un indice important du succès du projet, il reste à évaluer le projet dans son ensemble, tant au niveau des besoins des parents étudiants que de ses perspectives d'avenir.

Questions

1. En vous référant aux trois grands types de stratégie en intervention collective, identifiez celle choisie par le MAGE-UQAC dans la poursuite de ce projet.
2. Selon vous, quels sont les principaux obstacles qui ont pu entraver le projet?

Lectures suggérées

Association des haltes-garderies communautaires du Québec. (s.d.). Qu'est-ce qu'une halte-garderie? Repéré le 18 novembre, à <http://ahgcq.org/page-d-exemple/quest-ce-quune-halte-garderie/>

L'ESPACE VERT DU CÉGEP DE CHICOUTIMI

Par Manon Lapierre¹

Résumé synthèse du projet

Constatant que la communauté collégiale fournissait un volume de matières résiduelles important et que les étudiants ainsi que les membres du personnel démontraient de l'intérêt pour la récupération, nous avons mis en place un espace « vert ». Il a pour but de répondre aux besoins de la communauté collégiale en termes d'information, de récupération et de réduction de la consommation.

Description du milieu d'intervention

Le Cégep de Chicoutimi est un milieu de vie où, chaque année, près de 600 employés foulent le sol des salles de classe, des salles à café, des bureaux administratifs ou d'enseignants. Plus de 2500 étudiants âgés approximativement de 17 à 45 ans ainsi que plus de 200 étudiants internationaux animent également la communauté. Les gens proviennent de tous les milieux, des plus nantis à ceux qui le sont moins. On compte également quelques retours aux études, dont certains surviennent grâce au soutien de l'Aide financière aux études ou d'autres situations particulières.

Nous avons 120 stations de recyclage/récupération pour les multi matières dans l'ensemble du cégep et à la cafétéria, où nous faisons aussi le compostage.

Acteurs/Actrices

Le CACECC (comité d'action et concertation en environnement du Cégep de Chicoutimi) est constitué d'un représentant de chacune des instances

¹ Agente de milieu, Cégep de Chicoutimi

du cégep, soit un représentant du comité de direction, du syndicat des enseignants, du syndicat des employés de soutien, du syndicat des professionnels, de l'AGEECC, du comité « Envert », de la pédagogie, du Service aux étudiants et du service des ressources matérielles.

Déroulement du projet

Depuis plusieurs années, la collectivité tend à vouloir récupérer davantage de produits et se questionne de plus en plus sur la gestion des déchets. À titre d'animatrice du CACECC, les questions reviennent souvent à mon bureau. Que fait-on des piles et cellulaires? Quel programme est le plus rentable et efficace pour la récupération des cartouches d'encre? Qui, dans le cégep, s'occupe de ramasser le matériel électronique réutilisable ou à quel organisme peut-on faire bénéficier de ce qu'on se départit? Que fait-on du matériel de bureau non utilisé, mais encore bon? Est-ce que ça se récupère des cartables? Ce ne sont que quelques-unes des questions qui reviennent le plus souvent.

Au départ j'utilisais un vieux chariot à roulettes sur lequel je disposais de quelques articles de maison à passer au suivant dans un couloir achalandé du cégep menant à la place publique. Nous y placions entre autres de la vaisselle, des cartables et autres trucs en bon état à côté d'un bac de recyclage et d'une poubelle. Le matériel n'y restait guère longtemps. Nous avions aussi un autre meuble en bois dans lequel nous faisions la récolte des cartouches d'encre et de piles. Les bacs se remplissaient de plus en plus vite d'une année à l'autre. Nous avons aussi dans nos murs une partie de notre clientèle qui vit avec des difficultés financières qui a parfois recours à des fonds de secours ou d'autres ressources pour boucler les fins de mois.

L'idée était de créer un espace dans lequel nous pouvions regrouper l'ensemble des ressources du 3RV : récupération, recyclage, réduction à la source et valorisation. Avec l'équipe des ressources matérielles du cégep et la direction du Service aux étudiants, nous avons pensé un meuble avec une section récupération pour les multi matières

(cartouches d'encre, cellulaires, piles) et une section « passez au suivant » pour déposer des articles dont on ne se sert plus, mais qui pourraient convenir à d'autres personnes. Les articles ciblés étaient des articles de maison de tout genre (sauf vêtements et tissus), du matériel scolaire, de la librairie, des plantes ou autres et une section « info/saviez-vous que ».

La dernière section présente des panneaux amovibles qui donnent de l'information sur l'endroit où il est possible de récupérer l'ensemble des articles qui ne le sont pas dans l'ilot, comme les électroménagers par exemple. Un tableau d'ardoise est placé sur le côté latéral du meuble pour symboliser la revalorisation et permettre de mettre de l'information, de la publicité sur les événements à saveur environnementale ou des concours. Un bac à plantes surplombe cet espace et une prise électrique est située à l'intérieur du meuble pour tester le matériel électrique (une lampe par exemple) destiné au « passez au suivant ».

Lors de la seconde phase de développement, une signalisation améliorée est prévue sur le meuble et l'ajout d'un babillard sur le mur adjacent pour afficher des informations à saveur environnementale ou améliorer le système de covoiturage. Des concours sont mis en place pour amener la communauté à se rendre à l'espace vert, dont un concours de récupération de piles. Le personnel du cégep est aussi invité à y déposer du matériel scolaire lors des périodes de fin de session (ménage du bureau) ainsi que les étudiants lorsqu'il est temps de faire le ménage des casiers.

Évaluation du projet

Nous sommes très heureux de l'utilisation de l'espace par la communauté, autant pour les donateurs que pour ceux qui en bénéficient. Il y a souvent du matériel déposé dans l'espace et il ne reste guère très longtemps à cet endroit.

Depuis sa mise en place, en août 2015, il y a une augmentation du nombre de cartouches et de piles recyclées. L'espace pourrait être encore plus utilisé et la deuxième phase est attendue avec enthousiasme. La sensibilisation et l'éducation à l'environnement sont un travail de tous les jours, mais la mise en place d'un tel système autonome facilite les échanges et diminue le sentiment de « charité sociale » pour ceux qui l'utilisent. Si c'était à refaire, je le ferais exactement de la même manière et je placerais l'espace transport juste à côté du système.

Questions

1. Les préoccupations environnementales prennent de plus en plus d'espace sur la place publique et dans les interventions de milieu. Pourquoi s'intéresser à ces questions en intervention sociale collective?
2. Ce texte démontre clairement l'une des caractéristiques principales des nouveaux mouvements sociaux (NMS), en l'occurrence le mouvement environnementaliste. Quelle est cette caractéristique?

Lectures suggérées

Co-Eco. (s.d.). Les 3RV au travail. Repéré le 16 novembre, à http://co-eco.org/useruploads/files/les_3rv_au_travail.jpg

Site web : Cégep de Chicoutimi (s.d.). Repéré au <https://cchic.ca/>

JARDIN COMMUNAUTAIRE POUSSE-POUSSE

Par Rachel Gagnon¹

Résumé synthèse du projet

Un jardin communautaire est un ensemble de parcelles individuelles et communautaires vouées à la culture de fruits et de légumes. Chacun des jardinets est cultivé de manière autonome par un individu, une famille, une classe ou un groupe communautaire. Des points d'eau, des outils et des espaces de détente sont mis en commun pour l'ensemble des membres-jardiniers. Un groupe de bénévoles est responsable de la gestion et de l'attribution des parcelles aux membres.

L'idée d'un jardin communautaire a été soulevée par une citoyenne à sa conseillère de quartier durant l'hiver 2015 et soutenue par l'organisation Sept-Îles en forme. S'en sont suivies une analyse de faisabilité du projet et la recherche d'organismes partenaires. En octobre 2016, le projet a véritablement démarré avec la formation d'un conseil d'administration provisoire, la recherche d'un terrain, les premières recherches de partenariat et la constitution de l'organisme « Jardin communautaire Pousse-Pousse ». La formation du conseil d'administration lancera officiellement le projet avec le démarrage de la campagne de financement et la finalisation du plan d'affaires. L'aménagement du site, la préparation des travaux et l'installation de la clôture ont débuté à l'été 2016 en vue d'une ouverture au public et aux membres à l'été 2017. Dès le départ, une quinzaine de citoyens se sont montrés intéressés à s'impliquer dans le projet et une vingtaine à devenir membres-jardiniers.

Description du milieu d'intervention

Sept-Îles est une ville de la Côte-Nord qui compte environ 25 000 habitants en majorité francophone. Deux communautés innues se

¹ Nutritionniste, Sept-Îles en forme

trouvent à proximité. Le jardin communautaire se situe dans le district de Jacques-Cartier, en plein centre-ville, à deux pas de l'école primaire du même nom. Ce ne sont pas toutes les plantes qui poussent bien à Sept-Îles, en raison du climat maritime (le maximum moyen de juin à septembre est de 15 à 20 °C). La Côte-Nord est une région éloignée où il y a peu d'agriculture, en raison de sa géographie et de son climat. La grande majorité des fruits et légumes consommés à Sept-Îles proviennent de l'extérieur de la région. Même les produits québécois peuvent avoir parcouru plus d'un millier de kilomètres avant d'arriver sur ce territoire.

Acteurs/Actrices

La Ville de Sept-Îles, le Comptoir alimentaire de Sept-Îles, l'école Jacques-Cartier et la Commission scolaire du Fer ont donné leur appui au projet, alors que le Centre Intégré de Santé et de Services sociaux de la Côte-Nord, la Corporation de Protection de l'Environnement de Sept-Îles et Sept-Îles en forme offrent leur soutien en mandatant des ressources humaines au développement du projet. Des organismes comme Développement économique Sept-Îles (DESI) et le Jardin communautaire Ruisseau Bois-Joli appuient le projet en offrant leur expertise commerciale et technique. Dès le départ, on sent que la communauté est d'avis que le projet est viable et se mobilise. L'implication citoyenne est la base de cet organisme.

Dès la formation du conseil d'administration provisoire, le Jardin communautaire Pousse-Pousse a été à la recherche d'un financement de plus de 60 000 \$ visant l'achat de *smart pots*. À ce jour, une somme de 55 000 \$ a été récoltée par le biais de différentes subventions : MRC des Sept-Rivières, Aluminerie Alouette, Caisse populaire Desjardins, Centraide et la députée de Duplessis. Il a été établi que les sommes recueillies par le prêt de jardinets au fil des ans serviront à entretenir le jardin et à renouveler les *smart pots* aux dix ans, au coût de 20 000 \$.

Il a été assez facile de convaincre tous ces intervenants de prendre part au projet puisque la conseillère municipale s'est montrée très persuasive et qu'elle est impliquée dans sa communauté. Par mon expérience dans d'autres projets réalisés au sein de Sept-Îles en forme, je peux dire que ceux qui se sont faits avec des élus municipaux ont avancé beaucoup plus rapidement. Il est difficile de percer ce milieu, mais quand les contacts sont faits, que le fonctionnement de la machine municipale est décortiqué et que la crédibilité de l'organisme est fondée, les résultats apparaissent rapidement.

Déroulement du projet

Jardiner ensemble rend possible la rencontre entre résidents d'un même quartier, contribuant ainsi au lien social en permettant à des personnes isolées de sortir, pour quelques heures au moins, de la solitude. Cela représente même, pour certaines personnes, l'une des motivations principales à leur participation au jardin. L'échange entre jardiniers favorise également le développement de compétences horticoles chez les participants par la transmission de connaissances. Le jardin communautaire remplit non seulement sa mission éducative, mais participe aussi à la vie du quartier par l'entremise d'organismes d'entraide économique et d'insertion sociale. Les personnes qui s'engagent ont l'occasion de vivre une expérience à plusieurs égards, notamment par l'acquisition d'une autonomie alimentaire et le développement d'une prise de conscience collective qui pousse à aller plus loin dans l'exploitation des forces du milieu. Le surplus de récoltes des jardiniers peut être redistribué auprès d'organismes d'aide alimentaire contribuant ainsi à la vitalité de leur communauté.

De plus, le jardin communautaire s'inspire des principes de l'agriculture écologique, ce qui favorise l'accès à des légumes et des fruits frais qui conservent toutes leurs qualités nutritives et gustatives puisqu'ils sont consommés tout de suite après la récolte. Le jardin communautaire favorise aussi le contact avec la nature, permet de faire de l'exercice physique et développe certaines habitudes propices à la sauvegarde de

l'environnement, telles que le compostage des matières organiques en vue d'une utilisation ultérieure pour enrichir les sols. Fort de tous ces avantages, ce projet a toutes les chances d'avoir un effet positif sur la santé globale de la collectivité.

Le terrain choisi pour l'implantation du jardin communautaire appartient à la Commission scolaire du Fer. C'est un stade de baseball laissé à l'abandon depuis plusieurs années. Étant donné que le sol est très compacté, les membres du conseil d'administration ont décidé d'opter pour un jardin hors terre, dans des *smart pots*. Des démarches ont été entreprises avec la Commission scolaire du Fer pour permettre l'aménagement d'un jardin communautaire sur son terrain et autoriser la modification de zonage. Par la suite, la Ville de Sept-Îles s'engage à assumer la préparation du terrain, l'installation de palettes de bois par le biais du « Service des parcs et espaces verts », de même que les coûts liés à l'éclairage. Ce sont les membres du conseil d'administration, entourés de jardiniers expérimentés, qui développent le plan du site. Le jardin sera divisé en quatre sections : une pour les citoyens de Sept-Îles et des communautés innues avoisinantes, une pour les écoles, une pour les organismes communautaires et une autre pour les personnes à mobilité réduite. Entre temps, Sept-Îles en forme offre une formation aux intervenants des différents milieux via le programme « Un trésor dans mon jardin » de Croquarium.

Évaluation du projet

Au moment de rédiger ce texte, il est difficile d'évaluer le projet à ce jour puisque le jardin n'est pas encore ouvert. Par contre, étant donné l'engouement de la population, on peut dire qu'il répond à un besoin. Ne serait-ce que par les liens qui ont été créés entre les organismes et les instances municipales, on peut dire que le projet est un succès et qu'il met la table pour d'autres projets communs.

Questions

1. Énumérez les facteurs de succès de ce projet.
2. Les projets comme le « Jardin communautaire Pousse-Pousse » sont importants pour les collectivités nordiques. Pourquoi ? Prenez soin de bien expliquer votre réponse avec l'une ou l'autre des théories ou concepts de l'intervention sociale collective.

Lectures suggérées

Ministère de l'Agriculture de la pêcherie et de l'alimentation. (s.d.). Jardiner dans des espaces publics. Repéré le 15 novembre, à <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/agricultureurbaine/trucsconseils/Pages/Jardinagedanslesespacespublics.aspx>

PROJET D'HABITATION COMMUNAUTAIRE

Par Marie-Michèle Rancourt¹

Résumé synthèse du projet

Le projet d'habitation communautaire du Café-Jeunesse de Chicoutimi vise à accompagner les jeunes adultes par le biais de l'habitation dans une démarche de projet de vie en leur offrant un milieu de vie sain et sécuritaire ainsi qu'un soutien communautaire. Le Café-Jeunesse souhaite mettre sur pied un immeuble à logements de 3 pièces ½ et 4 pièces ½. Le soutien communautaire offert par l'organisme donnerait accès à un suivi individuel, à de l'accompagnement et des références personnalisés selon les besoins de chaque résident.

Description du milieu d'intervention

Le Café-Jeunesse est un organisme situé au centre-ville de Chicoutimi, qui cible les jeunes adultes et les jeunes parents âgés de 18 à 30 ans. Au Québec, selon le recensement de Statistique Canada de 2011, les 18-29 ans représentaient 1 183 975 individus, soit 14,98 % de la population totale. Dans la division de recensement « Le Saguenay-et-son-Fjord », on comptait 165 210 habitants, dont 24 025 âgés de 18 à 29 ans (14,54 %). Nous pouvons donc affirmer que la population visée par l'organisme est significative sur notre territoire. Plus spécifiquement, il s'agissait de 21 420 résidents de la Ville de Saguenay (14,80 %) en 2011 (Statistique Canada, 2012).

Acteurs/Actrices

Au fil des ans, plus de vingt jeunes adultes différents ont participé aux démarches pour le développement du projet. Un comité de travail², un

¹ Coordonnatrice, Café-Jeunesse de Chicoutimi

² Composé du responsable du Café-Jeunesse, un organisateur communautaire (CIUSSS) et le Groupe de ressource technique BRICH

comité de jeunes adultes et un comité de partenaires³ ont travaillé sur les différentes étapes de développement afin de déposer le projet au programme AccèsLogis tout en répondant aux besoins de la population visée.

Déroulement du projet

Depuis 1987, le Café-Jeunesse de Chicoutimi est implanté dans la collectivité. À la suite des interventions réalisées auprès des jeunes adultes âgés entre 18 et 30 ans, il ressort de cela que plusieurs d'entre eux éprouvent des difficultés lors de leur recherche de logement, que ce soit en raison du prix, de la qualité ou de la taille des loyers au centre-ville de Chicoutimi. Nous nous sommes donc davantage penchés sur cette question afin de pouvoir combiner notre mission au besoin d'aide au logement ressenti par les jeunes rencontrés.

Les intervenants et intervenantes ont mis de l'avant l'idée d'une habitation communautaire en janvier 2006. Par la suite, ce projet a été soumis au conseil d'administration du Café-Jeunesse, qui a été tout aussi emballé. Considérant l'ampleur du projet (12 unités de logement avec le Café-Jeunesse au rez-de-chaussée), la tâche était grande. Dès le départ, les objectifs ont été définis afin de travailler vers un but commun :

Objectif général : Améliorer les conditions de vie des jeunes adultes âgés entre 18 à 30 ans tout en favorisant leur réinsertion sociale ainsi qu'en diminuant leur exode vers les grands centres.

³ Composé du CIUSSS (organisateur communautaire), du Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi, du Service de Travail de rue de Chicoutimi, du Centre jeunesse SLSJ, de l'école pour adultes Laure-Conan, d'Engagement jeunesse et du Service des arts, de la culture et du communautaire de la Ville de Saguenay

Objectifs spécifiques :

1. Donner accès à des appartements à faible coût, où les jeunes adultes retrouveront un soutien communautaire.
2. Accompagner les jeunes adultes dans la réalisation de leur projet de vie.
3. Outiller les jeunes adultes afin qu'ils développent des compétences et des habiletés sociales et citoyennes.
4. Faciliter l'accès aux différents services institutionnels et communautaires.

Les jeunes adultes qui fréquentent l'organisme se sont mobilisés à différentes étapes puisque leur besoin représentait le fondement du projet. Ils ont participé à l'écriture du plan d'affaires (étude de besoins, élaboration des services et infrastructures, etc.). Notons la présence des jeunes adultes lors de la présentation du projet à la commission communautaire de la Ville, lors de rencontres avec les candidats aux élections municipales de 2017 et aux élections provinciales de 2018 ainsi qu'au comité des partenaires. De plus, le *Petit bulletin* a été réalisé par le comité des jeunes afin que les partenaires, les jeunes adultes du Café-Jeunesse et le conseil d'administration soient tenus au courant des avancements du projet.

De plus, le Centre Jacques-Cartier à Québec et le Juvénat de Desbiens ont été visités par certains jeunes afin de voir d'autres projets similaires et ainsi être en mesure de mieux comprendre les enjeux, les délais, les démarches, etc. Leur participation représente une grande force pour le projet et ce fut une expérience enrichissante pour eux.

Une fois les objectifs bien définis et le plan d'affaires réalisé, le défi a été de trouver un terrain ou un immeuble afin d'accueillir le projet. Accompagnés par le Groupe de ressources techniques BRICH, plusieurs scénarios ont été déposés à la Ville de Saguenay puisque l'étape préliminaire pour le dépôt de projet au programme AccèsLogis Québec était d'obtenir l'approbation de la municipalité ainsi qu'une contribution

financière au besoin. Les différents acteurs de la municipalité rencontrés au fil des ans ont toujours appuyé le projet et reconnu le besoin en habitation. Face au refus de financement des différentes propositions, le Café-Jeunesse a revu son projet afin de diminuer les coûts de réalisation (quatre unités, sans le Café-Jeunesse au rez-de-chaussée). L'aide financière demandée à la Ville a alors diminué d'au moins 400 000 \$. Nous avions trouvé un autre bailleur de fonds et un terrain au centre-ville. Afin d'attacher le financement du projet et enfin déposer une demande au programme AccèsLogis, nous avons rencontré différents élus et fonctionnaires de la Ville. Tous étaient enthousiastes et favorables au financement du projet et un plan de financement allait être déposé au comité exécutif de la ville. Avec ces nombreux appuis, nous attendions avec impatience la réponse du comité exécutif. Celle-ci fut négative.

Face à l'incompréhension de ce refus, la stratégie du Café-Jeunesse a été de se tourner vers les médias. Dans le but de faire parler l'opinion publique, nous nous sommes présentés au Conseil de Ville pour connaître les raisons de ce refus. Nous avons ensuite envisagé l'achat d'un immeuble à logements sans passer par le programme AccèsLogis. En 2018, une communauté religieuse nous a cédé un immeuble pour la réalisation de notre projet. Nous regroupons actuellement les partenaires financiers afin de pouvoir, enfin, déposer notre projet au programme AccèsLogis.

Évaluation du projet

Les objectifs du projet ne sont pas atteints puisqu'au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas encore réussi à réunir tous les acteurs et les ressources nécessaires pour la construction de l'immeuble. Le besoin est présent, les partenaires et les statistiques le confirment, mais l'envergure du projet a été un frein à sa réalisation. L'emplacement au centre-ville, les subventions et les coûts de réalisation ont été des embûches à chaque scénario proposé. Puisque nous croyons fondamentalement au projet, nous le travaillons actuellement dans une autre perspective, en espérant qu'il voit enfin le jour.

Questions

1. Devant le refus du comité exécutif de la Ville de Saguenay de financer le projet, le comité de suivis s'est tourné vers les médias pour faire avancer le dossier. Nommez le nom de cette stratégie et évaluez sa portée dans le cas présenté ici.
2. Nommez les facteurs facilitants ainsi que les facteurs entravant ce projet d'habitation communautaire.

Lectures suggérées

Front d'action populaire en réaménagement urbain - FRAPRU. (2017). Logement et pauvreté au Québec - Dossier noir 7e édition (pp. 21). Montréal: FRAPRU.

Site web : Association des groupes de ressources techniques du Québec. (s.d.). Repéré à <http://agrtq.qc.ca/>

Site web : Le Café jeunesse de Chicoutimi. (s.d.). Repéré à <http://www.cafejeunesse.com/>

Site web : Société d'habitation Québec. (2018). Présentation d'AccèsLogis. Repéré à http://www.habitation.gouv.qc.ca/espacepartenaires/groupes_de_ressources_techniques/tous_les_programmes/programmes/acceslogis_quebec/developpement_dun_projet/presentation_dacceslogis.html

CHAPITRE 3

LES RÉCITS D'INTERVENTIONS SOCIOÉCONOMIQUES

LA COOP DE SOLIDARITÉ LAC KÉNO

Par France Morin¹

Résumé synthèse du projet

La Coop de solidarité Lac Kéno est un organisme à but lucratif qui a pour mission de développer des services de proximité dans son milieu, d'être le pôle commercial du secteur et de favoriser l'emploi local et le développement de nouvelles alliances entre les différents acteurs de nombreuses sphères d'activité. La Coop de solidarité Lac Kéno, c'est 11 employés permanents et 9 employés saisonniers, 306 membres, un dépanneur Bonisoir, un poste d'essence Crevier, une agence SAQ, un comptoir d'acquisition de permis de chasse et de pêche et de permis de sentiers de motoneige et de quad, une quincaillerie générale, un comptoir Postes Canada, un bistro, en partenariat avec la microbrasserie Pie Braque, un site de covoiturage, en collaboration avec le Centre alternatif en déplacements urbains du Saguenay (CADUS), un comité santé axé sur les saines habitudes de vie et une sandwicherie. Elle est membre de Zone boréale et offre un accès Internet gratuit à toute personne qui la visite.

Description du milieu d'intervention

Lac-Kénogami est une ancienne municipalité qui a été fusionnée à Saguenay en 2002. Elle est située à 20 minutes de l'arrondissement Jonquière. La Coop dessert une population relativement homogène de 2 200 habitants répartis sur un territoire immense de 145,76 km². Il y a présence sur le territoire de personnes tant défavorisées que favorisées au niveau socioéconomique. L'écart qui les sépare est très prononcé. Les

¹ Directrice générale, Coop de solidarité Lac-Kéno

situations de pauvreté sont constatées plus souvent chez des résidents de longue date (premiers résidents). Pendant l'été, les estivants gonflent la population de quelques milliers de personnes. Le secteur n'a pas de centre-ville. Il est donc plus difficile à organiser.

Acteurs/actrices

Les deux promoteurs-fondateurs, Louis Pilote, ancien président, et France Morin, ancienne directrice générale, avaient à cœur de développer des services de proximité dans le secteur de Lac-Kénogami, visant la diminution des contraintes qu'impose la vie quotidienne dans un contexte d'éloignement de ces services. Les réseaux d'amis et familles des promoteurs-fondateurs ont été vivement sollicités pour l'exécution des premiers pas de la Coop. Les principaux partenaires de ce projet sont la Caisse Solidaire Desjardins de Québec, la Société d'Aide au Développement des Communautés (SADC), le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), le Centre local de développement (CLD) et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Déroulement du projet

C'est en octobre 2011 que la coopérative est fondée. En avril 2012, la Coop achète des immeubles et des terrains. Il y a présence sur ces terrains de deux immeubles : un dépanneur, mal en point, mais possédant un potentiel d'exploitation non négligeable, et un bâtiment commercial ayant jadis abrité un restaurant et un bar, tous deux fermés depuis plusieurs années. Ce dernier immeuble possède également un logement à l'étage.

Après un an et demi passé à rendre les immeubles conformes aux normes du bâtiment du Québec, la Coop est revenue à sa mission d'origine : « *Offrir aux citoyens de Lac-Kénogami une gamme de services de qualité répondant à leurs besoins individuels et communautaires. La création d'un centre multiservice de proximité, autour du dépanneur actuel, vise à*

construire un outil permanent de développement et de solidarité » (Coop Lac-Kéno, s.d)

Depuis avril 2012, plus de 326 000 \$ ont été investis dans la mise aux normes du bâtiment, dans le réaménagement et l'agrandissement de l'espace dépanneur, dans la réfection de la toiture et de la façade, dans le réaménagement des espaces vacants, dans la formation des employés, dans le bistro Pie Braque, dans le nouveau système caissier dépanneur et dans la réserve additionnelle du dépanneur.

Pour atteindre les objectifs présents dans sa mission, la Coop utilise des diverses stratégies. Elle veille notamment à organiser ponctuellement des groupes de discussion sur divers sujets touchant la population et sur lesquels la Coop pourrait se pencher afin d'offrir des services appropriés. Elle offre également des dégustations et promeut la participation aux activités locales. Elle fait également des journées « Portes ouvertes » afin de déterminer le niveau de satisfaction de la population à l'égard de ses services. L'assemblée générale annuelle (AGA), qui se tient la plupart du temps en avril, est un bon moyen pour rencontrer les membres-utilisateurs de la Coop. C'est lors de cet événement que la Coop donne et récolte des informations pertinentes et cruciales pour son développement. Ces informations sont directement liées aux besoins de la clientèle.

La Coop utilise l'envoi de courriels à ses usagers comme moyen de diffusion de l'information. Elle a ainsi un lien privilégié avec ses 306 membres. Toutes les nouveautés, les « bons coups » et les améliorations sont diffusés aux membres par ce moyen. Il existe également un journal virtuel et papier, « Le P'tit Coop », qui permet, de façon ponctuelle, d'élaborer sur un sujet ou une nouvelle qui concerne le développement de la Coop. Le journal local, « Au Courant du Lac », tiré à 1 300 exemplaires, est utilisé pour informer la population en général, membre ou non, des derniers développements. Le bistro Pie Braque est quant à lui le lieu pour des réunions traitant de sujets précis. Six comités, formés de membres ayant le désir de s'impliquer, sont actifs dans diverses

sphères d'activité qui poussent le développement et font ainsi avancer cette machine plus rapidement : le comité des finances, le comité de développement, le comité de la bâtisse, le comité des ressources humaines, le comité des communications et le comité santé.

Par sa nature, la coopérative de solidarité est très engagée dans sa communauté. Elle entretient une relation partenariale avec la microbrasserie Pie Braque. Elle fait partie du Réseau des Organismes de Lac Kénogami (ROLK). Elle participe à l'organisation des fêtes de la Saint-Jean ainsi qu'au Marché de Noël et aux concerts de la Chapelle. Ces activités sociales sont au cœur de la vie de la communauté et la Coop se fait une priorité d'en faire partie.

Les membres de la Coop peuvent utiliser les locaux pour des réunions de famille ou d'affaires. La Coop se fait un point d'honneur de participer aux forums des coops. Elle est également signataire du contrat social de la Jouvence et membre de la FADOQ.

Les gens qui travaillent pour la Coop sont essentiels à sa croissance. Ils doivent se sentir respectés, reconnus et bienvenus. Pour ce faire, la Coop mise sur la création de relation à long terme avec ses fournisseurs et ses partenaires financiers. Sa vision s'étend au-delà du simple concept de commerce. Ce qu'elle accomplit implique une responsabilité sociale, c'est-à-dire le souci constant d'améliorer le quotidien de tous ceux qui sont touchés par ses activités : les travailleurs, les usagers et les fournisseurs. Afin de s'assurer que les valeurs de l'organisme sont partagées entre les membres, les fournisseurs et les employés, la Coop s'assure que les personnes responsables de l'organisme (gérant, coordonnateur, etc.) les comprennent et y adhèrent et ont comme priorité la mise en place d'une ambiance de travail agréable.

La Coop croit au dicton « l'union fait la force ». Elle se veut suffisamment solide pour résoudre les problèmes en apparence insolubles. Pour ce faire, elle mise sur la force de son équipe (membres, citoyens, personnel, etc.). Ce mode de fonctionnement fait partie de son quotidien. Elle n'a

pas peur d'innover en osant être différente. Elle remet en question les méthodes qui lui semblent inefficaces et essaie de les améliorer. Les travailleurs qui ont du potentiel reçoivent des responsabilités et la Coop les encourage à se surpasser.

Évaluation du projet

Les objectifs du projet sont atteints. Les promoteurs-fondateurs ont démarré avec une entreprise défaillante et, grâce à l'énergie des employés en place, du CA et de plusieurs bénévoles très impliqués, la Coop a fait une remontée rapide. Si c'était à refaire, ils referaient probablement la même chose.

Questions

1. Quel est le principal facteur géographique qui fait en sorte que les résidents de Lac- Kénogami n'ont pas accès à des services de proximité dans leur milieu?
2. Si la mission première de la Coop est de nature plutôt économique, elle a développé d'autres activités dans sa collectivité. Donnez un exemple en prenant le soin de bien identifier la nature de cette activité et les impacts potentiels dans la communauté.
3. À quel type d'*empowerment* ce projet réfère-t-il principalement? Justifiez en faisant bien ressortir les dimensions associées.

Lectures suggérées

Tremblay, S., et Pilote, L. (2019). Se réapproprier son développement grâce à une approche centrée sur la promotion et la prévention en santé : le récit de l'arrondissement Lac Kénogami (Saguenay, QC). Dans Tremblay, P.-A., Tremblay, S., Tremblay (dir.), *Au-delà du cynisme - réinventer l'avenir des communautés* (p. 169-190), Chicoutimi: GRIR/UQAC.

Site web : Commission des partenaires du marché du travail du Québec.
(s.d). Repéré à <https://www.cpmt.gouv.qc.ca/>

LE SEL SAGUENAY

Par Mathieu Bisson¹

Résumé synthèse du projet

Le SEL (système d'échange local) Saguenay est un système d'échange de services entre particuliers où les échanges sont comptabilisés en temps selon la règle « une heure reçue devient une heure rendue ». À la manière d'un compte en banque, par l'entremise du site Web du SEL Saguenay, les membres peuvent offrir, demander et échanger des services selon leurs besoins ou leurs compétences. Initié par le collectif citoyen l'Éco-Kartier du centre-ville de Chicoutimi en août 2014, le SEL Saguenay vise notamment à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale en permettant à ses membres d'obtenir des services sans avoir à débourser de l'argent, tout en bonifiant leur réseau social. Il s'agit d'un système d'entraide qui rend accessibles les compétences et les services disponibles dans la communauté de manière à valoriser les capacités sans égard à la valeur marchande définie par l'économie de marché. Puisque tout le monde possède des talents et un minimum de temps, ce modèle économique collaboratif envisage la richesse autrement et permet de s'affranchir du modèle économique dominant qui reproduit les inégalités socioéconomiques. Les échanges sont multilatéraux, ce qui ne constitue pas du troc (bilatéral), et peuvent être individuels, collectifs et associatifs. Dans ce dernier cas, les membres s'impliquent pour le réseau en échange de temps. Des activités associatives sont régulièrement organisées. Enfin, la structure du SEL est horizontale afin de favoriser la prise de décision partagée selon la règle du consensus. Une personne responsable (animatrice ou coordonnatrice) doit néanmoins siéger au comité de coordination de l'Éco-Kartier afin de faire un suivi des activités. Cette personne a aussi pour rôle de dynamiser les échanges.

¹ Chargé de projet, Éco-Kartier

Description du milieu d'intervention

Le périmètre correspondant le mieux au secteur desservi par le SEL Saguenay est la région métropolitaine de recensement (RMR) de Saguenay. Puisque l'échelle locale est idéale à ce type d'organisation, mais que l'échelle du quartier ne permet pas d'atteindre une population suffisante dès le départ, l'échelle de la Ville de Saguenay et ses alentours a été choisie comme territoire ciblé. La RMR de Saguenay inclut la Ville de Saguenay (Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Lac-Kénogami, Canton-Tremblay et Shipshaw), Saint-Honoré, Saint-David-de-Falardeau, Saint-Fulgence, Larouche, Saint-Félix-d'Otis, Saint-Charles-de-Bourget et Sainte-Rose-du-Nord. Certains membres ont toutefois été répertoriés à l'extérieur de cette zone, notamment à L'Anse-Saint-Jean.

En 2016, la population de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Saguenay se chiffrait à 160 980 habitants, ce qui représente une augmentation de 1,5 % par rapport à 2011. La superficie de la RMR de Saguenay est de 2 759,75 km² et la densité de la population était de 58,3 personnes au km² en 2011.

Acteurs/Actrices

Plusieurs acteurs du milieu ont contribué à « l'ancrage local » du projet, c'est-à-dire au renforcement de son implantation à travers des partenariats locaux soutenus. L'objectif était de constituer un comité d'implantation qui allait réfléchir à propos de la structure légale et des modes de financement. Les membres de l'Éco-Kartier ont également apporté leur soutien tout au long du projet.

Les principaux partenaires de ce projet sont : le Fonds d'entraide communautaire (FEC), le conseiller municipal Simon-Olivier Côté, le Café Cambio, la Coopérative de développement régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les Partag'heures, le Fonds régional d'investissement jeunesse 02, la Ville de Saguenay, le Fonds québécois d'initiatives

sociales, la Table de lutte contre la pauvreté de Chicoutimi et le Réseau des Accorderies.

Déroulement du projet

Dans les balbutiements du projet, il s'agissait de répondre à un besoin constaté dans les quartiers Saint-Paul, Saint-Joachim et du Bassin. C'est pour cette raison que l'analyse qui suit s'attarde plus particulièrement à eux. La majorité des membres en est d'ailleurs issue.

Dès 1980, le quartier du centre-ville de Chicoutimi tend à perdre sa population au profit des quartiers plus récents, notamment ceux situés autour des centres d'achat sur le boulevard Talbot. De 1976 à 1996, la population est passée de 4 902 à 3 711 individus. La population est vieillissante et la présence de jeunes dans le centre-ville diminue. Le taux de chômage au centre-ville de Chicoutimi était, en 1996, de 23 %. Lors du recensement de 2001, il avait diminué à 19,5 %. Il était toutefois nettement supérieur à celui du Québec de 13,2 %. En 2006, le taux de chômage diminue légèrement pour atteindre 18,1 %, comparativement à 9,3 % pour l'ensemble de la ville de Saguenay et 7 % pour l'ensemble de la province de Québec (Tremblay, S., 2013 ; 2004).

En 2005, 43,3 % de la population du centre-ville a un faible revenu, comparativement à 14,5 % de la population de la Ville de Saguenay et 17,2 % de l'ensemble de la population (Tremblay, S. ; 2013 ; 2004). Le quartier du centre-ville est celui qui compte la population la plus appauvrie économiquement de la ville de Saguenay. En 1996, 82 % des individus sont locataires et 47 % des habitations ont été construites avant 1947, ce qui ralentit en quelque sorte la participation des citoyens et citoyennes au développement de leur quartier.

Une autre problématique du quartier est l'isolement social. En effet, 30 % des ménages sont composés de personnes vivant seules ; 29,2 % des familles sont monoparentales et plus de 40 % de la population est âgée (Tremblay, S., 2013 ; 2004). Le quartier compte toutefois un peu plus

d'universitaires que dans les autres quartiers centraux (11 %). Or, ce taux demeure inférieur à la moyenne québécoise (20 %).

L'état de la situation des quartiers centraux de la ville de Saguenay, mais plus particulièrement de celui du centre-ville de Chicoutimi, est problématique sur plusieurs plans. En effet, la situation des quartiers centraux est en deçà des indices de la RMR et de ceux de l'arrondissement de Chicoutimi, qui, eux-mêmes, sont la plupart du temps en deçà des indices de l'ensemble du Québec. De plus, si l'on retrouve dans les quartiers Saint-Joachim, Saint-Paul et du Bassin des indices plus bas que ceux de la RMR, de l'arrondissement de Chicoutimi et du Québec dans son ensemble, le quartier du centre-ville se démarque comme celui où l'on retrouve les pourcentages les plus navrants, tant pour le taux de chômage, le taux d'occupation, la fréquence des familles à faible revenu, les revenus les plus bas, le niveau de scolarité le moins élevé, la plus grande proportion de personnes seules, de familles monoparentales et de population vieillissante. Au fil des ans, la situation s'est dégradée dans son ensemble, surtout dans les quartiers du centre-ville et celui de Saint-Joachim (Tremblay, S., 2004). La situation impose une réflexion sur la manière d'entrevoir le développement et la revitalisation du quartier. Afin d'intervenir face à ces problématiques, les membres de l'Éco-Kartier ont réfléchi collectivement à un projet d'échange et de partage qui pourrait réduire les inégalités socioéconomiques tout en dynamisant la vie sociale et associative. En solidarité avec les citoyens et les citoyennes du milieu, les actions du collectif permettent aux citoyens de se développer individuellement et collectivement en favorisant *l'empowerment*.

Outre la réduction des facteurs appauvrissants, la création de liens sociaux de solidarité et la valorisation et l'accessibilité des compétences, des capacités et des services disponibles dans la communauté, le SEL Saguenay permet de dynamiser la vie associative par la création d'un réseau d'échange et de partage. Enfin, le SEL rend possible l'affranchissement de l'économie de marché, qui reproduit les inégalités, pour faire place au développement de la résilience locale, c'est-à-dire de

la capacité d'une communauté à réagir constructivement face aux crises éventuelles, que celles-ci soient sociales, économiques ou environnementales.

Dans un monde idéal, en reliant le SEL à d'autres initiatives, il deviendrait possible de construire une communauté autosuffisante basée sur les valeurs humanistes et écologistes qui caractérisent l'Éco-Kartier et ses membres.

Le site Internet du SEL a d'abord été hébergé gratuitement par *Community Forge*, un réseau de bénévoles œuvrant pour la création de SEL en Europe et ailleurs dans le monde. Cette référence avait été donnée au chargé de projet du Sel Saguenay par un membre du SEL Lac-Saint-Jean « Les Partag'heures ». Une page Facebook ainsi qu'un groupe ouvert pour les personnes intéressées à partager des liens ou de l'information ont été créés, de même qu'un groupe fermé pour le comité SEL responsable des prises de décision et de la coordination des activités. Une liste de contacts courriel a aussi été créée via l'adresse selsaguenay@gmail.com. Une graphiste a été embauchée pour créer le logo et le dépliant, avec la consultation des membres du comité de coordination de l'Éco-Kartier et du SEL. De ce travail de collaboration, des dépliants et des cartes professionnelles ont été distribués auprès des partenaires ainsi qu'au sein de la population. À ces moyens de diffusion se sont ajoutées des activités promotionnelles : présence du SEL à la fête des récoltes du Carrefour communautaire Saint-Paul, rédaction d'un article pour le journal du quartier Saint-Paul « La Briquade », conférences à l'UQAC, au Festival Virage de Sainte-Rose-du-Nord, au Festival Humanité à Chicoutimi et dans le cadre d'un cours en travail social et diverses représentations dans les médias (Radio-Canada, Le Quotidien, Rouge FM, CEUC Radio, Le Griffonnier, Synapses).

La création du comité d'implantation et le travail de réflexion qui s'en est suivi ont consolidé le projet. La table était mise pour le lancement officiel en août 2014 dans un local de l'ancienne école La Source, où se trouve l'Éco-Kartier. Une vingtaine de personnes s'étaient alors mobilisées par

intérêt pour le projet. Par la suite, des séances d'information et de recrutement ont été organisées régulièrement par le chargé de projet. Ces séances visaient à rendre compte des règlements du SEL et du code d'éthique, à présenter la plate-forme Internet ainsi qu'à créer des liens dès l'inscription des membres. Pour assurer le recrutement de personnes issues de réseaux diversifiés, le chargé de projet a sollicité des organismes du milieu comme le Centre d'amitié autochtone du Saguenay, le Centre linguistique de Jonquière, le SEMO, le Carrefour communautaire Saint-Paul et le Collectif Emma Goldman. Ces collaborations ont non seulement enrichi le réseau de nouvelles personnes, mais ont permis au SEL d'entretenir des liens avec les organismes et de consolider son ancrage local. Un kiosque de recrutement a aussi été monté ponctuellement à l'UQAC lors des événements en Éco-Conseil de 2015 et 2016 ainsi qu'à la rentrée scolaire 2015.

Dans un autre registre, des activités d'échanges de vêtements et des activités de projections de documentaires ont été organisées régulièrement (tous les deux mois) afin de se « refaire une garde-robe », de susciter les rencontres et d'accroître l'appartenance et le lien de confiance entre les membres. Ces échanges étaient parfois accompagnés d'autres activités comme une fête de quartier, un 5 à 7 au jardin collectif, des projections de documentaires, un « potluck » (repas partagé) ou des soirées thématiques festives.

Évaluation du projet

Selon un questionnaire longitudinal envoyé aux membres au début et à la fin du financement du FQIS, le SEL a contribué à améliorer leurs conditions de vie matérielle, sociale et financière. Des membres ont témoigné avoir davantage d'amis et de relations sociales depuis leur adhésion au SEL. Une communauté d'entraide se développe ainsi petit à petit. Le SEL amène les personnes à demander et à offrir, ce qu'elles ne feraient pas nécessairement en l'absence d'un tel réseau. L'entraide et la confiance en l'autre sont ainsi favorisées.

Par ailleurs, les membres ont rapporté qu'il faut du temps avant d'avoir le réflexe d'utiliser le SEL. Implanter ce système pour en faire un mode de vie est donc irréaliste au Saguenay, où l'individualisme et le matérialisme dominent selon eux. Toutefois, les personnes qui en bénéficient rendent légitime, à elles seules, la présence de l'initiative. Le roulement de personnel a aussi pu nuire à la mobilisation des membres du comité d'implantation. Le travail effectué initialement a été interrompu, ce qui a conduit à la dissolution du comité. Des communications soutenues sont donc essentielles entre les partenaires.

Enfin, un effort accru de mobilisation des partenaires, d'une part, et de recherche de financement, d'autre part, aurait été nécessaire afin d'assurer la consolidation et le développement du réseau. La fin du financement (FQIS) à l'automne 2015 a démobilisé les membres, bien qu'un comité ait été mis en place par le chargé de projet pour assurer l'autonomie du SEL avant son départ. L'importance du financement et de l'implication sociale demeure toujours aussi pertinente, particulièrement au début d'initiatives innovatrices comme le SEL, lorsque l'on vise à créer de nouvelles habitudes de vie.

Questions

1. À quelles valeurs du travail social collectif les projets comme le SEL Saguenay sont-ils associés?
2. Certains participants expliquent les difficultés de viabilité du SEL par le fait qu'il est incompatible avec certaines valeurs qui dominent au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Avec quelle théorie sur les mouvements sociaux et la mobilisation pourrions-nous expliquer ce constat? Expliquez.

Lectures suggérées

Blanc, J., Ferraton, C., et Malandrin, G. (2003). Les systèmes d'échange local. *La revue parlementaire*, (2), 91-99.

Boulianne, M., et Comeau, Y. (2012). Les réseaux d'échange de proximité au Québec: Bilan d'une enquête statistique. *Revue internationale de l'économie sociale*: 3(24), 35-52.

Bourque, G. L. (2017). Introduction au numéro : présentation des contributions - Accorderies : 15 ans d'innovation sociale. *Revue vie économique*, 8(2), 1-4. Repéré à <http://www.eve.coop/?a=273>

Collectif SEL Terre. (2004). *Le guide des S.E.L. et du J.E.U. : Systèmes d'Échange local et Jardin d'Échange Universel* France: JMG Éditions.

Daudey, É., et Hoibian, S. (2014). *La société collaborative—mythe et réalité. Cahier de recherche du CRÉDOC*. Paris: CRÉDOC.

Demainly, D., et Novel, A.-S. (2014). *Économie du partage: enjeux et opportunités pour la transition écologique* (Vol. 3, no 14). Paris: IDDRI.

Fare, M. (2009). L'Accorderie (Québec): un dispositif de monnaie sociale singulier? *Économie et solidarités*, 40(1-2), 2-16.

Gaudreault, J. (2010). *La stratégie dans les organisations d'économie sociale: le cas des systèmes d'échange de proximité québécois*. Université du Québec à Montréal, Montréal.

Leblanc, J., Silvestro, M., et Noiseux, Y. (2005). *Pratiques solidaires dans la relation d'échange: Monographie d'initiatives au Québec*. Dans *Les Cahiers du CRISES* (Éd.), *Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale, no ES0506*. Montréal: CRISES UQAM.

Silvestro, M., et Fontan, J. M. (2005). *Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui*. Communication présentée au 5e Colloque Marcel Rioux "Autogestions—Espaces de liberté", Montréal.

Site web : Éco-Kartier du centre-ville de Chicoutimi. (s.d.). Repéré à <https://www.eco-kartier.org/>

Tremblay, S. (2004). *À la recherche d'un autre développement?: la dévitalisation urbaine et la revitalisation communautaire au centre urbain de Chicoutimi de 1960 à nos jours* (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Chicoutimi.

Tremblay, S. (2013) « La lutte à la pauvreté par la revitalisation intégrée et le développement urbain viable : le cas de l'Éco-kartier du centre-ville de l'arrondissement Chicoutimi à Saguenay », *Guide québécois pour des Agendas 21^e siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable*, [En ligne] http://www.a21l.qc.ca/9569_fr.html, 2013.

LES COMPTOIRS SOLIDAIRES DU GARDE MANGER

Par Rémy Thérrien¹

Résumé synthèse du projet

L'objectif d'un comptoir solidaire est de développer une autre forme de service alimentaire pour une communauté qui n'a plus d'épicerie du village, comme celle de Notre-Dame-de-Lorette, située dans la MRC Maria-Chapdelaine au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Opéré par des bénévoles et citoyens de la communauté, le comptoir permet d'engendrer un mouvement collectif grâce à la participation active des citoyens et ainsi avoir une amorce du développement solidaire. Il permet aussi de briser l'isolement des personnes seules et/ou âgées en leur donnant accès à des services alimentaires, par exemple des mets cuisinés ou une cuisine collective. Ce projet rend surtout possible le maintien d'un niveau de services de base essentiel à la communauté qui reflète les réels besoins de la communauté et qui offre un accès aux ressources et produits déjà disponibles à l'intérieur du village.

Description du milieu d'intervention

L'Épicerie Communautaire Le Garde Manger souhaite favoriser l'accessibilité à une nourriture saine à toute la population des localités éloignées et identifiées comme dévitalisées de la MRC Maria-Chapdelaine par la mise en place de comptoirs solidaires. Ainsi, la principale problématique du milieu est celle de la dévitalisation, c'est-à-dire une baisse des revenus notable et quantifiable dans tous les secteurs, avec des taux de chômage dans certaines municipalités d'environ 13 %. En 2007, environ 14 % de la population vivait dans une situation d'insécurité alimentaire (Maria-Chapdelaine, 2012).

¹ Coordonnateur, Épicerie Communautaire Le Garde Manger

Acteurs/Actrices

Initié par l’Épicerie Communautaire Le Garde Manger, il s’agit d’une approche innovante basée dans un premier temps sur le bénévolat, le partenariat entre les individus, les organismes communautaires et l’administration municipale et, dans un deuxième temps, sur le dialogue entre ces intervenants autour d’une recherche de solutions pour garantir la sécurité alimentaire de la communauté. Le bénévolat est inséparable de la participation citoyenne et, sans celui-ci, le comptoir solidaire ne peut pas exister. Il est important de développer des valeurs de collaboration, de coopération et d’esprit communautaire pour passer à travers la situation économique incertaine et assurer une autonomie alimentaire régionale.

Déroulement du projet

L’implantation d’un comptoir solidaire dans une municipalité qui n’a plus de petite épicerie de village (besoin de base essentiel) offre un potentiel de développement social important pour la communauté. Le local a été fourni gratuitement par la municipalité et il est opéré par des bénévoles. Les principales étapes ont été :

- Rencontres préliminaires avec les organismes du secteur;
- Rencontres avec l’administration municipale pour évaluer sa participation;
- Rencontres citoyennes, parfois plus de trois ou quatre, pour expliquer le type de démarche;
- Recherche et composition du comité de bénévoles pour le comptoir;
- Recherche de financement pour équipements et fournitures;
- Préparation des installations;
- Achat des équipements;
- Achat de l’inventaire;
- Diverses formations pour les bénévoles;

- Aménagement du local;
- Planification de l'ouverture et promotion dans la communauté;
- Ouverture officielle.

Il n'y a pas eu d'analyse de situation préalable, car la population a exprimé le besoin dès le début. Le coordonnateur du Garde Manger voulait installer un « petit comptoir de dépannage » pour les personnes en précarité financière et admissibles aux services de l'organisme, tandis que des citoyens ont souhaité avoir accès à des denrées alimentaires. Nous avons donc adapté le service à tous les membres de la communauté.

Évaluation du projet

À nouveau, il faut souligner l'impact de la participation citoyenne dans ce genre de projet. Dans le secteur de l'alimentation, le modèle d'affaires privé n'est plus viable dans les petites communautés éloignées, où les prix dépassent souvent ceux des grandes surfaces afin d'assumer les coûts d'opération : salaires, loyer, taxes et frais divers. Ainsi, la participation citoyenne a un impact majeur à plusieurs niveaux : le comptoir solidaire augmente l'autonomie de la communauté plutôt que de créer une dépendance face aux grandes surfaces, alors que chaque dollar dépensé à l'extérieur appauvrit la communauté. L'achat au comptoir solidaire favorise également l'équité et c'est toute la communauté qui en bénéficie. De plus, les denrées saisonnières offertes au comptoir respectent la diversité agricole de la région. Le comptoir est un geste démocratique : les résidents participent au développement de leur comptoir et font connaître leurs besoins. Il est aussi un excellent lieu de diffusion pour la communauté, alors que l'accès à un petit café communautaire favorise les échanges et contribue à la revitalisation.

Parmi les défis et les éléments facilitateurs, notons que, comme nous faisons affaire avec des personnes bénévoles qui donnent de leur temps, nous devons composer avec les disponibilités des membres des différents comités. Au fur et à mesure de l'avancement du projet et de la

charge de travail qui se précise, certains bénévoles se désistent, alors que l'intérêt est grandissant chez d'autres. Par contre, l'administration municipale, les organismes participants et les citoyens ont été très actifs dans la concrétisation de toutes les facettes du comptoir, le choix du mobilier, des équipements, des denrées alimentaires et de l'aménagement du local. Il faut aussi souligner l'expertise du Garde Manger qui a servi à mettre en place un système de gestion de denrées alimentaires, une mise en marché efficace et le développement de partenariats avec les artisans et producteurs locaux.

Questions

1. Les municipalités ou régions dévitalisées sont souvent, et à juste titre, vues comme des milieux qui ont perdu leur capacité d'agir (*disempowerment*). Pourquoi?
2. Ce projet témoigne d'un processus d'*empowerment* communautaire notable. À partir de la théorie de l'*empowerment*, expliquez le processus de reprise du pouvoir.

Lectures suggérées

Site web : Épicerie Communautaire le Garde Manger. (s.d.). Repéré à <http://www.legardemanger.org/>

CHAPITRE 4 – LES RÉCITS DE PRATIQUES SOCIO-INSTITUTIONNELLES

L'ACCÈS AU TRANSPORT, UN OUTIL ESSENTIEL POUR CONTRER L'EXCLUSION SOCIALE

Par Georgette (Géo) Pelletier¹

Résumé synthèse du projet

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2010, des plans d'action régionaux et locaux ont été construits à partir des portraits de la pauvreté et de l'exclusion sociale réalisés pour le territoire. Afin de les réaliser, le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) a financé de nombreuses initiatives. Dans ce cadre, le besoin d'améliorer l'accès au transport pour les personnes en situation de pauvreté a été identifié dans le Portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale pour le territoire de Chicoutimi. La Corporation de Développement communautaire (CDC) du Roc a déposé un projet visant à dresser un portrait des solutions existantes en transport de même qu'un portrait des besoins en matière de transport des personnes en situation de pauvreté. Elle a travaillé en partenariat afin de mettre sur pied des solutions innovantes. Il s'agit donc d'un projet de développement social pour la communauté locale.

Afin de réaliser ces objectifs, la CDC du Roc a réalisé un portrait des moyens de transport existants sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et a exploré ceux qui s'adressent particulièrement aux personnes en situation de pauvreté à la grandeur du Québec. Ensuite, un partenariat avec l'UQAC a permis de réaliser une étude sur les besoins en matière de transport des personnes en situation de pauvreté grâce à six groupes de discussion. Finalement, un comité de partenaires est né en cours de démarche et est toujours actif. Il a pour objectif d'améliorer l'accès au transport et à la mobilité des personnes.

¹ Agente de développement, CDC du Roc

Description du milieu d'intervention

Le milieu d'intervention de départ est le territoire de la CDC du Roc, qui correspond à celui de l'ancien CSSS de Chicoutimi, soit les arrondissements de Chicoutimi, Canton-Tremblay et Laterrière, ainsi que les municipalités de Saint-David-de-Falardeau, Saint-Honoré, Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord. Nous parlons donc d'un territoire avec une grande superficie et ayant un terrain montagneux qui fait toute sa splendeur, mais qui cause des défis en matière de mobilité. Nous parlons aussi d'un territoire scindé par une ville et comptant plusieurs municipalités rurales, réparties dans deux MRC différentes.

Bien que la pauvreté et l'exclusion sociale se vivent partout sur le territoire urbain, on observe des quartiers plus isolés et fragilisés, où on retrouve 4 personnes sur 10 vivant sous le seuil de faible revenu. Sur le terrain, nous observons depuis plusieurs années une augmentation constante des demandes et des besoins, en parallèle avec l'augmentation du coût de la vie. Ces chiffres ne tiennent pas compte des personnes qui sont juste au-dessus du seuil de pauvreté et qui sont à la merci des imprévus (Vallières et CDC du Roc, 2011).

Acteurs/Actrices

L'implication des acteurs incontournables en matière de transport sur notre territoire est arrivée dès la planification des groupes de discussion : la Société de transport du Saguenay (STS), le CADUS et le Regroupement des usagers du transport adapté collectif de Saguenay (RUTACS). Cette implication s'est poursuivie tout au long de la recherche et demeure encore à ce jour. À ces premiers partenaires se sont joints de nombreux organismes communautaires du territoire. Plus récemment, la Ville de Saguenay a délégué une élue et une fonctionnaire. Avec leur arrivée, nous abordons maintenant la question avec une vision grande ville, alors que la CDC des Deux-Rives et un représentant de La Baie se sont également joints au comité de partenaires. Les membres actuels du comité sont : le CADUS, le Café-Jeunesse de Chicoutimi, la CDC des Deux-

Rives, la CDC du Roc, le Centre d'action bénévole de Chicoutimi, le Centre féminin du Saguenay, Les Jardins du coin LJC, le Regroupement des usagers du transport adapté collectif de Saguenay, La Popote mobile de La Baie, le Service alimentaire La Recette, la Société de transport du Saguenay et la Ville de Saguenay.

Déroulement du projet

Lors de la consultation qui a mené à la rédaction du *Portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale pour le territoire du CSSS de Chicoutimi*, plusieurs intervenant(e)s ont fait état de la difficulté pour les personnes de se déplacer, que ce soit pour accéder aux services de leur organisme ou pour tout autre besoin (rendez-vous médicaux, épicerie, activités, etc.). La CDC du Roc a donc mené un projet financé par le FQIS ayant démarré à partir de ce besoin.

L'objectif initial du projet était de documenter les besoins liés au transport pour les personnes en situation de pauvreté et de mettre en place des solutions novatrices complémentaires aux services existants, afin de favoriser l'accès au transport pour ces personnes. Pour ce faire, nous avons procédé à des entrevues semi-dirigées afin de dresser un portrait des solutions de transport dans la région et ailleurs au Québec portant plus spécifiquement pour les personnes en situation de pauvreté. Dès le départ, nous sommes entrés en contact avec le Centre d'action bénévole de Chicoutimi (CABC) qui menait, simultanément, une étude afin d'améliorer l'offre des services d'accompagnement-transport bénévole.

Ensuite, nous nous sommes alliés avec un professeur en travail social de l'UQAC pour mener une recherche sur les besoins des personnes en situation de pauvreté en matière de transport. Six groupes de discussion rejoignant des citoyen(ne)s de Chicoutimi, Chicoutimi-Nord et des milieux ruraux (puisque la réalité est différente entre chacun de ces milieux et un spécifique aux personnes handicapées) ont eu lieu, permettant ainsi de tracer les premières balises d'une lecture du

transport dans une visée de développement social (nous pourrions parler de mobilité plutôt que de transport) et nous a permis d'avoir une bonne idée des situations à améliorer.

Lors de la planification de la recherche, nous nous sommes entourés des acteurs incontournables dans le domaine du transport dans notre localité, soit la STS, le CADUS et le RUTACS.

Certes, des services existent sur le territoire de Chicoutimi, tels que le transport en commun ou les taxis, mais ces services sont peu accessibles en termes de coûts pour les personnes en situation de pauvreté ou à risque de l'être. Quant à un service de transport tel que celui offert par le CABC, celui-ci ne peut être utilisé que pour des raisons médicales.

Quant aux citoyen(ne)s des municipalités rurales, l'accès à des moyens de transport abordables s'avère encore plus difficile, et le transport en commun n'est pas une option pour la majorité d'entre eux et elles (trajets spéciaux en début et fin de journée seulement dans deux municipalités sur quatre, les deux autres n'ont pas de trajet du tout). On peut donc présumer que le risque de vivre de l'exclusion sociale est encore plus grand pour les personnes en situation de pauvreté qui habitent ces territoires.

Nous avons poursuivi le travail en diffusant les résultats de l'étude. Les besoins d'accès au transport sont criants. Les partenaires impliqués sont unanimes : les demandes afin de faciliter l'accès au transport sont nombreuses, voire même grandissantes. Dans le cadre de cette diffusion, la Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social de la Ville de Saguenay a été approchée. Il en a découlé l'implication de la Ville par le biais d'une élue et d'une fonctionnaire. À cette implication, un changement de vision est survenu plus tôt que prévu : le territoire de la Ville est plus grand que celui de la CDC du Roc. Nous avons donc approché la CDC des Deux-Rives, située sur le territoire de Jonquière et des représentants de La Baie afin de vérifier leur intérêt à participer avec nous autour de l'objectif commun. À ce jour,

nous avons également présenté nos travaux à la MRC du Fjord-du-Saguenay et nous voulons poursuivre les présentations.

Nous avons trois projets sur la table afin d'améliorer l'accès au transport. Chacun de ceux-ci étant à l'étape embryonnaire et en attente de validation par l'ensemble des partenaires du comité, il nous est impossible de les décrire plus longuement ici.

Évaluation du projet

Nous avons atteint concrètement deux objectifs sur trois, soit de faire le portrait des solutions de transport et celui des besoins des personnes en situation de pauvreté en matière de transport. Pour ce qui est de la recherche, il est vrai que la démarche a pris du temps et des ressources considérables étant donné le budget accordé pour ce projet, mais le rapport de recherche est crédible et permet d'offrir des données quantifiées, mesurables et scientifiques. Pourquoi est-ce si important? Dans plusieurs domaines, on exige des données probantes, des rapports d'efficacité ou toute autre donnée mesurant les impacts.

Bien qu'aucune solution novatrice ne soit mise en place malgré les projets en réflexion, le comité actif et mobilisé est un résultat en soi. Nous sommes 11 partenaires visant un même objectif : améliorer l'accès au transport pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Les membres du comité se montrent intéressés et mobilisés par leur participation active aux sous-comités, par le transfert d'information à l'ensemble des membres et par le réseautage qu'ils font entre eux au quotidien.

Si c'était à refaire, nous irions encore consulter les acteurs du milieu dès le départ. Ils possèdent une expertise solide et leur ouverture à nos objectifs a grandement aidé à la réussite de notre comité. Ce partenariat est une base solide pour la poursuite de nos actions. Il a été et sera certainement un apport afin de rallier d'autres acteurs sociaux.

Questions

1. Le projet présenté dans ce texte consiste surtout à réaliser une étude des besoins réels de la population visée. En quoi cette étape est-elle absolument nécessaire à l'intervention dans le milieu?
2. Pourquoi ce projet est d'abord considéré comme une approche socio-institutionnelle?
3. La mise en place d'un projet unique en matière de transport semble difficile sur le territoire visé. Pourquoi?

Lectures suggérées

Abecia-Chevrot , A., et Rivard, G. (2010). *Rapport final: Mandat de recherche sur la tarification sociale dans le transport en commun.* Québec: Association du transport urbain du Québec.

Bizot, D., St-Pierre, M., Bouchard, C., et Pelletier, G. G. (2015). *L'accès au transport, un outil essentiel pour contrer l'exclusion sociale.* (pp. 71). Chicoutimi: UQAC.

Cholez, C., Diaz Olvera, L., Mignot, D., et Paulo, C. (2005). Chapitre 14. Mobilité quotidienne et inégalités : le cas des personnes les plus démunies. Dans *Concentration économique et ségrégation spatiale* (pp. 263-284). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. doi: 10.3917/dbu.buiss.2005.01.0263

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2010). *Le Québec mobilisé contre la pauvreté - Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015.* Québec: Québec. Repéré à <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1986523>

Paulo, C. (2006, 4 au 6 septembre). *L'impact du revenu sur les mobilités : une mesure à différentes échelles spatiales et temporelles.* Communication présentée au Congrès sur le Développement local,

compétitivité et attractivité des territoires - XLII^e colloque de l'ASRDLF – XII^e colloque du GRERBAM, Sfax, Tunisie.

Vallières, R., et CDC du Roc. (2011). *Le portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur le territoire du CSSS/CLE de Chicoutimi*. Chicoutimi: Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

CAPSULES PROMOTIONNELLES ET PRÉVENTIVES

Par Jessie Balthazard¹

Résumé synthèse du projet

La réalisation des capsules promotionnelles et préventives est née d'un des objectifs principaux qui nous guident comme intervenantes au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Entre Elles, celui de faire connaître la problématique et de lutter contre les agressions à caractère sexuel. Par ce projet, nous souhaitions informer la population sur chaque phénomène possible concernant les agressions sexuelles de toutes sortes.

La première capsule a été réalisée avec une victime d'agression sexuelle, d'inceste et d'exhibitionnisme, Nancy Paquet. Elle témoigne de son expérience personnelle ainsi que de son vécu à la suite des agressions. Une partie de ce court vidéo est diffusée sur les ondes de Radio-Canada pendant près de six mois. La deuxième capsule, Koraly, contient des éléments informatifs, lesquels laissent entendre des paroles de manipulation, de menaces, de mépris et de culpabilisation qui sont souvent dites par des agresseurs. La troisième capsule, Ex (*revenge porn*), présente un jeu de manipulation avec de la violence sexuelle exhibitionniste. Après une séparation, un garçon menace son ancienne copine de publier les photos et vidéos compromettantes qu'il avait faites de celle-ci. Par peur, son ex-copine retourne avec lui et il l'oblige à vivre une histoire et des rapports sexuels auxquels elle ne consent pas. Grâce à cette capsule, nous avons pu rejoindre les jeunes et moins jeunes, car tous utilisent actuellement les médias sociaux à bon ou à mauvais escient. Ce sont des phénomènes qui font partie de la société d'aujourd'hui et avec lesquels il faut se tenir à l'affût. La dernière capsule expose des filles et des femmes de tout âge ayant été victimes d'agressions sexuelles. Quelles que soient leurs histoires, les

¹ Intervenante sociale, CALACS Entre Elles

conséquences qu'elles vivent se ressemblent toutes et les marquent pour le reste de leur vie.

Description du milieu d'intervention

C'est la population générale qui a été visée lorsqu'est venu le temps de diriger nos objectifs. Nous souhaitions rejoindre un maximum de personnes, car toutes et tous peuvent être touchés de près ou de loin par les agressions sexuelles et doivent se sensibiliser davantage sur ce phénomène. Nos services sont offerts au Lac-Saint-Jean, ce qui englobe 110 178 habitants. Cependant, il faut noter que les jeunes de 14 ans et moins n'ont pas accès à nos services, mais de la prévention doit être faite auprès de toute la population. Plus il y a de gens sensibilisés et avertis, moins il y aura de banalisation et de critiques envers les victimes.

Acteurs/Actrices

Toutes les travailleuses se sont rassemblées afin de lancer des idées pouvant être intéressantes à scénariser. Nous avons ensuite contacté Francis Doucet, scénariste et réalisateur afin qu'il puisse réaliser les idées retenues. Avec l'aide de son frère directeur d'acteurs et co-auteur, ils ont engagé des comédiens, pour ensuite tourner, monter et finalement diffuser les capsules sur les réseaux sociaux, sur YouTube, sur notre site Internet et sur les ondes de Radio Canada. Les capsules ont suscité beaucoup de réactions et ont fait parler d'elles à la radio.

Déroulement du projet

La méconnaissance de la problématique des agressions sexuelles et le désir de faire cesser la banalisation quant à ce phénomène sont les deux raisons qui ont mené à la réalisation des capsules promotionnelles et préventives. Les objectifs de ce projet étaient les suivants : sensibiliser la population au sujet des agressions à caractère sexuel et des réalités qui entourent ce phénomène (conséquences, banalisation, critiques) ainsi

que faire connaître les services disponibles du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Entre Elles.

Plusieurs stratégies ont été utilisées afin de promouvoir le projet et mobiliser la population. En premier lieu, un événement a eu lieu le 17 février 2016 afin de lancer les deux premières capsules, celles de Nancy Paquet et de Koraly. Elles ont ensuite été rendues disponibles sur la page Facebook du CALACS Entre Elles et sur celle de Francis Doucet. Suite à cela, la capsule de Nancy Paquet a été présentée sur les ondes de Radio Canada durant près de six mois sur les heures d'achalandage télévisuelles ainsi qu'à la radio, soit sur les ondes de Planète 99,5 à Roberval. Enfin, lors de la célébration du 15^e anniversaire du CALACS Entre Elles, les deux dernières capsules ont été présentées (*Ex (revenge porn)* et agressions sexuelles) et publicisée à nouveau sur les ondes de Planète 99,5.

Pendant que les capsules étaient présentées sur le site Internet du CALACS Entre Elles et à la télévision et partagées en grand nombre sur Facebook, la conscientisation quant aux agressions à caractère sexuel est montée en flèche. Nous avons même reçu des références et des demandes à la suite du visionnement de ces capsules.

Évaluation du projet

Les quatre capsules promotionnelles et préventives ont rejoint plus de 45 300 personnes via les réseaux sociaux, soit sur la page Facebook de Francis Doucet et celle du CALACS, sans compter les visionnements via le site Internet du CALACS et les visionnements dans les classes. Les vidéos ont également été partagées plus de 830 fois. De plus, nous avons reçu plus d'une soixantaine de personnes aux deux soirées de lancement. Les objectifs ont été atteints puisque la population générale a été rejointe.

Questions

1. Énumérez toutes les stratégies de communication dans ce projet.
2. Est-ce que la décision d'utiliser majoritairement les réseaux sociaux était une bonne idée pour la diffusion de ces capsules? Expliquez.

Lectures suggérées

Site web : CALACS Entre elles. (s.d.). Accueil. Repéré le 15 novembre, à <http://www.calacsentreelles.com/>

Site web : Regroupement québécois des Centres d'aide et lutte contre les agressions à caractère sexuel. (s.d.). Accueil. Repéré le 15 novembre, à <http://www.rqcalacs.qc.ca/>

S'ALLIER AVEC LES ACTEURS DE LA COMMUNAUTÉ POUR FAVORISER LA CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL : LE CAS DU CRÉPAS AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Par Pascal Lévesque¹ et Isabelle Tremblay²

Résumé synthèse du projet

Le Conseil régional de prévention de l’abandon scolaire (CRÉPAS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ) intervient concrètement, depuis plusieurs années déjà, sur l’enjeu de la conciliation études-travail (CET). La démarche de certification études-travail des entreprises qui s’opère dans toute la région se veut un projet rassembleur et porteur d’un message social d’importance : nous avons tous un rôle à jouer pour prévenir l’abandon des études. Ce projet vise à sensibiliser tous les acteurs concernés (employeurs, étudiants, parents, établissements scolaires) aux rôles qu’ils peuvent exercer afin d’aider les jeunes à mieux concilier leur emploi rémunéré et leur métier d’étudiant.

Au fil des ans, le CRÉPAS a actualisé sa démarche de certification des entreprises pour offrir un meilleur accompagnement aux entreprises certifiées afin qu’elles proposent aux étudiants-travailleurs des conditions de travail les aidant à concilier efficacement études et travail. En 2011, le CRÉPAS s’associait aux trois carrefours jeunesse-emploi (CJE) de la région qui, par leur mission, intervenaient déjà auprès des employeurs, mais aussi auprès des jeunes et du personnel des établissements scolaires. S’allier avec les acteurs de la communauté pour favoriser la CET chez les étudiants-travailleurs s’est avéré une démarche gagnante pour la région du SLSJ.

¹ Professionnel en intervention, CRÉPAS Saguenay-Lac-Saint-Jean

² Professionnelle en intervention, CRÉPAS Saguenay-Lac-Saint-Jean

Description du milieu d'intervention

Le travail rémunéré des étudiants à temps plein est devenu une réalité incontournable³. Conscient que ce phénomène n'était pas appelé à disparaître, le cumul études-travail a rapidement été identifié comme un enjeu important sur lequel intervenir pour favoriser la persévérance scolaire des jeunes. En 2002, différents intervenants du milieu de l'éducation et du monde socioéconomique ont voulu en savoir plus sur ce phénomène afin de mieux soutenir les étudiants dans leur réussite scolaire. C'est ainsi qu'une étude portant sur le travail rémunéré des étudiants de différents niveaux d'enseignement a été réalisée au SLSJ (CRÉPAS, 2002). Les résultats ont révélé que :

- Le lien présumé négatif entre le fait de travailler pendant l'année scolaire et la réussite de ses études était à nuancer (le travail rémunéré ne présente pas que des inconvénients);
- Il n'était pas possible de déterminer le nombre d'heures par semaine qu'un étudiant peut consacrer au travail sans impact sur sa réussite.

Dès lors, il apparaissait qu'une approche préventive plutôt que coercitive soit à privilégier (comme l'adoption d'une loi limitant à 15 heures le nombre d'heures accordé au travail rémunéré par semaine). Des études réalisées ultérieurement ont démontré qu'une bonne conciliation études-travail ne se limitait pas au nombre d'heures travaillées par semaine. En effet, au nombre d'heures travaillées s'ajoutent les contraintes liées au travail : les contraintes relationnelles et physiques ainsi que celles liées à l'horaire de travail et à l'organisation du travail. Ces nouvelles connaissances ont servi d'assises pour mener le projet de certification études-travail qui se déploie sur tout le territoire du SLSJ.

³ Les données de l'Enquête sur la population active montrent que l'emploi étudiant a fait un bon fulgurant au Québec entre les décennies 1981-1990 et 2000-2010, passant de 27 % à 40 % (Gauthier et Labrie, 2013)

Acteurs/Actrices

Le projet de certification des entreprises en CET au SLSJ est porté par le CRÉPAS et les trois CJE de la région. Ces partenaires réalisent des interventions auprès de différents acteurs : intervenants des CJE, employeurs, étudiants, personnel des établissements scolaires (écoles secondaires, centres de formation générale des adultes, centres de formation professionnelle, cégeps, université) et la population.

Déroulement du projet

Après avoir effectué le bilan de la phase 1 (2006-2009) du projet de certification des entreprises en CET, il a été proposé au conseil d'administration du CRÉPAS de poursuivre la mise en œuvre du projet moyennant certains ajustements. Étant donné l'étendue du territoire géographique régional à couvrir et l'importance d'être davantage présent localement pour mobiliser en continu les différents acteurs visés par le projet, soit les employeurs, les parents, les intervenants du milieu scolaire et les jeunes eux-mêmes, il a été proposé de s'allier avec les CJE de la région pour déployer plus efficacement le projet de certification.

Essentiellement, le projet de certification études-travail des entreprises vise les trois objectifs suivants :

1. Engager les entreprises, sur une base volontaire, dans une démarche de certification en conciliation études-travail afin qu'elles adoptent des pratiques favorisant la CET chez leurs étudiants-travailleurs;
2. Susciter une prise de conscience des entreprises quant à l'importance que leurs étudiants-travailleurs puissent obtenir un diplôme;
3. Sensibiliser les employeurs, les étudiants, leurs parents et les établissements scolaires aux effets, tant positifs que négatifs, du cumul d'activités chez les étudiants.

Le CRÉPAS a pour mission de prévenir l’abandon des études au SLSJ par la mobilisation des acteurs interordres⁴ et intersectoriels⁵ ainsi que le développement d’actions territoriales concertées. Pour élargir la responsabilité de prévention de l’abandon scolaire, il mobilise la collectivité et ses leaders afin qu’ils réalisent des interventions de manière simultanée, cohérente et complémentaire auprès du jeune et de son environnement (approche écosystémique). Le CRÉPAS intervient auprès d’une multitude d’intervenants (à l’exception des jeunes) pour faire d’eux des acteurs de la persévérance scolaire.

Le CRÉPAS utilise diverses stratégies (information, sensibilisation et accompagnement) pour mobiliser les acteurs et les amener à s’engager. Le tableau de l’annexe 5 présente, pour chacune des stratégies utilisées, les effets attendus et des exemples d’activités réalisées pour obtenir les effets désirés.

De manière plus concrète, dans le cadre du projet de certification des entreprises, le CRÉPAS a mis en œuvre des actions afin de mobiliser les CJE et de développer, selon une approche consensuelle, une vision commune de la problématique et des actions à entreprendre sur le territoire du SLSJ. Certaines actions sont assurées par le CRÉPAS, telles que l’accompagnement des agentes en CET⁶ au sein des CJE et la diffusion d’information auprès des entreprises certifiées, alors que d’autres actions sont portées par les CJE, comme l’accompagnement des entreprises et la sensibilisation des étudiants et du milieu scolaire (annexe 6)

Pour faire en sorte que les jeunes soient conscients des effets du cumul d’activités et des risques qui y sont associés et pour qu’ils arrivent à

⁴ Acteurs provenant de tous les ordres d’enseignement.

⁵ Acteurs provenant de tous les secteurs d’activité au sein de la communauté (éducation et petite enfance, santé et services sociaux, milieu communautaire, communauté d’affaires, etc.).

⁶ Les agentes en CET sont des intervenantes des CJE qui ont pour mandat de déployer le projet de certification études-travail sur leur territoire.

concilier efficacement études et travail, le CRÉPAS et les agentes en CET ont choisi de cibler les intervenants des CJE, les employeurs et le milieu scolaire. Il s'agit d'acteurs que les jeunes côtoient au quotidien. C'est en fonction des effets attendus que l'organisation a choisi les stratégies à employer auprès de chacun des publics cibles. L'accompagnement des milieux constitue la pierre angulaire de ce projet (annexe 6).

Évaluation du projet

Le projet de certification études-travail phase 2, en place depuis 2011, a fait l'objet d'une évaluation en 2014. L'objectif de cette démarche était d'évaluer les effets des interventions du CRÉPAS sur les acteurs mobilisés et les jeunes ultimement visés par l'intervention. L'enquête cherchait à démontrer si les acteurs ciblés posaient les actions prévues ou adoptaient les comportements attendus⁷.

Les résultats de l'évaluation démontrent que le CRÉPAS et les agentes en CET des CJE ont réalisé les actions qu'elles avaient convenues dans leur plan de travail. Le fait que les agentes en CET aient participé à toutes les étapes du processus d'élaboration du projet de certification études-travail – du développement de la vision commune de la problématique à la planification des actions à entreprendre sur le territoire du SLSJ – a contribué à les faire adhérer au projet et à participer activement à son déploiement.

Même si l'évaluation a été réalisée seulement deux ans et demi après la refonte du projet, les résultats confirment que les promoteurs ont su cerner les actions à mettre en œuvre pour mobiliser les acteurs et susciter l'adoption de pratiques facilitant la CET. En effet, les résultats

⁷ Compte tenu de l'état d'avancement du déploiement de la phase 2, il a été décidé de se concentrer uniquement sur le CRÉPAS, les agentes en CET, les intervenants des CJE (conseillers en emploi et intervenants de projet), les employeurs certifiés et les étudiants à leur emploi. Pour être en mesure de savoir si les entreprises certifiées et les étudiants à leur emploi se distinguaient de leurs homologues non certifiés, certains d'entre eux ont été interrogés.

révèlent que les acteurs accompagnés et que les jeunes ciblés ultimement par l'intervention adoptent la majorité des comportements attendus.

Pour conclure, l'évaluation démontre que le modèle d'intervention préconisé par le CRÉPAS basé sur l'information, la sensibilisation et l'accompagnement est efficace. Le partenariat établi avec les CJE a permis de rejoindre une plus grande masse critique d'employeurs, d'intervenants et de jeunes. Porteurs de leur mission respective, le CRÉPAS et les CJE ont su mettre à profit leur expertise et leur réseau afin de sensibiliser les personnes concernées aux rôles qu'elles peuvent exercer pour aider les jeunes à mieux concilier études et travail et ainsi poursuivre leurs efforts vers la diplomation.

Questions

1. Quel est l'avantage d'impliquer l'ensemble d'une collectivité, comme l'a fait le CRÉPAS pour la conciliation travail-étude, plutôt que d'agir seul et en vase clos? Élaborez votre réponse à partir de faits concrets.
2. Au courant de la phase 1, le CRÉPAS a décidé de s'allier avec les CJE afin de mieux intervenir sur l'ensemble du territoire. Expliquez à quelle dimension du processus *d'empowerment* communautaire cette façon de faire correspond.

Lectures suggérées

CRÉPAS. (2002). *Le travail rémunéré des étudiants à temps plein au Saguenay–Lac-Saint-Jean - Rapport synthèse de trois études de cas.* (pp. 27). Jonquière: CRÉPAS.

Gauthier, M. A., et Labrie, M. P. (2013). *Le travail rémunéré chez les étudiants québécois: portrait de trente années d'évolution.* Institut de la statistique du Québec.

Tremblay, I., A-L., M., Auclair, I., et P., L. (2016). *S'allier avec les acteurs de la communauté pour favoriser la conciliation études-travail chez les étudiants-travailleurs, une démarche gagnante. Présentation sommaire des résultats de l'évaluation du projet.* (pp. 6). Jonquière: CRÉPAS.

Site web : CRÉPAS. (s.d.). Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire. Repéré le 21 novembre, à <http://www.crepas.qc.ca/>

REGARDS CROISÉS

Par Nathalie Carter¹

Résumé synthèse du projet

Regards croisés est un site Web conçu par le Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) qui vise à ce que tous – intervenants, professeurs, et étudiants – aient une meilleure connaissance des étudiants autochtones de façon à faciliter leur intégration à l'université. Il en découle le projet de conception d'un guide d'intervention institutionnelle élaboré dans une perspective collaborative pour favoriser la réussite des étudiants autochtones au cégep et à l'université, qui est né d'un partenariat entre le Centre des Premières Nations Nikanite et le Cégep de Baie-Comeau. Le site aborde la question de l'intégration des étudiants autochtones à l'université et vise à favoriser la réussite scolaire. Souhaitant réduire les malentendus scolaires et pédagogiques les concernant, il cherche à améliorer la connaissance des uns et des autres sur la réalité étudiante autochtone : étudiants autochtones, étudiants allochtones, enseignants et professionnels. Il devrait en même temps permettre à la communauté universitaire d'avoir une meilleure connaissance de la culture des Premières Nations et des défis auxquels sont confrontés les étudiants autochtones qui fréquentent notre institution. Indirectement, il vise aussi des retombées positives sur les mesures d'encadrement et les stratégies d'enseignement et d'apprentissage qui leur sont offerts.

Description du milieu d'intervention

Depuis l'inauguration d'une instance spécialement destinée aux étudiants autochtones universitaires en 1991, autrefois nommée le Centre d'études amérindiennes, mais portant aujourd'hui le nom de Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN), ce sont plus de 2 200

¹ Agente d'information, Centre des Premières Nations Nikanite

étudiants des Premières Nations qui se sont inscrits à l’un ou l’autre des programmes offerts par l’établissement universitaire. Parmi eux, plus de 1 300 sont aujourd’hui détenteurs d’un diplôme. Ajoutons que les chiffres des dernières années démontrent que les taux d’inscription et de rétention sont croissants. Les profils sont assez éclectiques, certes, mais une proportion assez forte d’entre eux est inscrite en éducation. Ces étudiants appartiennent souvent aux nations attikamek et innue et plusieurs proviennent de la communauté de Pessamit.

Acteurs/actrices

Ce projet de recherche-intervention est issu d’un partenariat entre le Cégep de Baie-Comeau et le Centre des Premières Nations Nikanite de l’UQAC. Le projet correspondait également aux attentes du Programme de collaboration universités-collèges du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), qui a accepté de verser une subvention importante afin d’en soutenir la réalisation. Enfin, l’appui du Centre local d’emploi et de formation de Pessamit a été d’une aide précieuse.

Déroulement du projet

Bien que la réussite scolaire des jeunes autochtones ait toujours préoccupé le personnel de l’Université du Québec à Chicoutimi et du Cégep de Baie-Comeau, les intervenants des deux établissements ont constaté que les solutions mises en place s’articulaient presque toujours autour de mesures d’encadrement visant exclusivement l’adaptation de l’étudiant autochtone à la réalité institutionnelle. Rarement était analysé le potentiel d’une perspective inverse, c’est-à-dire s’intéressant à la façon dont l’institution et ses acteurs pouvaient s’inscrire dans un processus de sensibilisation culturelle face à la réalité autochtone et modifier leurs pratiques pédagogiques et gestionnaires en conséquence. Ainsi, on a pensé, entre autres, à la mise en place d’activités d’enseignement et d’apprentissage qui tiennent compte des réalités autochtones.

Après quelques rencontres et discussions, force a été d'admettre que peu de professeurs et d'intervenants possédaient suffisamment d'informations ou de connaissances sur la culture innue pour mettre sur pied des activités d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux réalités autochtones ou, à tout le moins, qui tiennent compte de leurs problématiques psychosociales. Tous se sont donc interrogés sur le rapport à l'enseignement supérieur du jeune étudiant autochtone en situation minoritaire à l'intérieur de ses classes. Est-ce que certaines méthodes pédagogiques, stratégies d'apprentissage et d'encadrement sont plus adaptées à la culture innue ou ont, du moins, davantage d'impacts positifs sur l'expérience scolaire des étudiants? Quels sont les principaux défis et obstacles auxquels font face les étudiants innus au collégial et à l'université?

Ainsi, l'Université du Québec à Chicoutimi et le Cégep de Baie-Comeau ont voulu unir leurs forces en mettant en place ce projet, d'une durée de trois ans, pour la réussite scolaire des étudiants autochtones au collégial et à l'université en poursuivant les objectifs suivants :

- Comprendre concrètement la problématique vécue par les étudiants autochtones aux études postsecondaires et par les enseignants qui les accueillent ainsi que les professionnels qui les encadrent;
- Mieux cerner les éléments de la culture, les valeurs et les préoccupations scolaires des étudiants innus de la communauté de Pessamit fréquentant le Cégep de Baie-Comeau et les étudiants autochtones qui fréquentent l'Université du Québec à Chicoutimi;
- Identifier les stratégies d'enseignement, d'apprentissage et d'encadrement les plus appropriées à leurs réalités et susceptibles de favoriser leur transition cégep-université;
- Développer un guide d'intervention institutionnelle sous deux formes différentes (papier et Web) pour le personnel enseignant et professionnel dans le but de favoriser la réussite éducative des étudiants autochtones au cégep et à l'université.

Les étudiants autochtones et les enseignants qui interviennent auprès de ces derniers dans les deux établissements ont été sollicités. Les étudiants autochtones ont rempli un questionnaire afin de déterminer leurs caractéristiques personnelles, puis ont été rencontrés pour une entrevue individuelle. De leur côté, les enseignants ont aussi rempli un questionnaire portant sur leur perception du rapport au savoir des jeunes autochtones auxquels ils s'adressent dans leur classe. De plus, ils ont été invités à livrer leurs expériences et les stratégies qu'ils préconisent avec la clientèle autochtone. Finalement, ils ont pu signifier leurs besoins en termes de connaissance de la culture autochtone et des stratégies d'enseignement, d'apprentissage et d'encadrement à instaurer auprès des étudiants autochtones.

L'UQAC et le Cégep de Baie-Comeau ont procédé à leur propre collecte de données, mais l'analyse et l'interprétation des données ont été faites de façon conjointe. Par contre, puisque la réalité de chaque établissement est différente, il a été décidé de rendre compte des résultats obtenus sous deux formes : le Cégep de Baie-Comeau a produit un guide en version papier, alors que l'UQAC a choisi d'élaborer le site Web *Regards croisés* pour informer la communauté universitaire.

Évaluation du projet

Ce projet a certes contribué à accroître la connaissance de la culture innue et des défis auxquels sont confrontés les étudiants autochtones au collégial et à l'université. Professeurs, intervenants et professionnels ont désormais accès à une information riche leur permettant d'adapter les mesures d'encadrement et les stratégies d'enseignement et d'apprentissage offertes aux étudiants autochtones de façon à ce qu'elles répondent mieux à leurs réalités et à leurs besoins.

Par ailleurs, toutes les recommandations qui découlent de cette recherche ne visent nullement à isoler les étudiants autochtones dans des pratiques pédagogiques limitées à leurs réalités ni à les marginaliser dans les classes. Au contraire, les retombées du projet, nous l'espérons,

garantiront également la réussite éducative des étudiants allochtones. Tous les acteurs institutionnels veilleront à proposer des mesures d'encadrement et à recourir à des stratégies pédagogiques qui conviennent le mieux à tous, autant pour les étudiants autochtones que pour les étudiants allochtones.

Ce projet a un caractère durable et structurant de par les retombées qu'il a et qu'il aura dans le réseau de l'enseignement supérieur puisque le site *Regards croisés*, qui se retrouve sur la Toile, est une référence rapidement accessible pour tous. En outre, le *Guide d'intervention institutionnelle pour favoriser la réussite des étudiants et des étudiantes autochtones du Cégep de Baie-Comeau* est consultable en version papier, mais également en version Web, ce qui permet non seulement aux intervenants du Cégep de Baie-Comeau et de l'UQAC de le consulter, mais également à tous ceux qui interviennent auprès des étudiants autochtones aux études postsecondaires. Évidemment, ces deux outils reflètent les réalités institutionnelles de l'UQAC et du Cégep de Baie-Comeau, mais peuvent facilement faire écho dans d'autres établissements d'enseignement postsecondaire.

Questions

1. Pourquoi ce projet d'intervention collective est-il associé à l'approche socio- institutionnelle?
2. Selon vous, quel(s) type(s) d'*empowerment* ce projet vise-t-il à favoriser? Justifiez votre réponse en faisant appel aux dimensions de l'*empowerment*.

Lectures suggérées

Cégep de Baie-Comeau. (2014). *Guide d'intervention institutionnelle pour favoriser la réussite éducative des étudiants et des étudiantes autochtones du Cégep de Baie-Comeau*. Baie-Comeau: Cégep de Baie-Comeau Repéré à <https://reussiteautochtone.wordpress.com/>.

Centre des premières nations Nikanite. (s.d.). Regards croisés. Repéré le 22 novembre, 2018, à <http://nikanite.uqac.ca/regards-croises/>

LA SEMAINE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION – MRC MARIA-CHAPDELAINE

Par Pier-Olivier Bouchard¹

Résumé synthèse du projet

Le projet de la semaine de l'emploi et de l'immigration est une initiative conjointe de Portes ouvertes sur le Lac et de Services Québec de Dolbeau-Mistassini, division Emploi-Québec. Sa mission est de mettre en valeur la diversité culturelle et son apport auprès des communautés, qu'il soit économique, démographique ou culturel. L'objectif spécifique est de démystifier et d'informer au sujet du potentiel des travailleurs immigrants et ainsi permettre aux entrepreneurs d'ici de combler leurs besoins de main-d'œuvre. Le résultat attendu est d'initier un changement de culture chez les employeurs, pour qu'ils se tournent davantage vers des travailleurs immigrants. Ainsi, du 20 au 24 mars 2017, quatre actions ont pris cours dans la MRC Maria-Chapdelaine : des conférences dans les écoles secondaires, un déjeuner-conférence avec les élus et les employeurs, un salon de l'emploi ouvert à tous et à toutes et un 5 à 7 de réseautage avec l'humoriste Eddy King.

Description du milieu d'intervention

La municipalité régionale de comté Maria-Chapdelaine regroupe 13 communautés rurales de population variant de 190 à 3140 habitants, en plus de la Ville de Dolbeau-Mistassini, qui elle en totalise 14 390 (Statistique Canada, 2011). Du point de vue de l'immigration, c'est depuis 2006 que le milieu a commencé à accueillir officiellement des personnes immigrantes avec l'ouverture de Portes ouvertes sur le Lac. Selon les données de l'organisme, 85 foyers de personnes issues de la diversité culturelle se sont installés dans la MRC Maria-Chapdelaine entre 2006 et 2016. Dans un mémoire conduit en 2012 dans le Haut-Lac-Saint-Jean, des

¹ Agent d'intégration, Portes ouvertes sur le Lac

manifestations d'ignorance, de préjugés, de généralisation et d'infantilisation de personnes natives à l'endroit de personnes immigrantes ont été observées (Morin, 2012). De plus, parmi les organisations qui ont déjà embauché ou qui emploient actuellement des personnes issues de l'immigration au Lac-Saint-Jean, 69 % ont vécu au moins une problématique en matière de gestion de la diversité qui pourrait se traduire par un besoin d'accompagnement, mais aussi par une meilleure préparation de l'employé.

Acteurs/actrices

La semaine de l'emploi et de l'immigration a réuni deux acteurs principaux : Portes ouvertes sur le Lac et Services Québec Dolbeau-Mistassini, division Emploi-Québec. Les partenaires s'étant greffés au projet sont multiples. Le milieu économique (Chambre de commerce et entreprises) a beaucoup été mis à profit, que ce soit dans le cadre du salon de l'emploi ou du déjeuner-conférence. Nous avons aussi collaboré avec deux polyvalentes secondaires pour la tenue des conférences. La contribution des personnes immigrantes a également été importante dans le projet global, ceux-ci ayant participé à plusieurs des activités. Puis, nous mentionnons la collaboration avec les instances vouées à la communication et au marketing : radio, journaux, télévision, entreprise de communications, etc.

Déroulement du projet

Le projet a émergé à la suite d'une réflexion des deux organismes initiateurs du projet. La réflexion soulignait que, malgré les efforts de Portes ouvertes sur le Lac depuis plusieurs années à sensibiliser le milieu à l'apport positif des personnes immigrantes, il y avait encore place à l'amélioration. D'ailleurs, comme il a été mentionné dans la description du milieu d'intervention, les entreprises du Lac-Saint-Jean ne se sentent pas suffisamment outillées pour bien gérer la diversité culturelle dans leur milieu de travail. Dans le même ordre d'idées, des manifestations d'attitudes négatives envers les personnes immigrantes ont été notées

dans le Haut-Lac-Saint-Jean. Bref, nous réalisions que c'est toute la communauté qui bénéficierait de sensibilisation par rapport à l'immigration. C'est pourquoi nous avons conduit plusieurs actions dans la même semaine. La première action avait pour objectif de rejoindre des adolescents de la MRC, sachant qu'ils représentent les employeurs et les collègues de travail de demain. Ainsi, deux personnes immigrantes résidentes de la MRC Maria-Chapdelaine ont présenté leur parcours migratoire dans des classes de quatrième secondaire. Cela s'inscrivait dans le cadre de leur cours d'éthique et culture religieuse. Pour atteindre l'objectif de la sensibilisation, nous avons demandé aux présentateurs de concentrer leur discours sur les difficultés vécues, mais aussi sur les réussites et les bénéfices qu'ils estiment apporter à la communauté.

La deuxième action a consisté en un déjeuner-conférence et ciblait essentiellement les employeurs de la MRC Maria-Chapdelaine. Sur la forme, c'était un déjeuner réunissant plusieurs acteurs du milieu économique. Sur le fond, deux chefs d'entreprise ayant embauché des personnes issues de l'immigration ont témoigné leur expérience à leurs homologues. C'est Portes ouvertes sur le Lac par la voix de sa chargée de projet qui assurait l'animation. Ce faisant, l'organisme a pu mettre en valeur des éléments essentiels à la sensibilisation des leaders économiques. Il y avait un souci de montrer en quoi l'embauche d'une personne immigrante comprend des défis, mais également des bénéfices considérables. Parallèlement, deux capsules ont été présentées, celles-ci mettant en évidence le quotidien de deux personnes immigrantes évoluant dans les entreprises les ayant embauchées.

La tenue d'un salon de l'emploi a œuvré à titre de troisième action. Ainsi, des entreprises du milieu tenaient un kiosque dans lequel ils présentaient les postes à combler. Les chercheurs d'emploi allaient d'un kiosque à l'autre pour prendre des informations et pour remettre des curriculums vitae. Puis, un 5 à 7 de réseautage est venu conclure cette semaine. La soirée visait à rassembler les partenaires du milieu dans un contexte détendu et informel. Dans un premier temps, l'organisme a présenté les résultats de son projet à l'intérieur d'un protocole préétabli. Par la suite,

l'humoriste québécois d'origine congolaise Eddy King y est allé de sa prestation. De concert avec la demande de Portes ouvertes sur le Lac, l'artiste a intégré un volet de sensibilisation sur le privilège des blancs. Ce faisant, le public composé d'employeurs, de citoyens, de personnes immigrantes et de partenaires du milieu a pu être sensibilisé à ce sujet.

Évaluation du projet

Premièrement, les conférences dans les écoles ont rejoint un total de 86 élèves. Dans leur fiche d'évaluation, ceux-ci ont mentionné à maintes reprises en avoir appris beaucoup sur l'apport de l'immigration dans nos communautés. Certains croyaient initialement que les personnes immigrantes étaient uniquement vouées à œuvrer dans des tâches manuelles et physiques. Ils ont donc été surpris de constater le riche parcours académique et professionnel des présentateurs. Dans les points négatifs, les étudiants ont souligné la trop courte durée de la présentation (30 minutes). Cela va donc de pair avec notre recommandation pour une autre édition, à savoir qu'il faudrait prévoir au moins une heure par présentation. De façon globale, l'organisme affirme avoir réussi son objectif de sensibilisation auprès des adolescents. Deuxièmement, le déjeuner-conférence a réuni 31 participants dont la plupart étaient des représentants d'entreprises ou des municipalités (maire ou direction générale). Les échanges ont été constructifs et ont permis de démystifier certains points de vue. La rencontre a également permis de créer de meilleurs liens entre l'organisme et les représentants des municipalités. Il a été discuté d'améliorer l'arrimage entre toutes les instances qui interviennent dans la bonne intégration des personnes immigrantes dans les communautés. Troisièmement, le salon de l'emploi a permis la rencontre de 256 visiteurs (dont 196 chercheurs d'emploi) à 22 tenants de kiosque (dont 13 entreprises). Il est difficile de mesurer à l'heure actuelle les bénéfices de ce rapprochement² puisque nous n'avons aucune donnée quant au nombre d'embauches résultant de la

² Au moment d'écrire ces lignes, il ne s'est écoulé que trois semaines depuis la réalisation de ce projet d'intervention collective.

démarche. Néanmoins, de ce qui a été perçu lors de l'événement, plusieurs personnes se sont entretenues longuement avec les représentants des entreprises. De plus, dans le cadre de ce salon de l'emploi, Portes ouvertes sur le Lac avait organisé la venue de sept personnes immigrantes résidant à Montréal, ce qui rejoint d'ailleurs le volet « attraction » de l'organisme. Certaines de ces personnes sont encore en démarche active d'employabilité avec des entreprises de la MRC Maria-Chapdelaine. Il demeure donc possible que le salon de l'emploi ait permis l'intégration en emploi de personnes immigrantes venant de Montréal. Finalement, le 5 à 7 de réseautage a lui aussi contribué à la sensibilisation du milieu. Le discours de l'humoriste a été sensible, accessible et intégré avec humour. Sur le quantitatif, nous notons la rencontre de 59 participants. Cependant, si le projet devait voir d'autres éditions, il serait retenu la recommandation d'accentuer les efforts sur la participation des personnes immigrantes du milieu. C'est l'objectif du réseautage qui en aurait bénéficié.

Questions

1. Ce récit a été classé dans l'approche socio-institutionnelle, mais il aurait également pu figurer dans une autre approche. Quelle serait cette approche? Justifiez.
2. L'intégration économique des personnes immigrantes est encore difficile pour plusieurs raisons, autant en régions rurales qu'urbaines. Quel est l'enjeu principal de favoriser au maximum cette intégration?

Lectures suggérées

Girard, M., Smith, M., et Renaud, J. (2008). Intégration économique des nouveaux immigrants: adéquation entre l'emploi occupé avant l'arrivée au Québec et les emplois occupés depuis l'immigration. *Cahiers canadiens de sociologie*, 33(4), 791-814. Repéré à <https://journals.library.ualberta.ca/cjs/index.php/CJS/article/download/4519/3649>

Site web : Portes ouvertes sur le Lac. (s.d.). Portes ouvertes sur le Lac - service d'accueil pour immigrants. Repéré le 26 novembre, à <https://www.portesouvertessurlelac.org/>

PROGRAMME D'ACCUEIL DE LA CLIENTÈLE INTERNATIONALE DU CÉGEP DE CHICOUTIMI

Par Manon Lapierre¹

Description du milieu d'intervention

Le Cégep de Chicoutimi accueille chaque année un peu plus de 2200 étudiants âgés de 17 ans et plus. Parmi eux, on compte plus de 170 étudiants internationaux qui s'inscrivent ici par le biais d'un permis d'études. Certains viennent pour s'installer définitivement au Québec, alors qu'une trentaine d'entre eux ne viennent que pour une session ou une année d'études en partenariat avec leur établissement d'enseignement d'origine.

Les gens proviennent de tous les milieux, des plus nantis aux plus défavorisés. Certains font un retour aux études et survivent grâce au soutien de bourses d'études accordé par leur pays d'origine ou d'autres situations particulières.

Nos dix dernières années d'expérience en accueil international nous ont permis de bien cerner les besoins des étudiants internationaux. C'est grâce à des sondages, des rétroactions et des groupes de discussion réalisés auprès des étudiants internationaux et des ateliers de formation pour les intervenants liés à l'international que nous avons constaté le besoin de développer l'autonomie chez les étudiants internationaux et de créer une communauté d'accueil, qui ont conduit à la mise en place du programme d'accueil.

Acteurs/Actrices

La préparation des activités d'accueil relève directement de l'équipe des services aux étudiants et se fait en étroite collaboration avec l'équipe en

¹ Agente de milieu, Cégep de Chicoutimi

charge du recrutement pour la transmission des données pré-accueil (date d'arrivée, logement, etc.). La programmation met à contribution les services de psychologie, du registraire, des organismes locaux (Service Canada, le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Migration, la STS, etc.) et le corps enseignant touché par la venue d'étudiants internationaux.

Déroulement du projet

Le programme était à l'origine destiné aux étudiants provenant de l'île de La Réunion. Avec nos partenaires régionaux, nous avons développé un protocole d'accueil et de services pour les étudiants internationaux afin qu'ils continuent de combler les programmes en difficulté de recrutement ou non contingents. Ce programme visait à sortir les jeunes d'un milieu économique difficile où le taux de chômage est très élevé et les perspectives d'avenir moins florissantes qu'au Québec. Avec les années, les formations et l'expérience, le programme s'est ouvert graduellement aux autres communautés culturelles afin de leur offrir des outils adaptatifs qui leur permettent d'évoluer dans un milieu où la réussite des études est au cœur de nos préoccupations.

L'accueil et l'intégration des étudiants internationaux sont des processus qui se déroulent en plusieurs étapes et qui ont pour objectif d'aider les jeunes à devenir autonomes le plus rapidement possible dans leur milieu de vie. Ainsi, nous évaluons chaque année quels sont les besoins les plus importants à combler avant que les cours commencent ou dès l'arrivée d'un individu dans son nouveau milieu. Les questions les plus fréquentes sont liées au repérage des commerces, aux expressions québécoises, au fonctionnement du système de santé au Québec, aux services de transport collectif, à l'enseignement au Québec, au mode de vie ainsi qu'aux règles sociales.

La transition entre le service de recrutement, l'accompagnement du registraire et le service d'accueil et intégration se fait avant l'arrivée du jeune. Lorsque nous prenons le relais (équipe accueil et intégration), nous validons avec le jeune s'il a bien trouvé son logement, sa date d'arrivée

au Québec, s'il a déjà des connaissances (famille ou amis) sur le territoire ou s'il a besoin de parrainage. Nous organisons aussi depuis quelques années un accueil regroupé qui permet à tous les étudiants d'arriver à la même date afin de bonifier la qualité des services et faciliter leur intégration. Lors de cet accueil, nous allons les chercher directement à l'aéroport de Montréal, réservons pour eux l'hôtel et assurons leur transport vers Chicoutimi en autocar.

Nous assurons ensuite le transport de chaque étudiant à son lieu de résidence à partir du Cégep afin de leur montrer une première fois le chemin entre les deux points de repère et allons les rechercher un peu plus tard pour partager un goûter d'accueil avec des gens qui attendent leur arrivée. Tous les anciens étudiants et parrains sont invités à accueillir les nouveaux arrivants autour de ce goûter. Durant cette soirée, des activités brise-glace sont prévues afin de faire une première approche entre tous ces gens qui se connaissent que très peu. Parfois la soirée se termine dans des boîtes de nuit ou dans les festivals lorsqu'il y en a près du cégep.

Le lendemain, c'est la journée magasinage et installation. Un déjeuner en groupe a lieu à la cafétéria du cégep ou au restaurant et des navettes sont disponibles toute la journée pour permettre aux étudiants de déposer leurs emplettes afin de continuer leur magasinage et les ramener à la fin de leur séance.

Dimanche est généralement la journée du repos quand on arrive le vendredi. Les activités reprennent tôt le lundi pour les mettre tout de suite sur le cadre horaire du Québec. Bien qu'un certain niveau de fatigue se fasse ressentir, nous avons une semaine pour les aider à s'ajuster à l'heure du Québec. La gestion du temps est aussi un enjeu culturel important. On impose donc le rythme attendu dès leur arrivée.

La première semaine est composée d'ateliers sur toutes les questions mentionnées plus haut. Il y a habituellement une pause en fin de matinée pour permettre aux nouveaux venus de faire leur ouverture de compte

bancaire et leur inscription à Service Canada. La semaine se termine avec un rallye photo en équipe qui fait la synthèse de tous les ateliers vus dans la semaine et qui les invite à se déplacer à plus de 30 points de services différents dans la ville pour bien ancrer les points de repère essentiels. Ils auront à utiliser le service de transport en commun dans le rallye afin de s'y familiariser. Une activité découverte est prévue afin d'alléger le contenu de la semaine et faire découvrir des endroits de ressourcement pour les périodes plus tranquilles de leur session (Parc Rivière-Du-Moulin, Zoo de Falardeau).

Une fois que les cours sont commencés, il y a deux activités collectives par trimestre organisées, soit un atelier de préparation à l'hiver, un souper *pot luck* de Noël, une sortie cabane à sucre et un barbecue de fin d'année.

Pour ceux qui arrivent en janvier, la semaine d'accueil est adaptée à la saison, mais aussi complète que celle d'automne. Les étudiants de toutes les cohortes ont un groupe Facebook avec lequel ils peuvent communiquer facilement pour s'intégrer et se soutenir. Ils ont aussi la possibilité d'avoir un suivi individuel lors de la première session durant lequel on évalue l'ensemble des facteurs de réussite au niveau biopsychosocial sont comblés. Le cas échéant, ils sont référés aux professionnels du milieu. Ce suivi permet d'agir en amont à des difficultés ou des chocs culturels potentiels, d'éviter que les étudiants réfractaires à l'utilisation des services d'aide soient accompagnés lorsqu'ils en ont besoin et d'évaluer les besoins du groupe en matière d'ateliers de prévention.

Évaluation du projet

Le programme d'accueil et d'intégration a subi quelques changements selon les intervenants en place au cours des années. Cette année, il a été possible pour nous de contacter les étudiants plus tôt dans l'année (en mars plutôt qu'en juin), ce qui constitue un facteur sécurisant. En effet, cela nous permet de fixer plus facilement une date d'accueil regroupé

puisque les billets d'avion sont achetés plusieurs mois à l'avance. Nous pouvons aussi leur permettre d'échanger plus rapidement avec leurs congénères internationaux via la communauté Facebook. Nous aimerais pouvoir les contacter vers le mois d'avril pour les prochaines années.

La programmation d'accueil est au goût du jour et je crois que certaines activités devraient être obligatoires pour des clientèles précises, notamment l'activité de préparation à l'hiver pour les communautés provenant de milieux au climat plus équatorial (Afrique, Nouvelle-Calédonie, Guadeloupe, Martinique, Brésil, etc.).

Le suivi individuel devrait être obligatoire plutôt que sur base volontaire dès la première session. Bien que certains étudiants n'en aient pas nécessairement envie ou besoin, nous pourrions les libérer rapidement et concentrer les efforts sur ceux qui nous semblent en avoir davantage besoin. Dans les années antérieures, nous recommandions environ 10 % à 15 % des étudiants en entrevue individuelle et le taux de rétention était supérieur à cette année, où nous avons mis les rencontres sur base volontaire.

La structure répond bien aux besoins des jeunes et ceux qui ont plus de difficultés d'adaptation sont majoritairement ceux qui ne participent pas aux ateliers. Nous sommes donc très satisfaits de la formule.

Questions

1. Deux besoins sous-tendent ce projet d'intervention collective : augmenter l'autonomie des étudiants internationaux et créer une communauté d'accueil. Quels sont le ou les problème(s) à l'origine de ces besoins?
2. Ce projet cadre parfaitement dans l'approche socio-institutionnelle. Pourquoi?

Lectures suggérées

El-Assal, K., et Homsy, M. (2017). *Attirer et retenir plus d'étudiants internationaux : six propositions pour renverser la tendance au Québec.* Montréal: Institut du Québec. Repéré à https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/recherche/8606_attirer-et-retenir-d-%C3%A9tudiants-intern_br_fr.pdf?sfvrsn=0

PROJET JEUNESSE FÊTE FAMILIALE

Par Annie Laviolette¹

Résumé synthèse du projet

C'est à la suite du décès par suicide d'une adolescente du Saguenay-Lac-Saint-Jean qu'une amie de la famille de la personne suicidée s'est sentie interpellée par la problématique du suicide chez les jeunes. Elle s'est dite « choquée » de la perte d'un être cher, croyant fermement que sa mort aurait pu être prévenue. C'est avec l'intention de transformer cette colère en un levier pour la prévention du suicide que Christine a voulu s'impliquer pour la cause. Elle a donc décidé de faire une fête familiale plus grande que nature lors de l'Halloween 2016, dans le but de faire une levée de fonds. Propriétaire d'une entreprise, elle a invité ses partenaires financiers à prendre part à cet événement et s'est fait appuyer par le Centre de prévention du suicide 02 (CPS 02). La population a été conviée à se rejoindre dans un mouvement de rassemblement familial soulignant ainsi l'importance de prendre soin les uns des autres. Il y avait sur place un kiosque pour ouvrir la discussion sur la prévention du suicide, adapté au contexte festif et à une clientèle de tous âges. Des dons ont aussi été amassés dans le but de créer un projet en prévention du suicide auprès de la clientèle jeunesse. Ils ont récolté plus de 6000 dollars avec lesquels le CPS 02 a monté une formation de quatre heures pour les intervenants en maison de jeunes sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en lien avec la prévention du suicide spécifiquement auprès d'adolescents. Deux groupes de 12 intervenants ont reçu la formation, soit un groupe au Saguenay et l'autre au Lac-Saint-Jean. À la demande des maisons de Jeunes, le CPS 02 a libéré des intervenants pour cinq rencontres ponctuelles au cours de l'année à venir, selon les besoins des milieux concernés. Par la suite, ils ont aussi proposé la formation Sentinelles aux personnes significatives des communautés entourant les maisons de

¹ Coordonnatrice services de prévention, formation et communication, Centre de prévention du suicide 02

jeunes. Le partenariat est établi, il reste ensuite à garder des liens forts par le biais de rencontres préétablies annuellement. Le CPS 02 demeure dans un esprit de développement afin de toujours rester collé à la réalité terrain. Le projet aura permis de rejoindre principalement les gens de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et nous espérons qu'il aura une portée encore plus grande.

Description du milieu d'intervention

L'activité initiale (Fête d'Halloween) a eu lieu dans un beau petit quartier situé dans le secteur de Chicoutimi, l'un des trois arrondissements de la Ville de Saguenay. Le projet, bien qu'il ait eu lieu au Saguenay, était ouvert à toute la population que dessert l'organisme. Les services du CPS02 couvrent la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que celle de Chibougamau-Chapais, soit une superficie de 99 491 km² avec une population totale de 286 393 résidents. Le Saguenay- Lac-Saint-Jean compte 49 municipalités. On peut compter sur 36 maisons de jeunes dans cette région de 276 370 habitants dont 27 195 jeunes sont âgés de 10 à 19 ans, ce qui représente 9,8 % de la population. Le groupe d'âge le plus nombreux est celui qui se situe dans les 55-59 ans. On y retrouve 18 établissements secondaires publics, 3 privés, 4 centres de formations générales aux adultes, 6 centres de formation professionnelle et 4 collèges. 99,9 % de la population parle français et 19,2 % parlent anglais. Le revenu en 2015 pour les familles comptant un couple avec enfants dans les ménages privés est de 29 175\$ et celui pour les familles monoparentales dans les ménages privés est de 10 495\$. Le coût moyen pour la location d'un logement est de 612\$. Le taux d'emploi chez les 15 ans et plus est de 53,4 % et celui du chômage est 9,4 % (Statistique Canada, 2017a).

Acteurs/actrices

Le projet est d'abord parti d'une citoyenne de la région, endeuillée par suicide. Ensuite, plusieurs entreprises, entre autres « Altitude conception » puis la boutique de vêtement Homies, ont rejoint le projet.

Les ambulanciers étaient aussi sur place pour démythifier leur rôle auprès des jeunes. Les médias ont aussi soutenu les acteurs à travers chacune des étapes. Le Regroupement des Maisons des Jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est mobilisé afin de poursuivre les efforts de prévention sur le terrain. Des centaines de familles se sont déplacées pour la fête familiale et, bien sûr, toute l'équipe du CPS 02.

Déroulement du projet

Donner un sens à la perte d'un être cher, se mettre en action et faire une différence en matière de prévention du suicide ont été les raisons initiales du projet. Le CPS 02, qui est un organisme œuvrant à prévenir le suicide et intervenir auprès de personnes suicidaires, des endeuillées, des proches et des tiers d'une personne suicidaire, a trouvé dans ce projet un bon moyen de réaliser sa mission. Le point de départ de la mobilisation vient donc d'une citoyenne, heurtée par le suicide d'une adolescente de son entourage. Elle a interpellé le CPS 02 pour l'aider dans sa démarche d'implication dans la cause de la prévention du suicide. Elle a tout d'abord rencontré une intervenante du CPS 02 à deux ou trois reprises ainsi que l'une de ses stagiaires en travail social de l'UQAC. Ils ont évalué la demande, puis tenté de bien saisir l'intention de la citoyenne qui voulait faire une collecte de fonds. La fête de l'Halloween étant proche, ils ont dû réfléchir à la manière dont il serait possible de faire de cet événement un levier en prévention du suicide. La problématique du suicide étant ce qu'elle est, il fallait trouver le bon ton afin d'exploiter la « fête des Morts » sous un angle familial, mobilisateur et préventif. Le choix des mots a donc été un défi de taille. Il a ensuite fallu sensibiliser l'instigatrice du projet à la nature de notre travail, afin qu'elle puisse saisir toute l'importance de son implication et du vocabulaire à utiliser dans ses communications. La dimension éthique étant vraiment importante, les gens impliqués dans l'organisation ont tous participé à une rencontre de sensibilisation. Par la suite, nous avons fait un calendrier d'actions sur trois mois afin d'arriver à la date de l'activité avec tout ce qu'il fallait pour que ce soit un succès.

Parmi les objectifs visés, il fallait d'abord accueillir la personne dans sa souffrance, mais aussi dans sa volonté de se mettre en action pour une cause qui la touche particulièrement. Puis, il a fallu mobiliser des acteurs du milieu afin de favoriser une prise en charge en lien avec la problématique du suicide. Nous avons ensuite invité la population à se rassembler et se sensibiliser à la cause. Nous avons aussi fait la promotion des services du CPS 02 afin de démythifier la demande d'aide. Nous avons créé des partenariats avec des organismes qui œuvrent auprès de la clientèle adolescente, mais aussi avec des acteurs politiques. Nous avons procédé à la formation des agents multiplicateurs pour la prévention du suicide tout en continuant d'ouvrir la discussion sur la place publique afin de briser des tabous qui entourent le suicide. Nous avons aussi amené la population à prendre conscience de la réalité des jeunes et des ressources mises à leur disposition. Cela a eu pour effet de redonner la possibilité aux gens de la communauté d'exercer leur pouvoir en lien avec certaines situations vécues. Ultimement, nous pensons avoir prôné l'autonomisation (*empowerment*) de tout un chacun dans ce projet collectif.

Pour la réalisation de ce projet, nous avons utilisé le réseau des gens déjà mobilisés dans l'organisme et celui des proches de l'adolescente. En effet, le bouche-à-oreille dans ces milieux est puissant. En sensibilisant les acteurs déjà en place, ils ont généré un effet d'entraînement. En faisant de la prévention, nous vulgarisons le message afin de faciliter sa diffusion. Les médias sociaux ont été mis à profit en créant une page pour l'événement et en l'alimentant de façon constante. Il a aussi été possible d'utiliser les plateformes numériques des partenaires de l'organisme, multipliant ainsi la portée médiatique. Les médias conventionnels ont aussi répondu aux communiqués de belle façon.

Évaluation du projet

Ce projet s'est révélé être un projet porteur, et ce, bien au-delà de nos espérances. Nous avons su réviser nos objectifs tout au long de l'aventure, ce qui nous a amenés à ouvrir de nouvelles portes. La

flexibilité de notre plan nous a permis d'être créatifs et toujours à l'écoute des besoins présents et émergents. Nos partenaires, qui devaient être présents de façon ponctuelle, se sont inscrits de façon plus continue. Les intervenants jeunesse se sont investis dans leur milieu afin de faire du mouvement de la prévention du suicide quelque chose qui s'inscrit dans des actions en amont. Le projet de l'instigatrice est devenu le projet de tous et continue d'être porté par chacun dans leur entourage avec leur couleur. Nos liens avec la communauté se sont vus renforcés et d'autres consolidés. Ce projet devrait reprendre dans les années suivantes. Le collectif, c'est ensemble que ça existe et ça demeure toujours une histoire à suivre quand on persiste à nourrir les liens qui se créent naturellement pour le bien commun.

Questions

1. Comment l'action collective peut-elle agir au niveau de la problématique du suicide, alors que ces actes sont généralement commis individuellement?
2. La personne endeuillée à l'origine du projet a manifestement développé une forme de pouvoir d'agir. Expliquez le processus en prenant soin de bien faire ressortir les différents niveaux d'*empowerment* et les dimensions associées.

Lectures suggérées

Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (1997).

Site web : Institut national de santé publique du Québec. (s.d.). Nos productions - Suicide. Repéré à <https://www.inspq.qc.ca/publications/sujets/suicide>

Site web : Centre de prévention du suicide 02. (s.d.). Repéré à <http://www.cps02.org/>

INITIATIVE DE TRAVAIL DE MILIEU AUPRÈS DES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ (ITMAV) À SAINT-FULGENCE

Par Yanik Tourigny¹

Résumé synthèse du projet

La table des organismes communautaires (TOC) de Saint-Fulgence a réalisé une consultation en avril 2012 auprès de citoyens par des groupes de discussion. Des recommandations ont été faites : mettre en place un service de prévention et de sensibilisation pour les personnes âgées et donner une attention particulière aux personnes en perte d'autonomie du village. En septembre 2012, l'appel d'offres provincial « Québec ami des aînés » (QADA) en lien avec des projets communautaires afin d'améliorer la qualité de vie des aînés est lancé. La TOC interpelle la FADOQ, fraternité de Saint-Fulgence, pour que celle-ci dépose un projet en lien avec la consultation. Le conseil d'administration, accompagné d'un organisateur communautaire du CLSC de Chicoutimi, rédige le projet « Escouade des aînés ». Un projet en trois volets, incluant une travailleuse de milieu pour les aînés, un recueil de témoignages et un réseau bénévolat pour la communauté. Par la suite, la municipalité accepte de s'impliquer dans l'implantation du projet. Début 2013, le projet est accepté pour deux ans. Pour assurer l'implantation du projet dans le milieu, un comité de suivi est créé. Celui-ci est composé de membres du conseil d'administration de la FADOQ, fraternité de Saint-Fulgence, de la municipalité de Saint-Fulgence et le CLSC embauche une travailleuse de milieu. L'implantation du projet a duré deux ans. Le comité de suivi s'est par la suite dissout et le CA de la FADOQ s'occupe maintenant de la gestion du projet en vue de le consolider.

¹ Organisateur communautaire, CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean

Description du milieu d'intervention

La municipalité de Saint-Fulgence de l'Anse-aux-Foins est située dans la municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay ainsi que dans la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle est considérée comme un milieu rural. La municipalité est bordée au nord par le massif des Monts-Valin, à l'ouest par la ville de Saguenay (secteur Canton-Tremblay), à l'est par la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord et enfin au sud par la rivière Saguenay. Elle est constituée de 2071 habitants (2016) et l'on peut en compter 1 000 de plus avec les résidences d'été. Environ 49 % des citoyens demeurent dans le village et ses environs, tandis que 51 % occupent les secteurs hors du village. En 2001, 13,3 % de la population œuvrait au sein de diverses entreprises de la municipalité, dans les domaines primaires, secondaires et tertiaires. Par contre, la plupart des résidents travaillent à l'extérieur, dans les environs de la ville de Saguenay. Il y a une très fine partie de la population qui vient de l'extérieur du Canada. La majorité des aînés résident dans la communauté depuis leur très jeune âge. Le revenu médian est de 25 048 \$ et le revenu moyen est de 32 417 \$ pour 2011.

Acteurs/actrices

- La table des organismes communautaires de Saint-Fulgence
- Les citoyens
- La Société de développement de l'Anse-aux-Foins
- La FADOQ, fraternité Saint-Fulgence
- La municipalité
- CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean, CLSC Chicoutimi

Déroulement du projet

Lors de la consultation et des rencontres de la TOC, nous constatons :

- Le vieillissement de la population;
- Un manque de service auprès des aînés;

- Des aînés isolés et vulnérables;
- Un manque d'implication et d'intégration des aînés.

Par la suite, nous avons cherché une méthode pour rejoindre les aînés et favoriser leur participation sociale. Le projet leur permettait de briser leur isolement, de rejoindre tous les aînés du territoire, de favoriser leur intégration et leur implication sociale tout en les valorisant et en leur permettant de jouer un rôle actif et important.

Le projet était composé de trois volets, supervisé par le comité de suivi. Dans un premier temps, le travailleur de milieu devait rejoindre les aînés, les soutenir et intervenir ponctuellement auprès d'eux, et développer des outils de sensibilisation à la maltraitance. Pendant le second volet, un comité de travail a été mis sur pied en collaboration avec le travailleur de milieu pour recueillir le témoignage des aînés pour rédiger et lancer le recueil de témoignages. Une fois le projet approuvé par la municipalité, le volet d'implantation a pu débuter. Le troisième volet consistait en la création d'un comité qui porterait le projet à long terme et en assurait la promotion. Finalement, un organisateur communautaire est responsable d'évaluer le projet à la fin de chaque année. Le plan d'action peut être consulté à l'annexe 7.

Évaluation du projet

Après deux ans, le comité de suivi a constaté que les objectifs de projet étaient atteints. En général, le projet était bien implanté dans le milieu, la travailleuse de milieu a rejoint plus de 400 aînés et il y a eu la réalisation d'un livre de témoignage. Pour le volet bénévolat, les moyens ont été modifiés, nous avons réalisé une activité afin de présenter les lieux de bénévolat et un partenariat a été établi avec le Centre d'action bénévole de Chicoutimi. Le projet s'est très bien déroulé et, au moment d'écrire ces lignes, il est en voie de consolidation. De la consultation des citoyens et citoyennes à la participation des partenaires et à l'implantation réussie du projet dans le milieu, il n'y aurait rien à changer.

Questions

1. À quoi peut servir un comité de suivi dans les projets en intervention collective?
2. Bien que ce projet soit issu du milieu communautaire (la TOC), il est classé dans les récits d'intervention socio-institutionnelle. Pourquoi?
3. Selon vous, la position géographique de Saint-Fulgence (à proximité de la ville de Saguenay) influence-t-elle son développement? Si oui, pourquoi et comment?

Lectures suggérées

Association québécoise des centres communautaires pour aînés. (2012). *Cadre de pratique des initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV)*. (pp. 162). Montréal: AQCCA. Repéré à https://www.aqcca.org/images/stories/pdf/cadre_pratique.pdf

Truchon, M. (2011). *Cadre théorique des initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV)*. (pp. 118). Montréal: AQCCA. Repéré à https://www.aqcca.org/images/stories/pdf/cadre_pratique.pdf

Site web : Association québécoise des centres communautaires pour aînés. (s.d.). Repéré à <https://www.aqcca.org/index.php>

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Abecia-Chevrot , A., et Rivard, G. (2010). *Rapport final: Mandat de recherche sur la tarification sociale dans le transport en commun.* Québec: Association du transport urbain du Québec.

Association des groupes de ressources techniques du Québec. (s.d.). Repéré à <http://agrtq.qc.ca/>

Association des haltes-garderies communautaires du Québec. (s.d.). Qu'est-ce qu'une halte-garderie? Repéré à <http://ahgcq.org/page-d-exemple/quest-ce-quune-halte-garderie/>

Association québécoise des centres communautaires pour aînés. (2012). *Cadre de pratique des initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV).* (pp. 162). Montréal: AQCCA. Repéré à https://www.aqcca.org/images/stories/pdf/cadre_pratique.pdf

Association québécoise des centres communautaires pour aînés. (s.d.). Repéré à <https://www.aqcca.org/index.php>

BAPE (2011). Projet de construction de l'usine AP50 du complexe Jonquière - Rapport d'enquête et d'audience publique Repéré à <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape274.pdf>

Beaulieu, C. (2002). *Revue de la littérature portant sur les boues rouges.* Montréal: École Polytechnique de Montréal. Repéré à <http://www.polymtl.ca/enviro-geremi/pdf/articles/Projet1-4-1-BouRoug-CBeaulieuMA1.pdf>

Bédard, J. (2002). *Familles en détresse sociale : repères d'action*. Sillery: Anne Sigier.

Bédard, J. (2002). *Familles en détresse sociale : repères d'action*. Sillery, QC: Anne Sigier.

Bhattacharyya, J. (2004). Theorizing Community Development. *Journal of the Community Development Society*, 34(2), 5-34. doi: 10.1080/15575330409490110

Bizot, D., St-Pierre, M., Bouchard, C., et Pelletier, G. G. (2015). *L'accès au transport, un outil essentiel pour contrer l'exclusion sociale*. (pp. 71). Chicoutimi: UQAC.

Blanc, J., Ferraton, C., et Malandrin, G. (2003). Les systèmes d'échange local. *La revue parlementaire*, (2), 91-99.

Boivin, G., Siméon, G., et Tremblay, P.-A. (2008). *Portrait de la contribution sociale et économique des organismes communautaires de Saguenay*. Saguenay: CDC des Deux-Rives , CDC du Roc et Regroupement des organismes communautaires de La Baie et du Bas-Saguenay. Repéré à https://www.cdcduroc.com/sites/www.cdcduroc.com/files/documents/etude_impact_2009_04.pdf

Bonin, S., Duchaine, S., et Gaudreault, M. (2015). *Portrait socioéducatif des étudiants de première génération - Projet interordres sur l'accès et la persévérance aux études supérieures des étudiants de première génération*. Québec: Université du Québec. Repéré à http://www.quebec.ca/reseau/fr/system/files/documents/memoires_avis_rapports/portrait_epg_faits_saillants.pdf

Bouchard, C., et Groupe de travail pour les jeunes. (1991). *Un Québec fou de ses enfants: Rapport du groupe de travail pour les jeunes*. Québec: Direction des communications - ministère de la Santé et des Services sociaux. Repéré à <https://www.aqcpe.com/content/uploads/2016/06/1991-un-quebec-fou-de-ses-enfants.pdf>

Boulianne, M., et Comeau, Y. (2012). Les réseaux d'échange de proximité au Québec: Bilan d'une enquête statistique. *Revue internationale de l'économie sociale*, 3(24), 35-52.

Boulianne, M., Olivier-d'Avignon, G., et Galarneau, V. (2010). Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec. *Vertigo*, 10(2). Repéré à <http://journals.openedition.org/vertigo/9930>

Bourque, D., Comeau, Y., Favreau, L., et Fréchette, L. (2007). L'organisation communautaire au Québec: Mise en perspective des principales approches stratégiques d'intervention. Dans D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau, L. Fréchette (dir.), *L'organisation communautaire: fondements, approches et champs de pratique* (pp. 3-19). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Bourque, G. L. (2017). Introduction au numéro : présentation des contributions - Accorderies : 15 ans d'innovation sociale. *Revue vie économique*, 8(2), 1-4. Repéré à <http://www.eve.coop/?a=273>

Bradshaw, T. K. (2013). The post-place community. Dans M. A. Brennan, J. C. Bridger, T. R. Alter (Éds.), *Theory, practice and community development* (pp. 11-24). New-York: Routledge.

Brennan, M. A., Israël, G. D. (2013). The power of community. Dans M. A. Brennan, J. C. Bridger, T. R. Alter (Éds.), *Theory, practice and community development* (pp. 78-97). New York: Routledge.

CALACS Entre elles. (s.d.). Accueil. Repéré à
<http://www.calacsentreelles.com/>

Campeau, G. (2001). *De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi, l'histoire du régime canadien et de son détournement*. Éditions Boréale.

Campeau, G. (2003). L'Assurance-Emploi: Les Enjeux constitutionnels du Détournement du Régime d'Assurance-Chomage. *Journal of Law and Social Policy*, 14, 91-106. Repéré à
<https://digitalcommons.osgoode.yorku.ca/jlsp/vol14/iss1/4>

Cégep de Baie-Comeau. (2014). *Guide d'intervention institutionnelle pour favoriser la réussite éducative des étudiants et des étudiantes autochtones du Cégep de Baie-Comeau*. Baie-Comeau: Cégep de Baie-Comeau. Repéré à <https://reussiteautochtone.wordpress.com/>

Cégep de Chicoutimi. (s.d.). Repéré à <https://cchic.ca/>

Centre d'amitié autochtone du Saguenay. (s.d.). Repéré à
<http://caasaguenay.ca>

Centre de prévention du suicide 02. (s.d.). Repéré à
<http://www.cps02.org/>

Centre des premières nations Nikanite. (s.d.). Regards croisés. Repéré à
<http://nikanite.uqac.ca/regards-croises/>

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-St-Jean. (2018). *Caractérisation des communautés Québec: gouvernement du Québec*. Repéré à <https://santesaglac.gouv.qc.ca/medias-et-documentation/136-portraits-de-la-population/305-caracterisation-des-communautes>

Centres-ville de Saguenay. (s.d.). Chicoutimi - Partez à sa découverte. Repéré à <https://cvs.saguenay.ca/chicoutimi/>

Cholez, C., Diaz Olvera, L., Mignot, D., et Paulo, C. (2005). Chapitre 14. Mobilité quotidienne et inégalités : le cas des personnes les plus démunies. Dans *Concentration économique et ségrégation spatiale* (pp. 263-284). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. doi: 10.3917/dbu.buiss.2005.01.0263

CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean. (2011). Coup d'œil sur les communautés Repéré le 28 novembre, à <http://santesaglac.com/sante-publique/caracterisation-des-communautes>

Co-Eco. (s.d.). Les 3RV au travail. Repéré à http://co-eco.org/useruploads/files/les_3rv_au_travail.jpg

Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine. (2016). L'acceptabilité sociale, une définition à revoir, des principes fondamentaux à respecter. Repéré à <http://quebecmeilleuremine.org/sites/default/files/M%C3%A9moire%20-%20Acceptabilit%C3%A9sociale%20-%20QMM.pdf>

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. (2013). Hydro-Québec : détournement de mission, le courant avant le profit. Repéré à : <https://www.nonauxhausses.org/wp-content/uploads/DocumentHQ.pdf>

Collectif Coexister au Saguenay-Lac-St-Jean. (s.d.). Repéré à <https://coexister.quebec/>

Collectif SEL Terre. (2004). *Le guide des S.E.L. et du J.E.U. : Systèmes d'Échange local et Jardin d'Échange Universel* France: JMG Éditions.

Comité de citoyens pour un Vaudreuil durable. (2016a). *Protéger la zone tampon au cœur de Saguenay - Mémoire présenté à la Ville de Saguenay dans le cadre du projet "Projet Vaudreuil au-delà de 2022 de Rio Tinto"*. Chicoutimi: CVD. Repéré à <https://www.consultationsvaudreuil.com/1001/documents/4286>

Comité de citoyens pour un Vaudreuil durable. (2016b). *Un projet socialement inacceptable - Mémoire présenté dans le cadre de la démarche de consultation de Rio Tinto sur le projet Vaudreuil au-delà de 2022 et son étude d'impact*. Chicoutimi: CVD. Repéré à <https://www.consultationsvaudreuil.com/1001/documents/4285>

CRÉPAS. (2002). *Le travail rémunéré des étudiants à temps plein au Saguenay–Lac-Saint-Jean - Rapport synthèse de trois études de cas*. (pp. 27). Jonquière: CRÉPAS.

CRÉPAS. (s.d.). Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire. Repéré à <http://www.crepas.qc.ca/>

Daudey, É., et Hoibian, S. (2014). *La société collaborative-mythe et réalité. Cahier de recherche du CRÉDOC*. Paris: CRÉDOC.

Demain, D., et Novel, A.-S. (2014). *Économie du partage: enjeux et opportunités pour la transition écologique* (Vol. 3, no 14). Paris: IDDRI.

Deslandes, R. (1999). Une visée partenariale dans les relations entre l'école et les familles: complémentarité de trois cadres conceptuels. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 3(1-2), 30-47.

Deslandes, R., et Potvin, P. (1998). Les comportements des parents et les aspirations scolaires des adolescents. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2(1), 9-24.

Deslandes, R., Rousseau, N., et Royer, N. (2002). Collaboration école-famille-communauté: Étude sur la perception des connaissances et le sentiment de compétence des étudiants inscrits en formation initiale en enseignement. *The Journal of Educational Thought (JET) / Revue de la Pensée éducative*, 36(1), 27-52.

Dubé, M., et Lamoureux, È. (2015). *L'École nationale d'apprentissage par la marionnette : un théâtre vivant*. Chicoutimi: GRIR (UQAC).

Duchemin, E., Wegmuller, F., et Legault, A.-M. (2010). Agriculture urbaine: un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers,. 10(2). Repéré à <http://journals.openedition.org/vertigo/10436>

Durkheim, É. (1967). *La division du travail social*. Paris: Les Presses universitaires de France. (1893). Repéré à http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/division_du_travail/division_travail_1.pdf

Éco-Kartier du centre-ville de Chicoutimi. (s.d.). Repéré à <https://www.eco-kartier.org/>

École nationale des arts de la marionnette. (s.d.). Repéré à
<http://www.enamsaguenay.ca/>

El-Assal, K., et Homsy, M. (2017). *Attirer et retenir plus d'étudiants internationaux : six propositions pour renverser la tendance au Québec.* Montréal: Institut du Québec. Repéré à
https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/recherche/8606_attirer-et-retenir-d-%C3%A9tudiants-intern_br_fr.pdf?sfvrsn=0

Épicerie communautaire le Garde-Manger. (s.d.). Repéré à
<http://www.legardemanger.org/>

Fare, M. (2009). L'Accorderie (Québec): un dispositif de monnaie sociale singulier? *Économie et solidarités*, 40(1-2), 2-16.

Front d'action populaire en réaménagement urbain - FRAPRU. (2017). *Logement et pauvreté au Québec - Dossier noir 7e édition.* (pp. 21). Montréal: FRAPRU. Repéré à <http://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2018/06/Dossier-Noir-2018.pdf>

Gaudreault, J. (2010). *La stratégie dans les organisations d'économie sociale: le cas des systèmes d'échange de proximité québécois.* Université du Québec à Montréal, Montréal.

Girard, M., Smith, M., et Renaud, J. (2008). Intégration économique des nouveaux immigrants: adéquation entre l'emploi occupé avant l'arrivée au Québec et les emplois occupés depuis l'immigration. *Cahiers canadiens de sociologie*, 33(4), 791-814. Repéré à
<https://journals.library.ualberta.ca/cjs/index.php/CJS/article/download/4519/3649>

Institut de la statistique du Québec. (2017). *Bulletin statistique régional édition 2017 - Saguenay-Lac-Saint-Jean. Régions*. Québec: ISQ. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/02-Saguenay.pdf>

Institut national de santé publique du Québec. (s.d.). Nos productions - Suicide. Repéré le 27 novembre, à <https://www.inspq.qc.ca/publications/sujets/suicide>

L.A.S.T.U.S.E. Saguenay. (2013). *Assurance-emploi: propriété des cotisant-e-s*. Mémoire présenté à la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi.

Lamoureux, H., Mayer, R., et Panet-Raymond, J. (1984). *L'intervention communautaire*. Montréal: Éditions Saint-Martin.

Lanarc-Golder, H. (2013). *The urban farming guidebook: planning for the business of growing food in BC's towns and cities*. Repéré à <http://www.refbc.com/sites/default/files/Urban-Farming-Guidebook-2013.pdf>

Lavoie, J., et Panet-Raymond, J. (2014). *La pratique de l'action communautaire* (3). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Le Café jeunesse de Chicoutimi. (s.d.). Repéré le 6 décembre, à <http://www.cafejeunesse.com/>

Leblanc, J., Silvestro, M., et Noiseux, Y. (2005). *Pratiques solidaires dans la relation d'échange: Monographie d'initiatives au Québec*. Dans Les Cahiers du CRISES (Éd.), *Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale, no ES0506*. Montréal: CRISES UQAM.

Lee, B. (2011). *Pragmatics of community organization* (4e). Toronto: CommonAct Press.

Lee, B., Todd, S. (dir.). (2006). *A casebook of community practice – problems & strategies*. Mississauga: CommonAct Press.

Les Urbainculteurs. (s.d). Repéré à <https://urbainculteurs.org/>

Loge m'entraide. (2018). *Loge m'entraide : 20 ans de combat pour le droit au logement et la lutte à la pauvreté*. Saguenay: Jim & Jane production en collaboration avec Loge m'entraide.

Loge m'entraide. (s.d.). Repéré le 5 décembre, à <http://www.logementraide.com/>

Maltais, D., Tremblay, S., Jean, C., Bonneau, J.-A., et Pelletier, G. G. (dir.). (2016). *Les visages de l'action communautaire autonome*. Chicoutimi: CDC du ROC, MEPAC, GRIR/UQAC.

Maria-Chapdelaine, S. (2012). *Vision stratégique 2025 de la MRC de Maria-Chapdelaine: Profil socioéconomique Maria-Chapdelaine*. Dolbeau: SADC Maria-Chapdelaine, MRC Maria-Chapdelaine et CLD Maria Chapdelaine,. Repéré à http://www.sadcmaria.qc.ca/wp-content/uploads/2015/12/profil_socio-economique_mrc_maria-chapdelaine.pdf

Martinez, S. (2016, 27 au 30 juin). *Discours d'introduction*. Communication présentée à la Conférence mondiale pour le travail social, l'éducation et le développement social, Séoul. Repéré à <https://www.anas.fr/attachment/956429/>

Massé, B., et Beaudry, M. (2007). *Les jardins collectifs et l'agriculture urbaine, formes de renouvellement de la solidarité.*, Cahier de l'ARUC-ÉS, no C-01-2008 Montréal: Collectif d'études sur les pratiques solidaires.

Ministère de l'Agriculture de la pêcherie et de l'alimentation. (s.d.). Jardiner dans des espaces publics. Repéré le 15 novembre, à <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/agricultureurbaine/trucsconseils/Pages/Jardinagedanslesespacespublics.aspx>

Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale. (2010). *Le Québec mobilisé contre la pauvreté - Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015*. Québec: Québec. Repéré à <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1986523>

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2018). *Rapport 2015-2016 Statistiques de l'aide financière aux études*. Québec: gouvernement du Québec.

Morin, V. (2012). *Reconnaissance sociale et intégration des immigrants en milieu rural : Le cas du Haut-Lac-Saint-Jean*. Université de Montréal, Montréal. Repéré à https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/9076/Morin_Vicki_2012_memoire.pdf?sequence=2&isAllowed=y

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec. (s.d.). à <http://www.mepacq.qc.ca/>

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Chibougameau-Chapais. (s.d.). Repéré le 27 novembre, à <http://www.mepac.qc.ca/>

Myles, K., et Pelletier, G. G. (2016). La reconnaissance de l'action communautaire autonome, un enjeu toujours présent. Dans Maltais, D., Tremblay, S., Jean, C., Bonneau, J. A., Pelletier, G. G. (dir.), *Les visages de l'action communautaire autonome* (pp. 29-31). Chicoutimi: CDC du ROC, MEPAC, GRIR- UQAC.

Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention - développement de la capacité d'agir et la solidarité*. Québec: Presses de l'Université Laval.

Paulo, C. (2006, 4 au 6 septembre). *L'impact du revenu sur les mobilités : une mesure à différentes échelles spatiales et temporelles*. Communication présentée au Développement local, compétitivité et attractivité des territoires - XLII^e colloque de l'ASRDLF – XII^e colloque du GRERBAM, Sfax, Tunisie.

Perron, M., Richard, L., Veillette, S. (1997). Structure sociorésidentielle et conditions de vie au Saguenay. *Cahiers de géographie du Québec*, , 41(112), 31-48.

Portes ouvertes sur le Lac. (s.d.). Portes ouvertes sur le Lac - service d'accueil pour immigrants. Repéré à <https://www.portesouvertessurlelac.org/>

Potvin, P., Deslandes, R., Beaulieu, P., Marcotte, D., Fortin, L., Royer, É., et Leclerc, D. (1999). Risque d'abandon scolaire, style parental et participation parentale au suivi scolaire. *Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation*, 24(4), 441-453. doi: 10.2307/1585897

Potvin, P., Deslandes, R., Beaulieu, P., Marcotte, D., Fortin, L., Royer, É., Leclerc, D. (1999). Risque d'abandon scolaire, style parental et participation parentale au suivi scolaire. *Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation*, 24(4), 441-453.

Proulx, M.-U. (2016). Rapport exécutif du Forum « Pacte social aluminium », Centre de recherche en développement territorial. Repéré le 26 novembre, à <http://www.uqac.ca/vision2050/wp-content/uploads/2016/11/Rapport-Alu-final.pdf>

Québec. (1997). *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui*. Québec: Éditeur officiel du Québec. Repéré à <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr>ShowDoc/cs/P-38.001>

Quiviger, A. (1983). *Au coin de la quarante-septième*. Montréal: Leméac.

Quiviger, A. (1983). *Au coin de la quarante-septième*. Montréal, QC: Leméac.

Regroupement des Centres d'amitié autochtone du Québec. (s.d.). Repéré à <https://www.rcaaqp.info/fr/>

Regroupement des éco-quartiers. (s.d.). Repéré à <https://www.eco-quartiers.org/>

Regroupement des jardins collectifs du Québec. (s.d.). Repéré à <http://www.rjrq.ca/>

Regroupement québécois des Centres d'aide et lutte contre les agressions à caractère sexuel. (s.d.). Accueil. Repéré le 15 novembre, à <http://www.rqcalacs.qc.ca/>

Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CSSS. (2010). *Pratiques d'organisation*

communautaire en CSSS - Cadre de référence du RQIIAC. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Réseau québécois de l'Action communautaire autonome - RQ-ACA. (s.d.). Repéré à <http://www.rq-aca.org/>

Rio Tinto. (s.d.). Projet Vaudreuil au-delà de 2022. Repéré à <https://www.consultationsvaudreuil.com/avenir-vaudreuil>

Rothman, J. (2001). Approaches to community intervention. Dans J. Rothman, J. Erlich, J. Tropman (Éds.), *Strategies of community intervention* (pp. 27-64). Itaska: P.E Peacock Publisher inc.

Silvestro, M., et Fontan, J. M. (2005). *Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui*. Communication présentée au 5e Colloque Marcel Rioux "Autogestions—Espaces de liberté", Montréal.

Société d'habitation Québec. (s.d.). Présentation d'AccèsLogis. Repéré à http://www.habitation.gouv.qc.ca/espacepartenaires/groupes_de_ressources_techniques/tous_les_programmes/programmes/acceslogis_quebec/developpement_d'un_projet/presentation_dacceslogis.html

Sommerville, P. (2011). *Understanding Community*. Bristol: Policy Press.

Sous-comité sur les fonds de l'assurance-emploi. (2005). *Rétablissement la bonne gestion financière et l'accessibilité du régime d'assurance-emploi*. Ottawa: Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. Repéré à <http://publications.gc.ca/pub?id=9.541073&sl=1>

Statistique Canada. (2012). *Saguenay, Québec (Code 2494068) et Canada (Code 01) (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011*. Ottawa. Repéré à <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Statistique Canada. (2017a). Recensement de la population de 2016. Catalogue de Statistique Canada. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Statistique Canada. (2017b). *Saguenay, V [Subdivision de recensement], Québec et Le Saguenay-et-son-Fjord, CDR [Division de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016*. Ottawa. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Tremblay, I., A-L., M., Auclair, I., P., L. (2016). *S'allier avec les acteurs de la communauté pour favoriser la conciliation études-travail chez les étudiants-travailleurs, une démarche gagnante. Présentation sommaire des résultats de l'évaluation du projet.* (pp. 6). Jonquière: CRÈPAS.

Tremblay, S. (2004). *À la recherche d'un autre développement?: la dévitalisation urbaine et la revitalisation communautaire au centre urbain de Chicoutimi de 1960 à nos jours* (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Chicoutimi.

Tremblay, S. (2013) « La lutte à la pauvreté par la revitalisation intégrée et le développement urbain viable : le cas de l'Éco-kartier du centre-ville de l'arrondissement Chicoutimi à Saguenay », *Guide québécois pour des Agendas 21^e siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable*, [En ligne] http://www.a21l.qc.ca/9569_fr.html, 2013.

Tremblay, S., Pilote, L. (2019). Se réapproprier son développement grâce à une approche centrée sur la promotion et la prévention en santé : le récit de l'arrondissement Lac Kénogami (Saguenay, QC). Dans Tremblay, P.-A., Tremblay, S. Tremblay, S. (dir.), *Au-delà du cynisme - réinventer l'avenir des communautés* (pp. 169-190).Chicoutimi: GRIR-UQAC.

Truchon, M. (2011). *Cadre théorique des initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV)*. (pp. 118). Montréal: AQCCA.
Repéré à
https://www.aqcca.org/images/stories/pdf/cadre_pratique.pdf

Vallières, R., et CDC du Roc. (2011). *Le portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur le territoire du CSSS/CLE de Chicoutimi*. Chicoutimi: Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-St-Jean.

Wilkinson, K. P. (1991). *The community in rural america*. Westport: Greenword.

ANNEXE 1

TYPOLOGIE DES APPROCHES EN INTERVENTION COLLECTIVE

CRITÈRES	SOCIO-ÉCONOMIQUE	SOCIOPOLITIQUE	SOCIO-INSTITUTIONNELLE	SOCIO-COMMUNAUTAIRE
FINALITÉ	Autodéveloppement économique et social.	Résolution de problèmes sociaux par la défense/promotion de droits sociaux.	Résolution de problèmes par une intervention publique de proximité.	Organisation de l'entraide entre personnes et groupes fragilisés dans la communauté.
ORIGINE	Déclin démographique et socioéconomique de quartiers et de villages.	Problèmes fortement ressentis (injustices) par la population locale (ou certains groupes).	Démarche d'expertise sur des problèmes trouvant leur solution dans les programmes-cadres du service public.	Problème des groupes les plus démunis (marginalité et exclusion) d'une communauté.
FORMES D'ORGANISATION	Groupes de services, coopératives, entreprises collectives.	Organisations de lutte, de revendication et de pression.	Services publics de première ligne.	Services de proximité, réseaux de voisinage, d'entraide communautaire.
ACTEURS CONCERNÉS	Démarches partenariales multi-acteurs.	Action directe (conflit et compromis avec les autorités).	Collaboration service public et associations locales.	Collaboration intracommunautaire et soutien d'un financement public et associatif.
TYPE DE STRUCTURES	Structures autonomes et multiparténaires.	Structures autonomes de type syndical.	Participation du secteur associatif aux structures publiques; tables de concertation.	Structures semi-informelles de type réseau d'entraide.

Source : Bourque, Comeau, Favreau et Fréchette (2007a)

ANNEXE 2

MODÈLE DE PLAN D'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE

Problème ou besoin à l'origine de l'intervention					
La stratégie					
1. Les conditions à réussir pour atteindre les objectifs 2. Les éléments facilitants à considérer 3. Les difficultés prévisibles, les points faibles à surveiller 4. Les moments cruciaux dans l'intervention 5. Les alliances à construire					
L'intervention et l'évaluation					
Objectif général :					
Objectif spécifique (action)	Moyen	Indicateur de résultat	Responsable	Échéancier	Résultat
Remarques					

ANNEXE 3
MODÈLE DE PLAN DE COMMUNICATION

Pour quelle activité ou quel Besoin	Message à livrer	Population visée	Moyen de communication	Échéancier de réalisation	Responsable ou porte-parole	Coûts

ANNEXE 4**MOYENS D'ACTION MIS EN OEUVRE PAR L.A.S.T.U.S.E POUR DÉFENDRE LES DROITS DES TRAVAILLEURS DANS LE PROJET DE LOI C-38**

ACTIONS	PORTEURS	COLLABORATEURS	CIBLE
Communiqués et conférences de presse	Coalition régionale	Syndicats, mouvements communautaire et étudiant	Gouvernement Harper
Création d'une coalition régionale et québécoise	MASSE	Syndicats, mouvements communautaire et étudiant	Gouvernement Harper
Pétition contre le projet de loi C-38	Coalition nationale	Syndicats, mouvements communautaire et étudiant	Gouvernement Harper
8 assemblées publiques de Dolbeau à l'Anse-St-Jean	Coalition régionale	Municipalités et société civiles	La population en général
51 sessions d'éducation populaire générales sur demande	L.A.S.T.U.S.E. et/ou Mouvement action chômage Lac-St-Jean	Organismes communautaires, Cégeps, UQAC, entreprises forestières	La population en général
14 sessions d'éducation populaire spécialisées sur demande (exemple: femmes);	L.A.S.T.U.S.E. et/ou Mouvement action chômage Lac-St-Jean	Organismes communautaires, Cégeps, UQAC, entreprises forestières	La population en général

ANNEXE 4

**MOYENS D'ACTION MIS EN OEUVRE PAR L.A.S.T.U.S.E POUR DÉFENDRE LES DROITS DES TRAVAILLEURS
DANS LE PROJET DE LOI C-38 (suite)**

ACTIONS	PORTEURS	COLLABORATEURS	CIBLE
Manifestation à Thetford Mines (3000 personnes, 8 autobus de la région);	Coalition nationale	Syndicats, mouvements communautaire et étudiant	Gouvernement Harper
Campagne de demande de résolution aux conseils municipaux	MASSE	Municipalités	Les élus locaux et le gouvernement Harper
Rencontres de partis d'opposition	Coalition régionale	Syndicats, mouvements communautaire et étudiant	Les élus
Manifestation CHÔMEURS DE NOËL à Roberval (300 personnes)	Coalition régionale	Syndicats, mouvements communautaire et étudiant	Le député Denis Lebel, le Gouvernement Harper et la population
2 blocages routiers pour distribuer de l'information	Coalition régionale	Syndicats, mouvements communautaire et étudiant	La population

ANNEXE 4**MOYENS D'ACTION MIS EN OEUVRE PAR L.A.S.T.U.S.E POUR DÉFENDRE LES DROITS DES TRAVAILLEURS
DANS LE PROJET DE LOI C-38 (suite)**

ACTIONS	PORTEURS	COLLABORATEURS	CIBLE
Manifestations SERVICE CONAPA (Chicoutimi et Alma). Tenue d'un bureau devant Service Canada pour informer les passants	L.A.S.T.U.S.E. et Mouvement action chômage Lac-St-Jean	Syndicats, mouvements communautaire et étudiant	Gouvernement Harper et la population
À la St-Valentin, manifestation "Harper m'éCOEURé (Jonquière 500 personnes)	Comité des programmes sociaux	Syndicats, mouvements communautaire et étudiant	Gouvernement Harper et la population
1 avril : manifestation "Les chômeurs, je m'en FISH" (400 personnes)	Coalition régionale	Syndicats, mouvements communautaire et étudiant	Le député Denis Lebel, le Gouvernement Harper et la population
Manifestation nationale à Montréal (50 000 personnes dont 14 autobus de la région)	Coalition nationale	Syndicats, mouvements communautaire et étudiant	Gouvernement Harper et la population
Présentations de quelques mémoires à la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi.	Coalition régionale	Syndicats, mouvements communautaire et étudiant	Le Gouvernement du Québec

ANNEXE 5

STRATÉGIES UTILISÉES PAR LE CRÉPAS POUR AMENER LES ACTEURS (DÉCIDEURS ET INTERVENANTS) À S'ENGAGER

STRATÉGIES	EFFETS ATTENDUS	EXEMPLES D'ACTIVITÉS RÉALISÉES
Informier...	pour changer les croyances.	Activités de communication (intéresser, diffuser, convaincre) comme la réalisation de campagnes de sensibilisation, de publicités, la publication de bulletins électroniques, la mise en ligne de sites Internet d'information sur la persévérance scolaire, la réussite éducative et le décrochage.
Sensibiliser...	pour changer les croyances et les attitudes.	Activités de conscientisation (partager, réfléchir, outiller) comme l'organisation de conférences, de formations ou de journées d'étude. Au préalable, il est parfois nécessaire de concevoir des trousseaux et des guides d'information.
Accompagner...	pour changer les croyances, les attitudes et les comportements.	Activités d'accompagnement (expérimenter, documenter, évaluer) comme le soutien de partenaires dans leurs démarches de mobilisation ou dans le développement et la réalisation d'outils et d'activités.

ANNEXE 6

APERÇU DES STRATÉGIES ET MOYENS UTILISÉS PAR LE CRÉPAS POUR MOBILISER LES ACTEURS CIBLÉS

ACTEURS CIBLÉS	EFFETS ATTENDUS	STRATÉGIES EMPLOYÉES	MOYENS UTILISÉS
Agentes en CET des CJE	<p>Elles <u>accompagnent</u> les entreprises certifiées ou en processus de certification, assurent un suivi régulier auprès de celles-ci et recrutent de nouvelles entreprises.</p> <p>Elles <u>accompagnent</u> les conseillers en emploi et les intervenants de projet des CJE.</p> <p>Elles <u>accompagnent</u> (informent, forment, supportent) les répondants des écoles participantes.</p>	Accompagner les agentes en CET des CJE	<ul style="list-style-type: none">- Rencontres régulières de groupe ou individuelles (partage d'information, échange sur leurs pratiques et les difficultés rencontrées, élaboration du plan d'action régional)- Soutien technique (envoi de matériel, production de certificats destinés aux employeurs, support dans la mise à jour du tableau de bord, etc.)

ANNEXE 6

APERÇU DES STRATÉGIES ET MOYENS UTILISÉS PAR LE CRÉPAS POUR MOBILISER LES ACTEURS CIBLÉS (suite)

ACTEURS CIBLÉS	EFFETS ATTENDUS	STRATÉGIES EMPLOYÉES	MOYENS UTILISÉS
Entreprises certifiées ou en processus de certification	Elles <u>offrent</u> des conditions d'emploi qui facilitent la conciliation études-travail des étudiants.	Informier les entreprises certifiées ou en processus de certification	<ul style="list-style-type: none">- Envoi de bulletins électroniques- Diffusion d'information sur le site www.etudestravail.com- Réalisation de campagnes de sensibilisation
		Accompagner les entreprises certifiées ou en processus de certification	<ul style="list-style-type: none">- Soutien technique (au besoin)

ANNEXE 6

APERÇU DES STRATÉGIES ET MOYENS UTILISÉS PAR LE CRÉPAS POUR MOBILISER LES ACTEURS CIBLÉS (suite)

ACTEURS CIBLÉS	EFFETS ATTENDUS	STRATÉGIES EMPLOYÉES	MOYENS UTILISÉS
Autres entreprises	Elles <u>sont informées</u> de l'existence de la certification études-travail.	Informier les entreprises non certifiées	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'information sur le site www.etudestravail.com - Réalisation de campagnes de sensibilisation - Remise d'une mention d'honneur en CET lors de galas
Directeurs généraux (DG) des commissions scolaires	Ils <u>acceptent</u> que le CRÉPAS rencontre les directions de leurs établissements.	Informier les DG des commissions scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre où l'enjeu de la conciliation études-travail a été présenté (une rencontre avec les quatre DG)
Directions d'école	<u>Identifient</u> une personne-ressource (répondant) en CET dans leur établissement qui sera soutenue par une agente en CET.	Sensibiliser les directions d'école	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre où les travaux de recherche sur le phénomène du cumul d'activité, le déroulement de la phase 1 du projet et les enlignements de la phase 2 ont été présentés (une rencontre par commission scolaire)

ANNEXE 7

PLAN D'ACTION POUR LE PROJET ITMAV À SAINT-FULGENCE

Action	Moyen	Responsable	Échéancier
Suivre l'évolution du projet	Créer un comité de suivi du projet	FADOQ, CSSSC, SDAF	La première semaine
Volet 1 : Rejoindre les aînés	Téléphone, porte-à-porte, bouche-à-oreille, etc.	Travailleur de milieu	6 premiers mois
Soutenir et intervenir	Intervention ponctuelle, accompagnement et références	Travailleur de milieu	Toujours
Sensibiliser à la maltraitance	Développer des outils, diffusion de l'information	Travailleur de milieu	Après les 6 premiers mois
Volet 2 : Constituer un comité	Interpeller les membres de la FADOQ,	Intervenant de milieu	3 premiers mois
Établir un plan de travail	Rédaction d'un plan d'action	Le comité	4 mois
Recueillir les témoignages	Entrevue auprès des aînés	Le comité	1re année
Rédiger un document	Rédaction collective et soutien d'une personne à la mise en page et à la correction	Le comité	2 ^e année
Faire le lancement	Organisation d'un événement festif	Le comité	À la fin de la 2 ^e année

ANNEXE 7

PLAN D'ACTION POUR LE PROJET ITMAV À SAINT-FULGENCE

Action	Moyen	Responsable	Échéancier
Volet 3 : Constituer un comité Établir le fonctionnement Faire la promotion	Interpeller les membres de la FADOQ Rédiger un document de fonctionnement Publicité distribuée aux différentes organisations et dans le journal municipal	Intervenant de milieu Le comité Le comité	3 premiers mois 4 ^e et 5 ^e mois Pour le reste du projet
Évaluer l'ensemble du projet	Évaluation participative	Organisateur communautaire (CSSSC)	À la fin de chacune des années